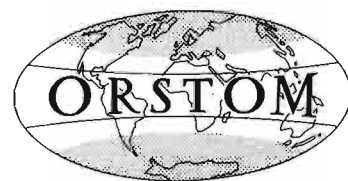


CLAUDE SAUVAGET

ATLAS DES STRUCTURES
AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA 16

BOUA
VILLAGE DE KOUDÉ
un terroir kabyè
(Togo septentrional)

collection publiée sous le patronage
de la Maison des Sciences de l'Homme



ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA N° 16

*Collection publiée par l'Office de la Recherche Scientifique
et Technique Outre-Mer et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*

ORSTOM
PARIS
1981

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite" (alinéa 1^{er} de l'article 40). »

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

Claude SAUVAGET (†1973)
Géographe ORSTOM

BOUA
VILLAGE DE KOUDÉ
un terroir kabyè
(Togo septentrional)

Cet ouvrage a fait l'objet d'une thèse de 3^e cycle en géographie, soutenue à l'Université de Paris X en 1971. Texte définitif établi par B. ANTHEAUME, géographe ORSTOM.

PRÉFACE

Parmi les plages de haute densité qui tranchent sur le sous-peuplement général de l'Afrique tropicale, le pays kabyè s'est, de longue date, imposé à l'attention. Il était légitime qu'il figure parmi les objectifs initiaux d'une recherche sur les structures agraires de l'Afrique noire. Du paysage aménagé en réponse à l'entassement des hommes jusqu'aux techniques mobilisées pour assurer leur survie dans les chaos rocheux de leur refuge montagnard ou aux structures organisant leur cohabitation sur un espace mesuré, tous les aspects du « réduit kabyè » : sollicitaient l'analyse.

Jumelée avec une enquête sur l'émigration vers le Centre et le Sud qu'alimente le Massif depuis le début du siècle, cette étude était confiée, dès 1966 à un jeune chercheur dont le « pays kabyè » était le premier terrain. Il s'agissait à la fois d'approfondir les conditions dans lesquelles s'était accumulée une population exceptionnellement nombreuse, de préciser les moyens d'une maîtrise du milieu synonyme d'agriculture intensive et de capitalisation du croît démographique, enfin d'enregistrer les effets d'une émigration qui, depuis deux générations surtout, allégeait la pression foncière et apportait des revenus extérieurs mais privait les cellules de production d'une large part de leur force de travail.

Après avoir méthodiquement cerné et défini un terroir représentatif, c'est-à-dire prenant en écharpe le Massif et son piémont immédiat, Cl. SAUVAGET devint durant des mois le compagnon attentif et familier des paysans de Boua : méticuleux et exigeant dans l'établissement des données, soucieux de dépasser les apparences et méfiant à l'égard des généralisations, discret mais passionné dans ses tâches quotidiennes, il rassembla un dossier d'une rare solidité. Le destin voulut qu'il n'en put faire qu'une première exploitation et qu'en dépit d'une énergie exemplaire il soit emporté sans avoir pu mener son œuvre à terme ni revoir ses montagnards.

La publication de ce fascicule est d'abord un hommage à un jeune chercheur dont le nom est pour ses pairs synonyme de rigueur et de courage. Elle est aussi, pour incomplète qu'elle soit, une contribution significative à la connaissance d'un type de société paysanne né de l'agrégat de lignages réalisant à la fois des communautés de parenté, des communautés de résidence et des communautés agraires qui ont traversé l'histoire en tirant de leur enracinement et de leur solidarité le contre-poids à leur inorganisation collective. Contribution dont l'intérêt est ici accentué par l'analyse d'une agriculture simultanément affrontée à un relief montagnard et à une situation de charnière tant dans le domaine climatique que dans celui des plantes cultivées.

Mais la longue décennie qui sépare la collecte de l'information de cette publication ne fait pas de celle-ci une référence historique. Dans la mesure même où la monographie élaborée par Cl. SAUVAGET donne de la communauté-témoin de Boua une analyse dépassée, elle constitue le type de ces « observatoires du changement » qui permettent d'appréhender et parfois de mesurer transformations foncières, évolutions économiques et sociales et mutations techniques : la validité et la signification des indicateurs chiffrés contenus dans un travail de ce type ne sont-elles pas d'une toute autre portée que celles de statistiques officielles, nécessairement globales, ou de données administratives reflétant des moyennes ? Aux utilisateurs de ce sondage en vraie grandeur, il est possible, à faible coût, de faire d'une étape dans la connaissance, un jalon dans la mesure du changement et dans l'appréciation de ses orientations à venir.

A Benoît ANTHEAUME qui a veillé, avec le souci de la fidélité, à la mise en forme définitive du travail de son compagnon, éditeurs et lecteurs doivent reconnaissance. Puisse cette tâche délicate recevoir la seule récompense qu'eût aimé Cl. SAUVAGET : l'intérêt attentif de ses amis togolais.

Paul PELISSIER - Gilles SAUTTER

AVANT-PROPOS

Au début de ce travail, je tiens à adresser mes remerciements à Monsieur le Professeur Paul PELISSIER qui a dirigé mon travail, à Monsieur le Professeur Gilles SAUTTER pour ses conseils et encouragements et à Monsieur François BONNET-DUPEYRON grâce auquel ont pu être réalisés les graphiques et les cartes.

J'exprime également ma gratitude aux autorités politiques et administratives de la République Togolaise, et en particulier à celles de la circonscription de Pagouda. Ma reconnaissance va aussi au chef du village de Koudé, aux anciens et aux gens de Boua, ainsi qu'à mes autres amis du pays kabyè.

Je remercie enfin les Togolais qui m'ont aidé dans les travaux de terrain, tout spécialement Messieurs BESSEPOU, BIOWE et KOUGBLENOU.

INTRODUCTION

Le pays kabyè (1) est une petite région de relief accidenté connue, bien au-delà des frontières du Togo, par la densité de sa population. Ses habitants, eux-mêmes appelés Kabyè ont acquis une réputation solide de paysans ingénieux et durs à la tâche. Le premier but de cette étude est donc d'analyser un système agricole qui permet sur un espace réduit, de subvenir aux besoins d'une population nombreuse.

Le pays kabyè est aussi le foyer d'une importante émigration de gens qui vont s'installer et cultiver principalement dans le centre du Togo. Pour cette raison l'avenir de la région préoccupe le gouvernement togolais qui, lorsque nous faisons nos enquêtes, avait lancé une *Étude en vue du développement agricole de la région de la Kara*. Si notre étude monographique (volontairement ponctuelle pour gagner en précision), pouvait être utile à une meilleure connaissance du pays kabyè par les autorités chargées de préparer son avenir, le second but de notre étude – le plus important – serait réalisé.

(1) Kabyè. Ce mot remplace désormais officiellement les anciens termes : kabré, cabrais, etc. Il est, selon l'occurrence, nom géographique, nom de peuple ou adjectif : le Kabyè, les Kabyè, le particularisme kabyè.

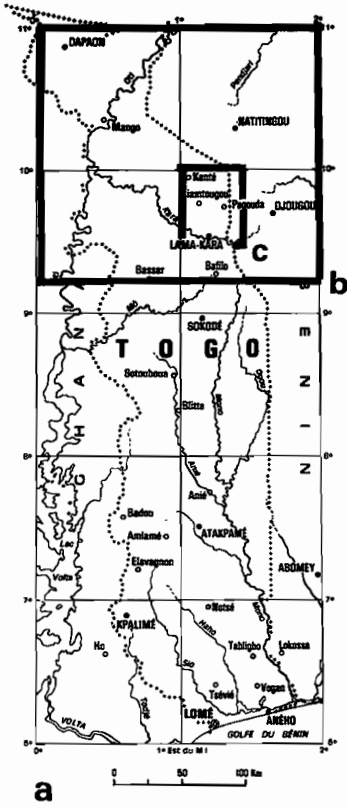
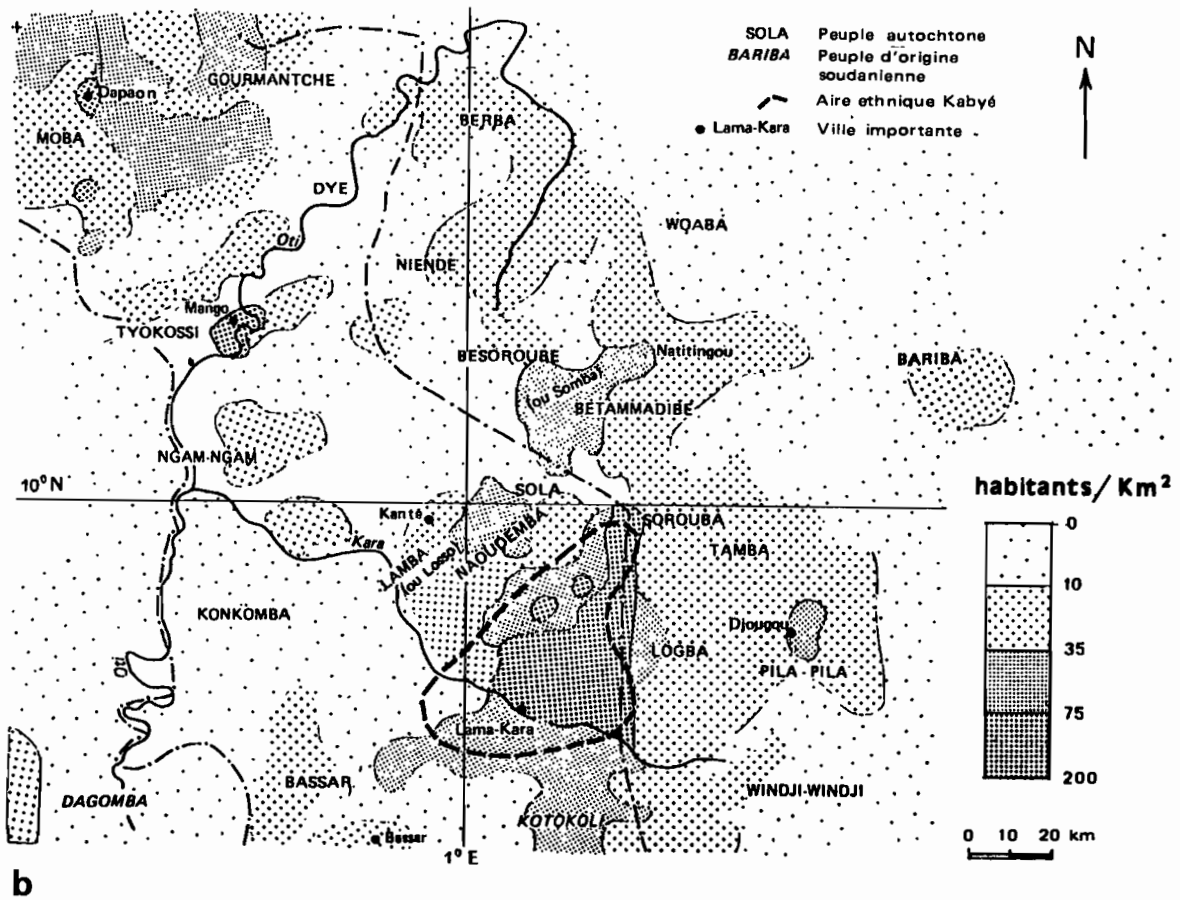


Fig. 1a - Situation.
 Fig. 1b - La population du Nord-Togo : densité et localisation (P. Mercier, IFAN, 1954).



I

LE « RÉDUIT KABYÈ »

Les Kabyè habitent une petite région montagneuse, d'environ 1 000 km², située au nord-est du Togo, adossée à la frontière du Bénin entre 9°30 et 10° de latitude nord et 1°5 et 1°20 de longitude est. Le pays kabyè, ou Kabyè, s'individualise assez bien tant par l'originalité de son peuplement que par les contrastes du cadre physique.

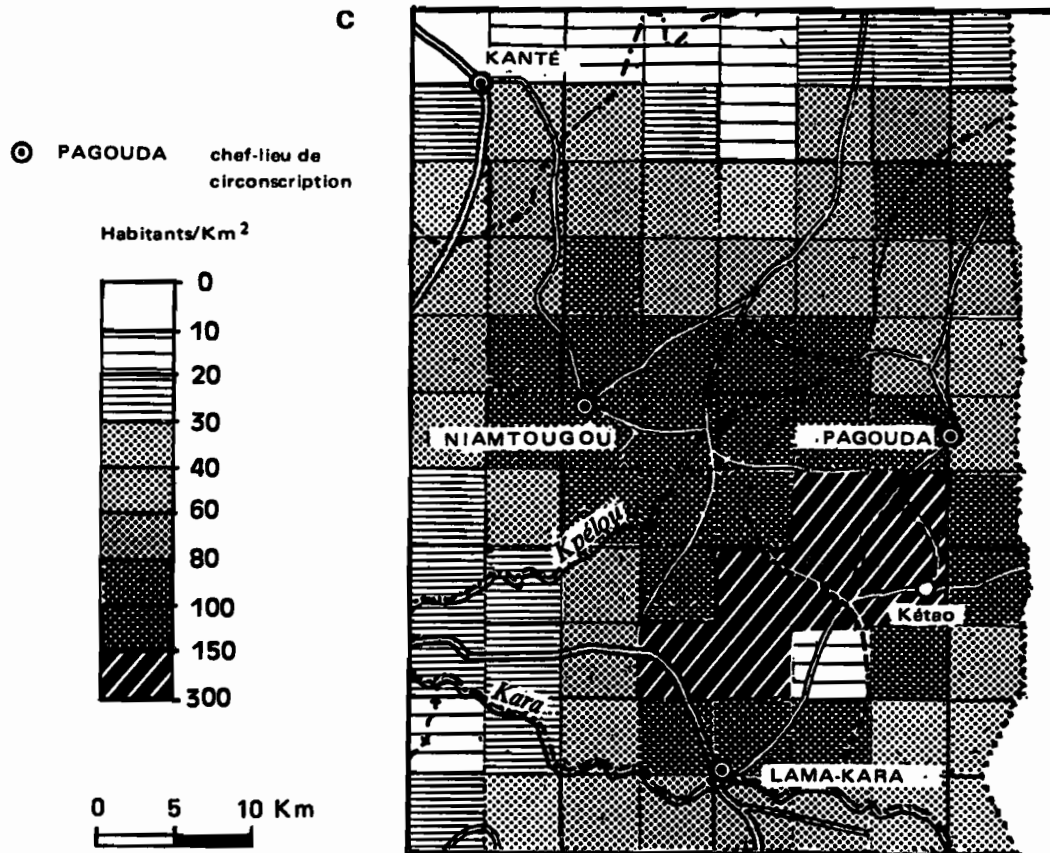


Fig. 1c - Le pays kabyè : extrait de la carte des densités de population rurale du Togo d'après le recensement de 1970 (A. Auger, ORSTOM, 1973).

PRÉSENTATION DU KABYÈ (fig. 1)

LE PEUPEMENT DU PAYS

Les Kabyè se disent autochtones et leurs ancêtres, d'après J.-C. FROELICH (1), devaient occuper une région plus vaste que leur aire ethnique actuelle. Une tradition recueillie dans le Lama-Dissi (2), un des deux principaux reliefs du pays kabyè, rapporte que le premier homme déposé par Dieu dans le Kabyè est le fondateur du village de Farendé et que ses fils ont fondé, à leur tour les villages de la montagne. De ces villages du massif sont issus ceux de la plaine. Il semble donc que le peuplement se soit effectué d'abord dans le massif à partir de Farendé, puis qu'il y ait eu essaimage ultérieur dans la plaine située au sud, bien qu'elle fût très exposée aux expéditions des cavaliers bariba du Bénin.

Il semble que les nombreuses tribus qui habitaient le nord du Togo aient été, aux XVII^e et XVIII^e siècles, refoulées dans les massifs par les guerriers des royaumes qui s'installaient dans cette partie de l'Afrique occidentale (Mossi, Gourma, Tchokossi, Bariba, etc.). L'absence d'organisation politique centralisée empêcha ces gens de se défendre et de résister efficacement aux cavaliers envahisseurs. Certaines de ces populations sédentaires furent absorbées et donnèrent naissance à de nouveaux peuples, comme les Kotokoli, ou adoptèrent des structures politiques hiérarchisées comme par exemple la chefferie des Kabyè de l'actuel Bénin, les Lõgba. Là où elles le purent, les populations attaquées se replièrent dans des refuges naturels. C'est le cas des Kabyè. Ainsi s'explique la juxtaposition de nombreuses ethnies de culture ou d'origine différentes dans une même région (fig. 1b).

Pour s'en tenir aux Kabyè, la grande majorité d'entre eux a été probablement contrainte de céder une partie de son territoire et a dû s'installer dans les montagnes que les Européens par la suite nommèrent les Monts Kabyè. Ce « réduit kabyè », selon la belle expression de J.-C. FROELICH (3), constituait un admirable refuge : difficilement pénétrable à cheval et défendu par les flèches de guerriers très nombreux, il suffit à décourager les éventuels envahisseurs. Ce sont ces circonstances historiques qui expliqueraient l'occupation exclusive de leur aire ethnique par les Kabyè et également l'actuel entassement humain dans cette région, principalement dans la montagne. La plaine a tout de même été habitée, à la suite de deux mouvements distincts. Un premier mouvement attesté par la tradition, vers la plaine centrale, date d'une époque ancienne mal déterminée, antérieure en tout cas à l'arrivée des Européens dans les dernières années du XIX^e siècle. La forme et surtout la taille, particulièrement grande, des groupes d'habitations dans cette plaine montrent un souci de défense, compréhensible en l'absence d'un relief protecteur. Le second mouvement, amorcé depuis la pacification coloniale mais rapidement arrêté et relayé par l'émigration hors du réduit kabyè, s'est manifesté par la dispersion de petites fermes dans les plaines du nord et de l'est du Lama-Dissi. Par nos enquêtes, nous savons que les villages et les fermes installés en plaine ont toujours été créés à partir des villages de la montagne.

LE MILIEU PHYSIQUE

Le pays kabyè (fig. 2) est dominé par deux reliefs principaux, le massif de Lama (avec le mont Tcha : 679 m, et le mont Kalankpa : 779 m) et le massif du Lama-Dissi (avec la montagne de Pessaré : 596 m, et celle d'Assiré : 679 m). D'autres hauteurs, les monts de Boufalé et ceux de Sirka sont moins élevés

(1) FROELICH, 1949, p. 69.

(2) Nous avons, en règle générale, francisé les noms propres. Nous transcrivons les mots du dialecte kabyè selon les règles préconisées par le Comité de langue kabyè. Le *n* vélarisé correspondant au français *gn* (de ligne) est transcrit *gn*. Ex. : *gnituta*.

(3) FROELICH, *ibid.*

(respectivement 558 m et 600 m) et, surtout moins étendus. Ces reliefs ne sont pas très hauts puisque la plaine qui les entoure a une altitude moyenne de 300 mètres. Si l'on parle tout de même de « massifs », « monts » et « montagnes », c'est à cause de la vigueur avec laquelle ces reliefs se dressent au-dessus de la plaine.

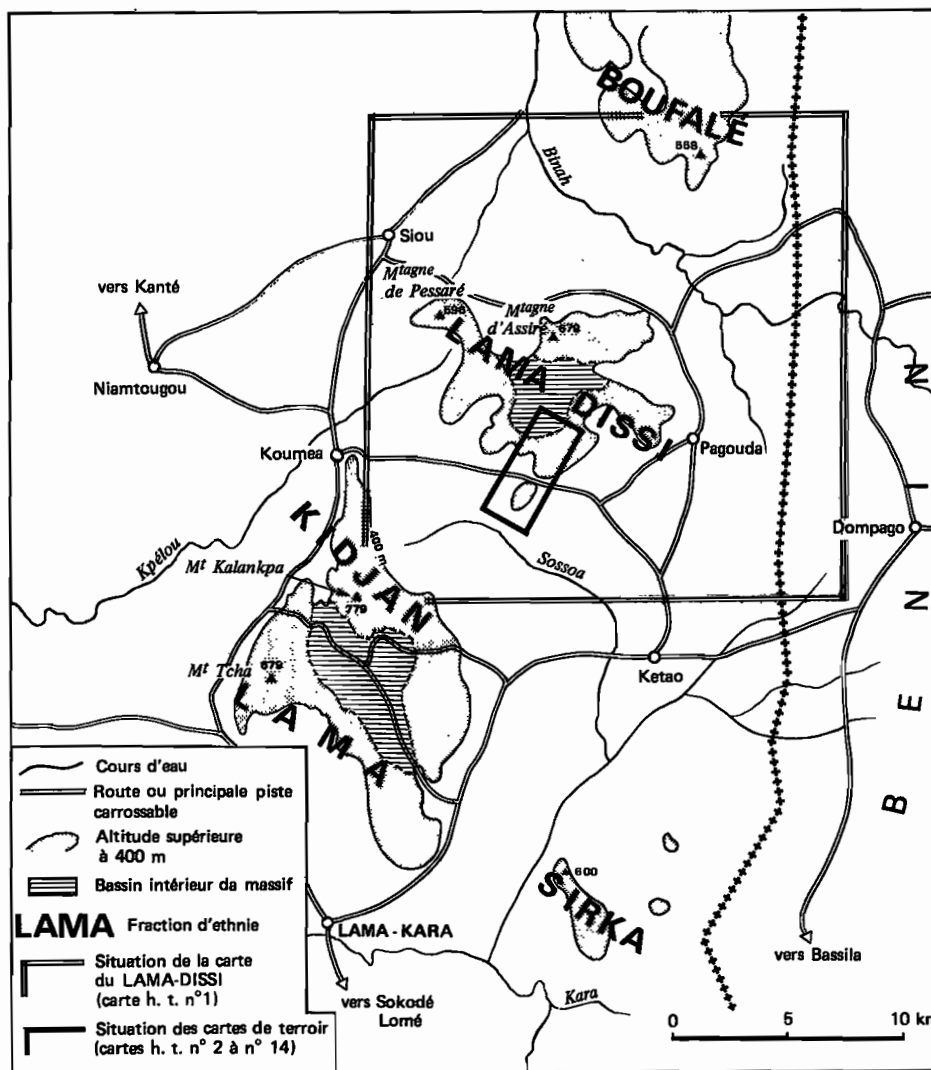


Fig. 2 - Le pays kabyè : présentation générale.

Les cours d'eau appartiennent au bassin de la rivière Kara, affluent de l'Oti. Au sud du Kabyè coule, d'est en ouest, la Kara qui a longtemps été l'une des frontières du pays ; entre les deux principaux massifs, la Sossoua, sous-affluent de la Kara, coule nord-ouest - sud-est ; au nord du Lama-Dissi, le Binah (ou Akolé) se dirige du sud vers le nord ; et à l'ouest du même massif sourd la Kpélou qui va, vers le sud-ouest, se jeter dans la Kara.

LE RELIEF ET LA PÉDOLOGIE

Situés dans l'écharpe montagneuse qui traverse le Togo depuis le sud du Ghana jusqu'au nord du Bénin, les monts kabyè se distinguent nettement des plateaux de la région de Bafilo ou des monts de l'Atakora. Ce sont des reliefs peu élevés mais vigoureux, formés de roches éruptives que l'érosion a profondément travaillées, dégageant des croupes rocheuses et creusant des vallées et de vastes dépressions intérieures, leur donnant ainsi une allure d'inselbergs démantelés (voir fig. 3).

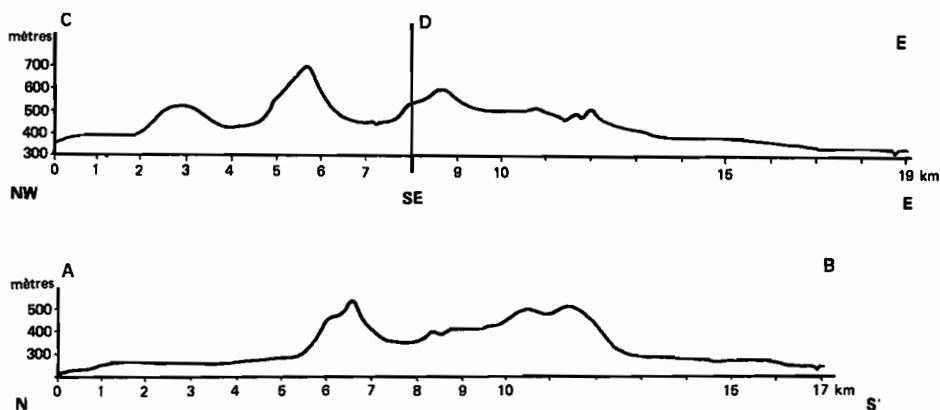


Fig. 3 - Profils topographiques dans le Lama-Dissi (voir carte hors-texte n° 1).

De la géologie des Monts kabyè, il faut retenir qu'ils sont composés de roches gneissiques (orthopyroxénites) de nature basique, ce qui est un fait rare en Afrique. D'autre part, ce matériel doit à sa nature et à la tectonique d'être à la fois brisé et fortement diaclasé : il se décompose particulièrement vite. Les multiples fissures retiennent les eaux de pluie, malgré la raideur des pentes (souvent de 15 à 20%), ce qui provoque une altération profonde des roches et libère une argile brun-rouge. Ce sol est encombré de cailloux de toutes tailles répandus de façon inégale sur les pentes entre les saillies de roche saine. Il est meuble, profond dans les dépressions, très fertile, retenu par les blocs ou les cailloux de la roche plus ou moins désagrégée. Du fait de la nature basique des orthopyroxénites, la fertilité chimique potentielle est grande, d'autant plus que les réserves hydriques sont partout importantes, comme en témoignent la végétation naturelle et la présence, dans la montagne de nombreux points d'eau permanents, sources ou torrents. Ces sols de montagne ne couvrent que le quart du pays kabyè, mais, par leur nature, ils sont les plus intéressants pour l'agriculture et d'ailleurs les plus cultivés.

Les sols de la plaine, en revanche, sont loin de posséder les qualités agrologiques qui font l'intérêt des sols de montagne. Bien que le soubassement rocheux soit en général formé du même type de roches basiques (gneiss à amphibole ou pyroxène), les terres n'y ont pas grande valeur. Ce sont essentiellement des sols ferrugineux tropicaux bruns, lessivés, sablo-argileux ou sableux, de profondeur faible ou moyenne. Ils sont très souvent concrétionnés et, dans ce cas, indurés ou cuirassés en profondeur ou même en surface. Ils s'épuisent vite et retiennent mal les eaux. Entre les affleurements rocheux de granit et paragneiss qui entourent le noyau gneissique, ce sont des sols minéraux, maigres et cuirassés, pauvres et vulnérables. On trouve tout de même par endroits des zones fertiles mais difficiles à travailler, des vertisols très argileux et profonds (1).

Il y a donc un grand contraste entre la plaine et la montagne : celle-ci par ses caractéristiques agrologiques favorables dues à la nature de la roche basique et très diaclasée, tranche sur celle-là dont la monotonie et les sols pauvres ne changent guère des conditions pédologiques des vastes étendues soudaniennes.

(1) Ces indications pédologiques nous ont été fournies par la carte que les pédologues du projet de la Kara ont établie pour les sols de plaine de la région et qu'ils nous ont aimablement permis de consulter (Étude en vue du développement agricole de la région de la Kara, Togo P.N.U.D. - F.A.O.). Pour la montagne, nous avons utilisé les remarques pénétrantes qu'H. ENJALBERT fait dans son article : « Paysans noirs : les Kabyè du Nord-Togo », les Cahiers d'Outre-Mer, 1956, pp. 141-147.

LE CLIMAT

Il présente un rythme soudanien : une saison des pluies et une saison sèche alternent.

Les précipitations atteignent en moyenne 1 400 mm par an, réparties en 7 à 8 mois dont 6 reçoivent plus de 100 mm chacun. La saison des pluies est assez longue et le volume des pluies suffisant pour permettre la culture de nombreuses plantes alimentaires. Mais l'irrégularité des précipitations, au long d'une année ou d'une année sur l'autre (voir fig. 4), entraîne de nombreux aléas. Il y a en particulier, une variation sensible des précipitations au cours des mois d'août et de septembre, ce qui correspond vraisemblablement à une avancée plus ou moins septentrionale du front intertropical (F.I.T.). Il faut remarquer aussi l'inégalité des précipitations d'un lieu à un autre, que ce soit dans les totaux mensuels pour une même année ou dans les

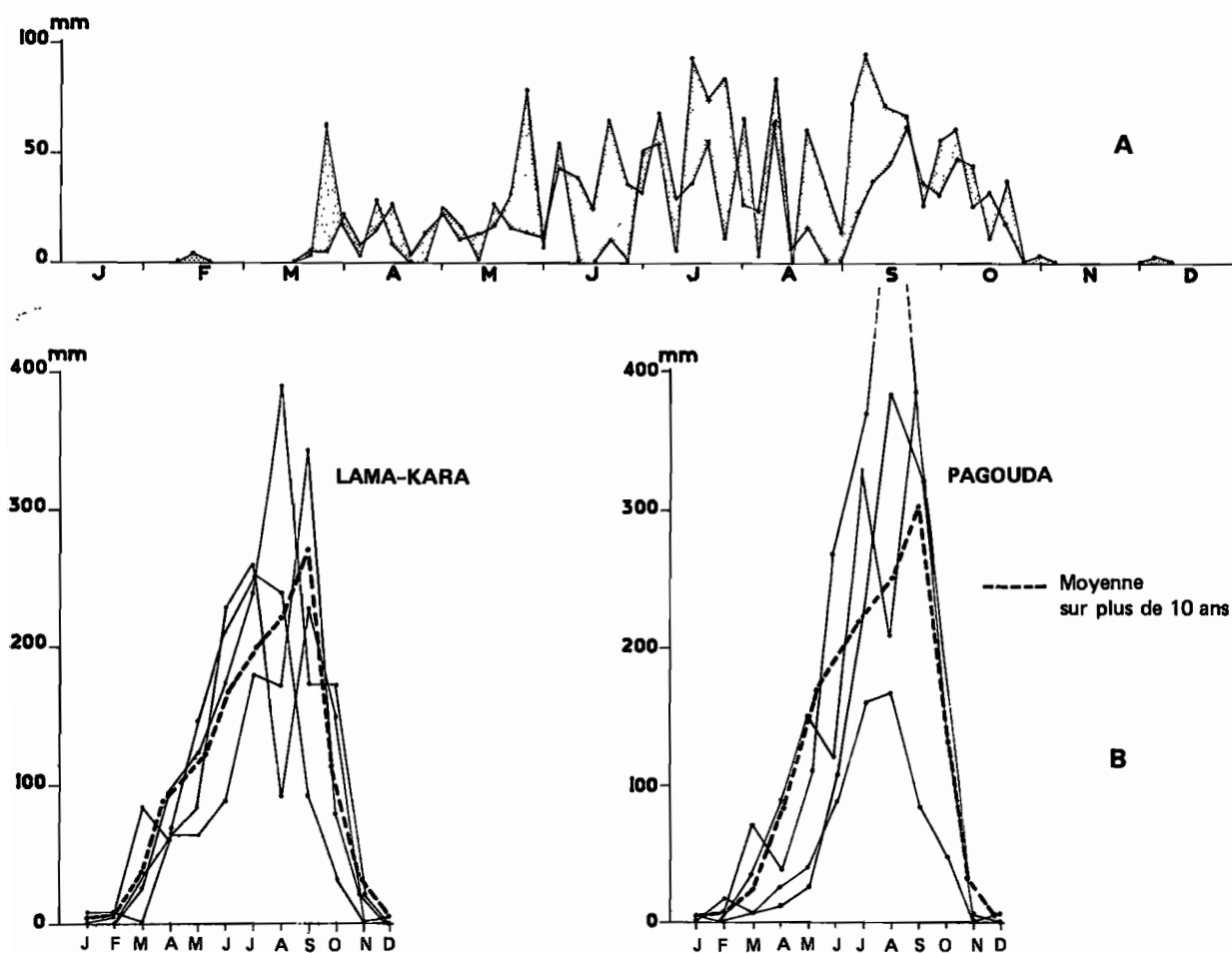


Fig. 4 - L'irrégularité des précipitations. A : précipitations par périodes de cinq jours à Lama-Kara et Pagouda (1967). Le grisé souligne les écarts des 2 courbes l'une par rapport à l'autre. B : précipitations mensuelles pour quatre années consécutives (1964-1967) à Lama-Kara et Pagouda.

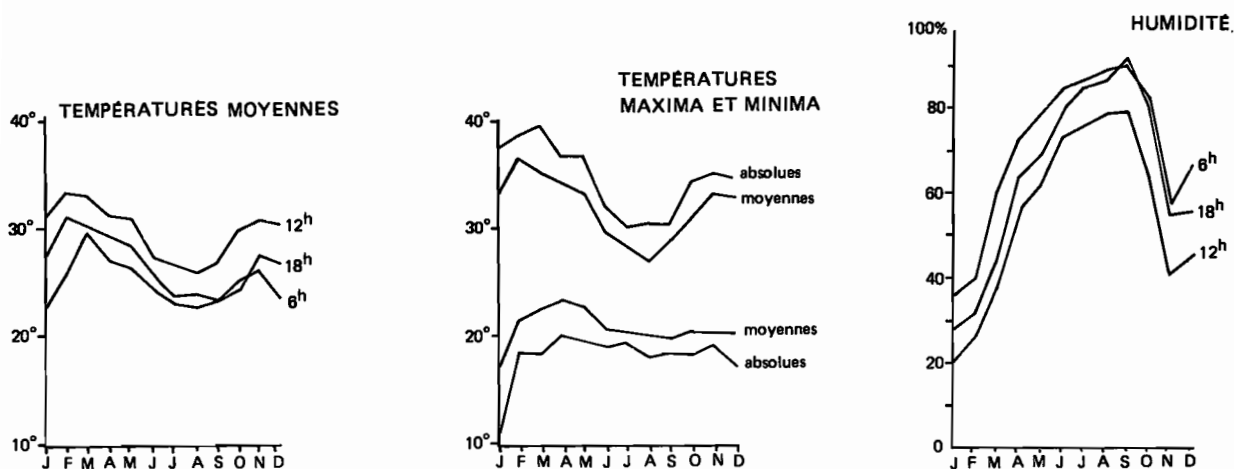


Fig. 5 - Données climatiques (Niamtougou, 1967).

moyennes annuelles (1 270 mm à Lama-Kara pour 1 400 mm à Pagouda, distants seulement de 25 km) (1).

Les courbes de températures (station de Niamtougou, 1967) (fig. 5) montrent que l'amplitude thermique absolue mensuelle peut être très grande (28° C en janvier) mais s'abaisse à 11° pendant 4 mois, de juin à septembre. Les températures moyennes mensuelles oscillent entre 23° C et 33° C. Les courbes présentent des maxima en février-mars, descendent lentement pour présenter un premier minimum en août et remontent ensuite sans vigueur avant le deuxième minimum de janvier. Celui-ci est provoqué par l'harmattan, vent continental puissant, soufflant du nord au sud pendant un peu plus d'un mois, entraînant à la fois l'abaissement de la température et une sécheresse importante, ce que les courbes hygrométriques font ressortir.

Si le rythme climatique est soudanien, la longueur de la saison des pluies, la relative abondance des précipitations et l'amorce, certaines années, d'une petite saison sèche en août-septembre apportent des nuances et témoignent plutôt en faveur d'un climat soudanien de transition.

LA VÉGÉTATION

La végétation spontanée a presque partout disparu. On peut penser qu'il s'agissait d'une forêt ou d'une savane fortement boisée, car de nombreux toponymes comportent le mot *Law* qui signifie « forêt » ainsi que le nom *Lama* ou *Lamba* (*Law-mba*) « gens de la forêt » par lequel, selon J.-C. FROELICH, leurs voisins désignaient les ancêtres des Kabyè. Cette probabilité semble être confirmée par la vigueur de la forêt secondaire qui s'est développée sur la montagne de Boufalé, après le départ récent de ses habitants. D'une façon générale, il ne reste qu'un parc sélectionné d'essences de savane (comme le baobab « *Adansonia digitata* », le néré « *Parkia biglobosa* », plusieurs *Ficus*, des palmiers : doum « *Hyphaene thebaïca* », rônier « *Borassus flabellifer* ») parmi lesquelles se trouvent des espèces forestières (entre autres une Ebenacée, le *Diospyros mespiliformis*, les palmiers raphia et à huile) ou de transition entre forêt ombrophile et forêt sèche (tel que *Blighia sapida*).

L'interpénétration que l'on remarque entre deux domaines, celui de la forêt et celui de la savane, fait du pays kabyè une région de contact, offrant au paysan des possibilités agricoles d'une grande diversité.

(1) De même peut-on s'étonner de relever, à un pluviomètre installé à Koudé, village situé à 5 km de la station de Pagouda et à une altitude supérieure de 200 mètres, une différence négative de 50 mm de pluie. Les relevés n'ont pu être comparés, il est vrai, que sur une seule année et ne portent que sur 7 des 8 mois d'une même saison des pluies. L'altitude n'est peut-être pas suffisante pour augmenter sensiblement les précipitations que peut modifier aussi la disposition des lieux par rapport aux trajets des tornades.

LA POPULATION

La population, fort homogène, est apparentée aux peuples voisins, Lamba, Naoudemba, Kotokoli et surtout aux Lögba du Bénin. Les Kabyè étaient au total 127 000 en 1962 (recensement général du Togo).

LA DÉMOGRAPHIE

De certaines études démographiques, de 1932, 1954 et 1957 faites respectivement pour le Lama-Dissi (1932, 1954) ou pour l'ensemble du Kabyè (1957) (1), nous pouvons extraire les données figurant au tableau I.

TABLEAU I

Brèves données démographiques disponibles sur le Lama-Dissi ou le Kabyè

	Lama-Dissi 1932	Lama-Dissi 1954	Kabyè 1957	Lama-Dissi 1962 (2)
Natalité (%)	49,00	47,00	71,00	
Mortalité (%)	22,95	22,60	42,00	
Accroissement annuel (%)	2,6	2,4	2,9	
Population totale	11 338	12 741		18 444

La comparaison des taux de natalité et de mortalité entre 1954 pour le Lama-Dissi et 1957 pour le pays kabyè en général montre une disparité trop grande pour que ces chiffres puissent être considérés comme sûrs ; ces données issues de divers recensements indiquent tout de même le bon état démographique de la population kabyè (les taux d'accroissement annuel sont compris entre 2,5 et 3 %). La constatation, faite en 1932 par le Dr de MARQUEISSAC, de l'extraordinaire vitalité de la population du Lama-Dissi, en dépit du fléau qu'était alors la trypanosomiase, peut être évoquée pour l'ensemble du Kabyè.

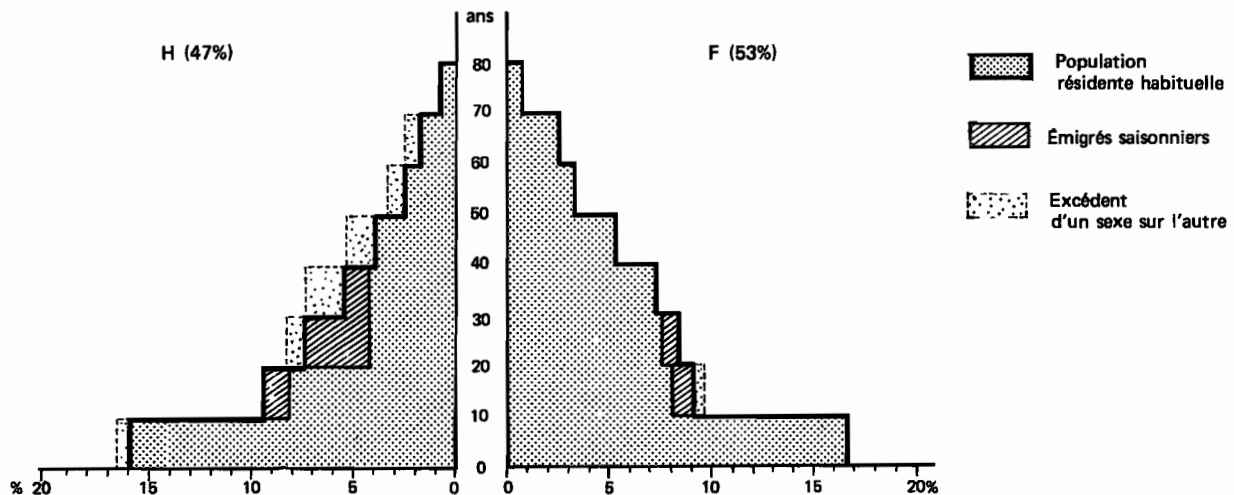


Fig. 6 - Pyramide des âges en pays kabyè en 1957 (source : enquête par sondage du Service de la Statistique Générale de la République du Togo et Institut de Recherche du Togo : Étude démographique du pays kabyè, 1957).

(1) de MARQUEISSAC, 1932 ; BEZON, 1955 ; Enquête démographique en pays kabyè, 1957.

(2) Recensement général de la population, 1962.

La répartition par âges et sexe, étudiée par l'enquête démographique de 1957, le montre bien. Elle présente deux pyramides des âges à partir desquelles nous avons construit la figure 6. Elle représente une population en progression ; toutefois le fort décrochement entre les deux premières tranches décennales manifeste une mortalité infantile encore élevée. Son asymétrie (excédent des femmes sur les hommes) trahit la forte émigration masculine qui touche essentiellement les tranches d'âges entre 10 et 40 ans.

L'ÉMIGRATION

Cette émigration (1) devenue très importante fut amorcée par la contrainte : au début du siècle, les Allemands obligèrent les Kabyè, en les transplantant de façon autoritaire, à aller travailler dans le sud et le centre du pays (à la construction de routes notamment). Les Français continuèrent : en particulier, ils organisèrent, à partir des années 1924-25, la mise en valeur, par des colons kabyè, de terres vacantes dans le centre du Togo. Par la suite, mais cette fois de leur plein gré, les Kabyè continuèrent à émigrer. Il s'agissait surtout d'une émigration temporaire de saison sèche sur les plantations de café et de cacao des régions d'Atakpamé et de Palimé. Ce fut l'origine d'un peuplement kabyè dans ces circonscriptions et dans la zone centrale qui y mène.

Actuellement, l'émigration continue sous deux formes : l'une saisonnière, l'autre définitive. Elles se manifestent simultanément, mais, sur le plan individuel, l'une suit l'autre : après quelques années d'émigration saisonnière à raison de 3 à 4 mois pendant la saison sèche, les jeunes hommes cherchent à s'installer sur des terres neuves qu'ils ont appréciées. Les raisons de cette migration sont multiples. Les jeunes s'en vont pour se dépayser, pour visiter des parents et travailler contre rétribution chez ces derniers ou sur des plantations, mais aussi pour échapper aux exigences d'une société qui leur paraît trop contraignante.

Ces migrations ont un retentissement profond sur l'agriculture, du fait que les retours définitifs au Kabyè ne sont pas fréquents, et qu'elles touchent surtout les hommes c'est-à-dire la force de travail la plus productive (nous parlerons plus bas de l'émigration des habitants du village de Koudé).

LA DENSITÉ DE LA POPULATION

La densité de population du pays kabyè est l'une des plus fortes du Togo. La densité moyenne pour la République Togolaise est de 35 hab./km² (chiffres d'avril 1970) : pour le pays kabyè la densité générale est de 80 hab./km², le taux le plus élevé étant de 340 pour le petit canton de Tcharé dans le massif. En fait, la population est très irrégulièrement répartie.

L'observation des photos aériennes montre une grande disparité du peuplement entre la montagne et la plaine. La presque totalité des principaux massifs, et leurs abords immédiats, sont occupés ; la plaine, en revanche, n'est habitée que dans sa partie centrale et orientale et sur le pourtour immédiat des montagnes. C'est ce que fait ressortir la carte des densités esquissée à grands traits (fig. 7).

Sur cette carte on remarque :

- Les faibles valeurs des densités des cantons périphériques, au sud et à l'est (2).
- Les valeurs moyennes (entre 55 et 139) des cantons situés dans la plaine centrale et de ceux dont le territoire comprend une partie du massif Lama (Tcharé).
- Les valeurs importantes des deux cantons entièrement situés dans la montagne et de ceux dont le territoire comprend une partie du massif de Lama : les valeurs sont supérieures à 140 avec, pour le canton de Tcharé, le taux considérable de 340.

A ces disparités du peuplement correspond une différence assez nette dans l'implantation de l'habitat : dispersé dans la montagne, ordonné en nébuleuses dans la plaine centrale, il se présente sous la forme d'un semis lâche de petites concessions dans les plaines périphériques.

Les densités s'organisent donc nettement en fonction de la montagne, montrant ainsi le rôle important de celle-ci dans le peuplement.

(1) B. LUCIEN-BRUN, 1974 - La colonisation des terres neuves du centre-Togo par les Kabyè et les Losso, ORSTOM, Paris, 293 p., 9 planches h.t., bibliogr.

(2) Bien que peuplés de Kabyè, les cantons situés au sud de la rivière Kara ainsi que celui de Sirka, ne sont pas vraiment représentatifs, tant du point de vue physique (nature géologique différente des monts de Djamé, faible superficie des monts de Sirka), qu'humain (peuplement marginal et récent).

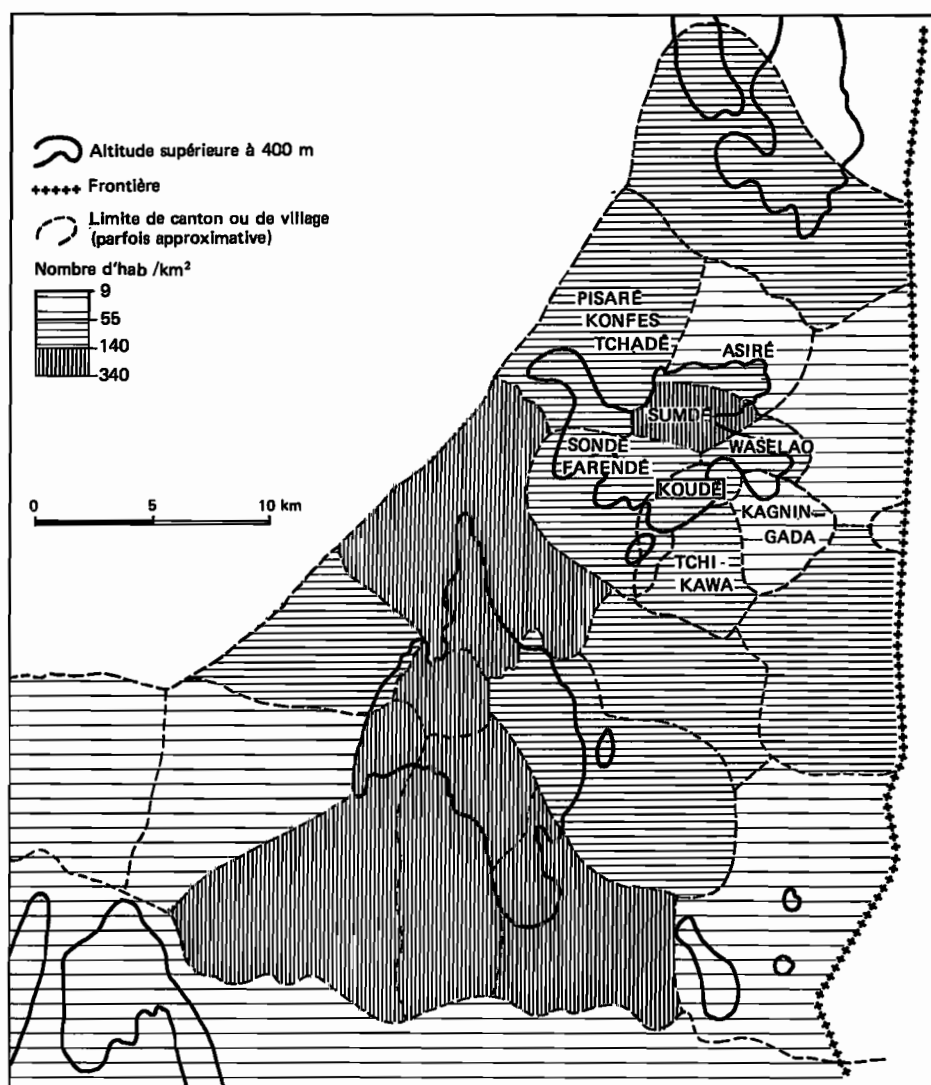


Fig. 7 – Le pays kabyè : densité de la population (par cantons ou par villages). Seuls sont mentionnés les toponymes du Lama-Dissi.

LA RÉPARTITION DE LA POPULATION. L'EXEMPLE DU LAMA-DISSI

Pour décrire la répartition de la population, nous prendrons l'exemple du Lama-Dissi pour lequel une carte (hors texte n° 1) a été établie à partir de photographies aériennes (1). Constitué d'un massif et des plaines qui l'entourent, il est caractéristique de l'ensemble du Kabyè, tant du point de vue physique,

(1) Réf. de la mission : Togo/4, Togoland Kara, 1966, par Fairey Survey Limited, Reform Road, Maidenhead, Berkshire (G.-B.). Prise de vue 23 et 29/1/1966 ; altitude 3 550 m ; focale de prise de vue : 152,35 mm.

qu'humain ; la plupart des reliefs atteignent 600 m, la population a une densité moyenne de 70 hab./km², avec des extrêmes de 27 et 177.

Sur cette carte (qui ne montre que la situation des habitations), l'habitat est dispersé et présente trois aspects : un semis serré, relativement homogène dans la montagne, qui correspond à la période ancienne de refuge dans le massif ; une dispersion en nébuleuses avec de grosses habitations au sud-est dans la plaine de la Sossoa, qui est en relation avec le premier mouvement de descente dans la plaine à une époque où la sécurité était précaire ; un éparpillement de petites fermes isolées, au nord et au sud-est dans la plaine de la Binah, qui coïncide avec la pacification due à la colonisation. Un aspect tout différent est celui des agglomérations qui se constituent (Farendé) ou qui remplissent déjà des fonctions urbaines comme Pagouda, chef-lieu de la circonscription administrative, ou encore, plus excentrique et hors du Lama-Dissi, Kétau, marché important en grande partie peuplé d'étrangers à la région (commerçants béninois ou venus du sud du Togo).

LA SOCIÉTÉ KABYÈ

LES PRINCIPES DE L'ORGANISATION SOCIALE

Les Kabyè se divisent en cinq groupes correspondant à de grandes unités de relief : les Lama (ou Kewe) et les Kidjan qui se partagent le massif Lama, les Lama-Dissi, les Boufalé et les Sirka qui sont installés sur les reliefs portant leur nom (1). Les dialectes, où apparaissent des nuances, et les pratiques coutumières distinguent ces groupes autrefois rivaux voire en guerre les uns contre les autres. Néanmoins, leur système social de type segmentaire, est semblable. Ainsi, ils ont tous des classes d'âges, un culte des ancêtres, une même organisation lignagère, etc. Mais ils n'ont jamais formé de fédération, à fortiori d'état centralisé ; il n'y a pas d'autre autorité politique que le groupe familial, à l'échelon de la maisonnée. La société est patrilinéaire, patri - et virilocale (2). Les Kabyè sont polygames, dans la mesure où leurs moyens économiques le leur permettent, et pratiquent l'endogamie de groupe.

J.-C. PAUVERT (3) distingue comme principal groupe social le lignage majeur : le *djedjeyure* (« cuisse du père ») remontant par des chaînons oubliés à l'ancêtre fondateur. Les *djedjeyure* ne portent pas de noms particuliers et, pour les distinguer, on leur attribue ceux des anciens (*soso*) qui sont respectivement à leur tête. Ces lignages se divisent en lignages mineurs, *dyasu kurum ya* (« descendants d'un seul ») dont les membres connaissent leurs liens de parenté avec l'ancêtre. Ces lignages se ramifient à leur tour en *dea* (maisons) ou maisonnées, groupes familiaux patriarcaux comprenant le chef de famille, sa ou ses femmes, ses enfants non mariés, souvent un (ou quelquefois plusieurs) fils ou neveux mariés et leurs ménages. La reconnaissance de la filiation de ces maisonnées et de ces lignages est possible lors des cérémonies du culte des ancêtres et de certaines initiations de classes d'âges (pour ces dernières, les gens en fête parcourent des itinéraires bien définis de maisonnées-filles (*dea*) en maisonnées-mères (*dea soso*), en remontant des jalons généalogiques, jusqu'au lieu d'origine du groupe). Ainsi la fête quinquennale du *whaa* qui fait passer les jeunes hommes dans la classe préparatoire à celle des adultes voit son aboutissement, pour le Lama-Dissi, à Farendé où aurait vécu l'ancêtre de tous les lignages majeurs (*djedjeyure*).

Mais on remarque aussi, parallèlement, une organisation territoriale basée sur la résidence. De ce point de vue, la notion la plus importante est le *teto* (terre). C'est en même temps le territoire et l'ensemble des habitants qui y résident et le cultivent. Au-dessous, sans que ce soit forcément une subdivision du *teto*, l'*edjade* (« lieu habité, établissement humain ») est une unité résidentielle groupant plusieurs habitations. Au-dessous encore, on perçoit le *bara* (« les cultivateurs ») qui en est une subdivision, un quartier. Il s'agit en même temps d'un groupe d'entraide formé par les hommes pour les travaux agraires et du groupe de résidence

(1) Nous ne parlerons pas des Lögba. Ce rameau kabyè, bien que situé au Bénin, sur un territoire contigu à celui des Lama-Dissi et des Sirka, est différent de ceux que nous étudions : c'est un peuple de plaine où la densité de population est très inférieure à celle du Kabyè et qui a adopté un système de chefferie. L'intérêt d'une étude de leur organisation sociale et de leur système agraire serait de montrer leur adaptation différente dans un milieu physique et humain plus « classique » en Afrique occidentale.

(2) On trouve néanmoins, dans le village de Konfès, une collectivité pratiquant l'uxorilocalité.

(3) PAUVERT, 1965, pp. 72-74.

constitué par leurs familles (celles des *dea* établies en ce lieu). Il n'y a pas toujours correspondance entre ces notions relevant de l'organisation de l'espace et celles, décrites précédemment, tenant à l'organisation de la parenté. La correspondance n'existe de façon nette que pour le *teto* puisque ce groupe résidentiel très large réunit tous ces lignages majeurs (*djedjeyure*) issus d'un même homme.

De même, le découpage administratif n'a pas toujours pu suivre ces divisions traditionnelles : au canton moderne répondent un ou plusieurs *teto* autrefois alliés pour la guerre. Le village peut correspondre à un ou plusieurs *edjade* ; et les noms qu'on leur a donnés sont l'extension à plusieurs *edjade* des noms de lieux-dits (les villages ne sont que très exceptionnellement identifiables sur le terrain, du fait qu'il n'y a pas d'habitat groupé).

LES AUTORITÉS

Traditionnellement chez les Kabyè, l'autorité appartient au patriarche, le *saso* (« vieux »), chef de la *dea*. Chargé du culte des ancêtres, il doit également organiser la production alimentaire en répartissant les champs du groupe entre les hommes adultes de la famille. Il apaise les désaccords qui peuvent survenir dans la maisonnée. En cas de conflit avec les voisins, c'est l'assemblée des *saso* du quartier qui délibère et qui tranche.

Fait caractéristique des sociétés de type segmentaire, il n'y a pas d'organisation politique hiérarchisée, institutionnalisée. Mais comme le rappelle G. BALANDIER, cela ne veut pas dire pour autant que ces sociétés soient « égalitaires et dépourvues de rapports de prééminence ou de subordination » (1). Pour les Kabyè, J. DELORD décrit les choses en disant : « Les Kabyè n'avaient pas de chefs à la façon de leurs voisins, mais il existait des autorités traditionnelles, non électives, qui s'imposaient et étaient acceptées à la valeur du personnage. La principale était le juge, un peu tel que le concevaient les Israélites du temps de Gédéon. Sur les limites du pays kabyè, on rencontrait des chefs de guerre. Les prêtres, gens simples et sans prétention, n'en étaient pas moins écoutés. Chaque tradition a son gardien, chaque marché son propriétaire responsable, etc. mais nulle part de chef de terre. En principe, ces attributions, sans être héréditaires, demeuraient l'apanage de telle ou telle maison sans que cela fût obligatoire » (2).

Pour les besoins de l'administration, l'autorité coloniale a nommé des chefs de village et de canton, et même un « chef supérieur des Kabyè ». Souvent ces chefs étaient des *saso* déjà en place, mais pas toujours. Actuellement la fonction officielle de ces chefs est surtout juridique. Les chefs de village président le conseil des *saso* ; ils doivent aussi percevoir l'impôt et servir d'intermédiaires entre la population et le chef de la circonscription (administrative et politique).

LES GROUPES SOCIAUX

La société kabyè est organisée en classes d'âges. Les hommes passent par 5 classes jalonnées par des initiations (3), entre l'état d'enfance (jusqu'à vers 10-12 ans) et l'état d'adulte (vers 30 ans). Pour les femmes, une seule cérémonie équivalant à une initiation, fait passer les filles nubiles à l'état de femmes pouvant se marier.

Indépendamment des classes d'âges, fonctionnent des groupes d'entraide pour le travail. Ils existent à deux niveaux. Dans le *bara* (quartier), un groupe appelé aussi *bara* (4) est formé de tous les hommes, depuis les adolescents jusqu'aux vieillards. Il peut se fractionner en sous-groupes (appelés encore *bara*) dont le nombre de membres est variable (à Koudé par exemple, une *bara* compte 8 hommes, une autre 25). Des *bara* de femmes existent également. A un deuxième niveau, on trouve l'*egbare*, petit groupe interne à la *bara* qui réunit, selon leurs affinités personnelles, 2 à 5 jeunes exploitants. L'*egbare* fonctionne plus souvent que la *bara*. Il n'y a pas d'*egbare* de femmes. Ces différents groupes font tous les mêmes travaux agricoles, comme on le verra plus loin.

(1) BALANDIER, 1967.

(2) DELORD, 1961, p. 146.

(3) DELORD, 1961, pp. 107-108.

(4) Nous dirons LE *bara* pour désigner le groupe de résidence et LA *bara* pour le groupe de travail.

Il existe aussi un groupe (*kakpan*) qui réunit les jeunes gens allant travailler chez leurs futurs beaux-pères (1). Cette équipe se constitue de moins en moins car, d'une part, les jeunes vont à l'école et n'ont donc pas de temps à consacrer aux champs de leurs futurs beaux-pères et, d'autre part, ils substituent de plus en plus à ce travail des cadeaux en argent ou en vivres qu'ils achètent.

La société kabyè est donc très structurée puisqu'elle s'organise selon la parenté, l'âge et la résidence pour de nombreuses activités de la vie sociale (religion, justice, travail, habitation).

LES TERROIRS DU PAYS KABYÈ

LES GRANDS TRAITS DU PAYSAGE

L'observation directe et celle des photographies aériennes montrent que tout l'espace est humanisé, mais avec une intensité variable selon les lieux. On distingue trois types de paysage :

Un premier paysage, extrêmement rare puisqu'il n'est vraiment représenté qu'au sud de la Kara, dans l'hinterland séparant les Kabyè des Kotokoli, est celui de la brousse en friche. Les Kabyè l'appellent « *gnituta* » (« dans les herbes »). C'est là que l'on va chasser ce qui subsiste de la faune sauvage, extrêmement raréfiée dans le Kabyè.

Les deux autres paysages se partagent la presque totalité du pays kabyè. Celui où la marque de l'homme est la plus forte se rencontre dans la montagne d'une façon générale, et aussi dans la plaine centrale. Les habitations y sont partout présentes, en ordre dispersé dans la montagne, disposées en nébuleuses dans la plaine. Les pistes y sont nombreuses. Mises à part quelques grandes croupes, tous les versants ont été aménagés pour recevoir des cultures. Les moindres bas-fonds sont cultivés. Les arbres y sont nombreux et relativement variés. Ce paysage correspond à la zone appelée *desida* (« dans les maisons »), celle des habitations et des champs de culture intensive.

L'autre paysage ne se trouve que dans la plaine. C'est celui des espaces inhabités où le sol est occupé par un damier irrégulier de champs et de jachères, au couvert arboré souvent clairsemé, et relié aux habitations par un faisceau de longues pistes. C'est la zone des champs de brousse que l'on désigne par *tare* (« au loin »). On remarque parfois que le lit des cours d'eau y est très aménagé, comme s'il se trouvait en *desida*.

Toute la superficie du pays kabyè est partagée entre ces deux derniers paysages qui correspondent à des zones de culture. Les deux principaux massifs, Lama et Lama-Dissi, forment chacun une grande zone *desida* entourée d'une vaste zone *tare* s'étendant jusqu'aux confins du territoire, sauf entre les massifs où elle est interrompue, par endroits, par des zones *desida*.

LES DIFFICULTÉS DE LA DÉTERMINATION DU TERROIR KABYÈ

Le terroir kabyè que l'on définit comme « l'espace dont une communauté de résidence tire l'essentiel de ses ressources » (2) est difficile à déterminer :

— d'une part, l'espace agraire ne s'impose pas à l'observation du paysage. En effet, dans le Lama-Dissi par exemple (carte n° 1), le massif avec son habitat dispersé dans une seule et même zone de « champs

(1) JEAN, 1970, p. 123.

(2) SAUTTER, 1968, p. 111.

de maisons » (*desida*) et ses « champs lointains » (*tare*) dans les plaines alentours, pourrait théoriquement, selon le seul critère du paysage agraire, constituer un terroir. De même, les petits noyaux d'habitation de la plaine centrale de la Sossoa, pris indépendamment les uns des autres, ont chacun également leurs deux zones de culture ;

– d'autre part, le système d'organisation sociale, avec cet emboîtement de groupes que nous avons précédemment décrit, est tel qu'on ne peut pas, sans une enquête approfondie, préciser à quel niveau se forme la communauté proprement agraire ;

– de plus, le découpage administratif en village peut créer une confusion : il a été fait avec suffisamment de soin pour correspondre aux unités politiques traditionnelles (encore vivantes, au niveau local), mais il ne correspond que très rarement à la distinction que l'on peut faire des différentes communautés agraires.

LES TROIS TYPES DE TERROIRS

Si l'on ne tient compte que de l'agencement des zones de culture précédemment décrites par rapport aux noyaux d'habitations, on peut définir trois types de terroirs :

a. Le plus courant est celui dont les habitations et les champs de culture intensive sont disposés dans la montagne au pied de laquelle se situent, dans la plaine, les champs de brousse. C'est le cas de Koudé.

b. Le second type de terroir, organisé à partir des noyaux de peuplement, est entièrement situé dans la plaine, notamment celles du centre et de la partie orientale du pays kabyè. Tchi-Kawa en fournit un exemple.

c. Le troisième type de terroir, beaucoup plus rare, exclusivement situé sur la montagne, ne possède pas de zone de champs de brousse. C'est le cas de Sumdé-Wasselao.

Le terroir de Boua, dans le village de Koudé (1), appartient au premier type, le plus courant.

(1) Le mot Koudé, en langue locale *ku-udo* est prononcé kou-oudé et signifie « chez Kou ». Le mot, selon les règles du Comité de Langue kabyè serait transcrit Kuwde. Les Européens ont entendu et transcrit sur les cartes Koukoudé. Pour simplifier nous adopterons la graphie Koudé.

II

LE TERROIR DE BOUA

LE CHOIX DU TERROIR

Parmi les terroirs à cheval sur la montagne et sur la plaine que nous considérons comme le type le plus courant, nous avons choisi celui de Boua, situé à Koudé, village au bord sud-est du massif du Lama-Dissi. Ce village nous a semblé typique du pays kabyè. En effet, sa densité de population est courante puisqu'elle approche 70 hab./km². Il est moyennement touché par l'émigration. L'influence extérieure se manifeste par une scolarisation importante (50 % des enfants d'âge scolaire) et la présence de deux missions chrétiennes ; un dispensaire fonctionne à proximité. Néanmoins, les traits de l'agriculture y sont encore traditionnels. La pyramide des âges (fig. 8) est comparable à celle de l'ensemble du pays kabyè : forte natalité, déséquilibre du sex-ratio au profit des femmes par l'émigration masculine.

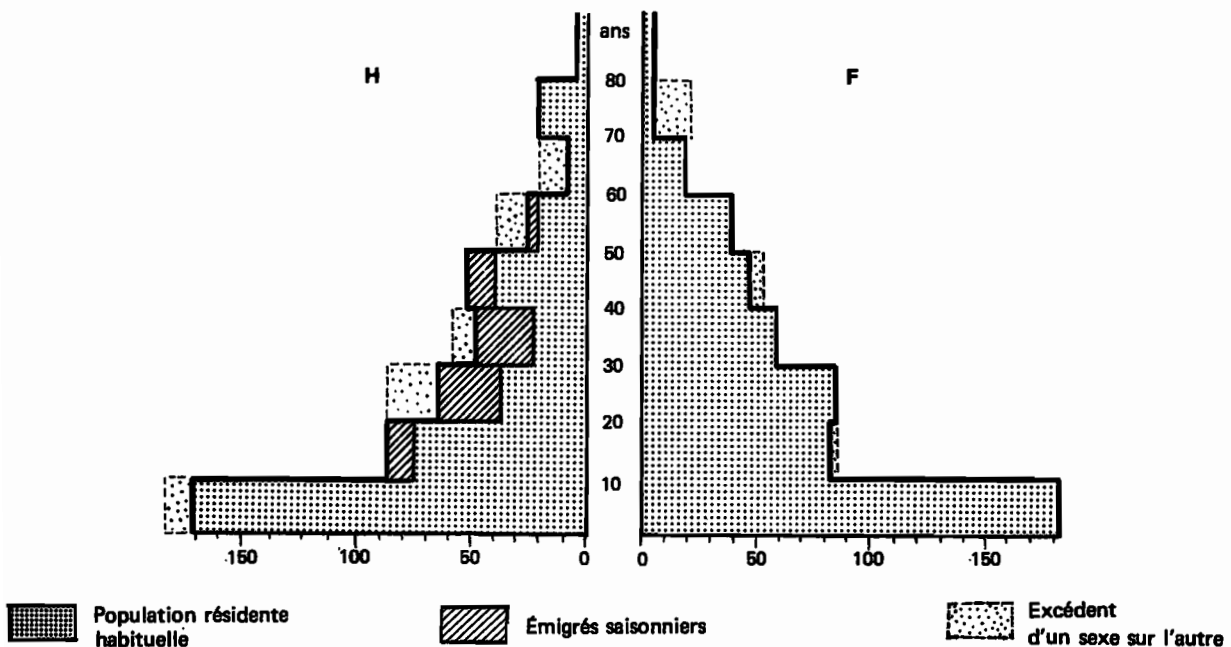


Fig. 8 - Pyramide des âges à Koudé en 1968.

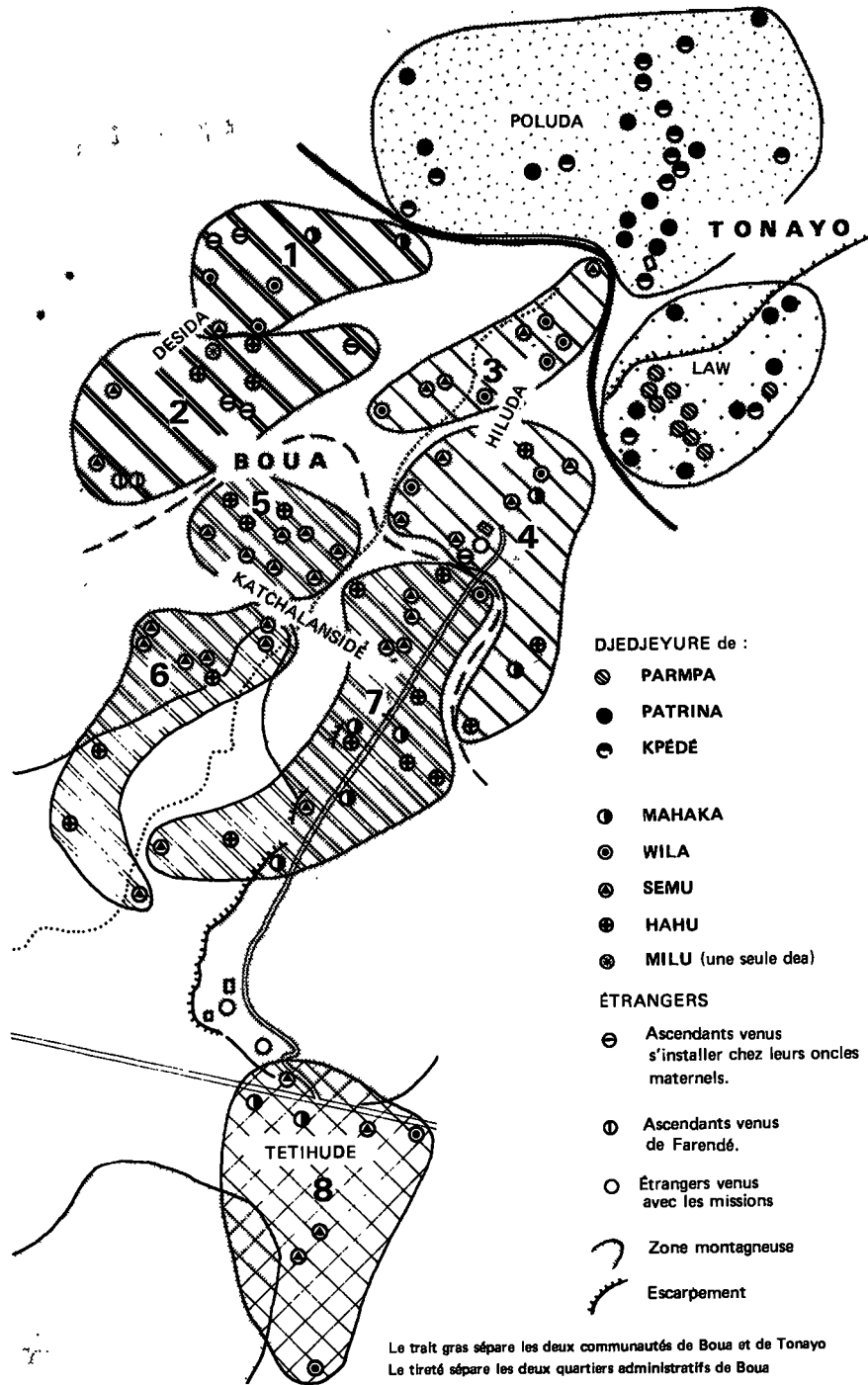


Fig. 9 – Groupes sociaux et groupes de travail à Koudé. Il peut y avoir des regroupements de *bara* :

- à un premier degré, les *bara* figurés avec le même type de hachure ou de pointillé.
- à un deuxième degré, les *bara* situés de part et d'autre du trait fort.

C'est au premier niveau de regroupement des *bara* que sont constitués les troupes.

Les numéros aident à la lecture de la carte h.-t n° 3.

Les divisions administratives ou l'agencement du paysage n'étant pas déterminants pour la connaissance du terroir, nous avons cherché à savoir s'il y avait dans ce village une ou plusieurs communautés agraires. La représentation cartographique des maisonnées (*dea*) par lignages majeurs (fig. 9) montre que ce village se répartit en deux groupes, l'un comptant 3 lignages, se situe au lieu dit Tonayo, au nord et nord-est ; le second composé de 5 lignages et d'un certain nombre de maisonnées d'« étrangers » (1) est entièrement

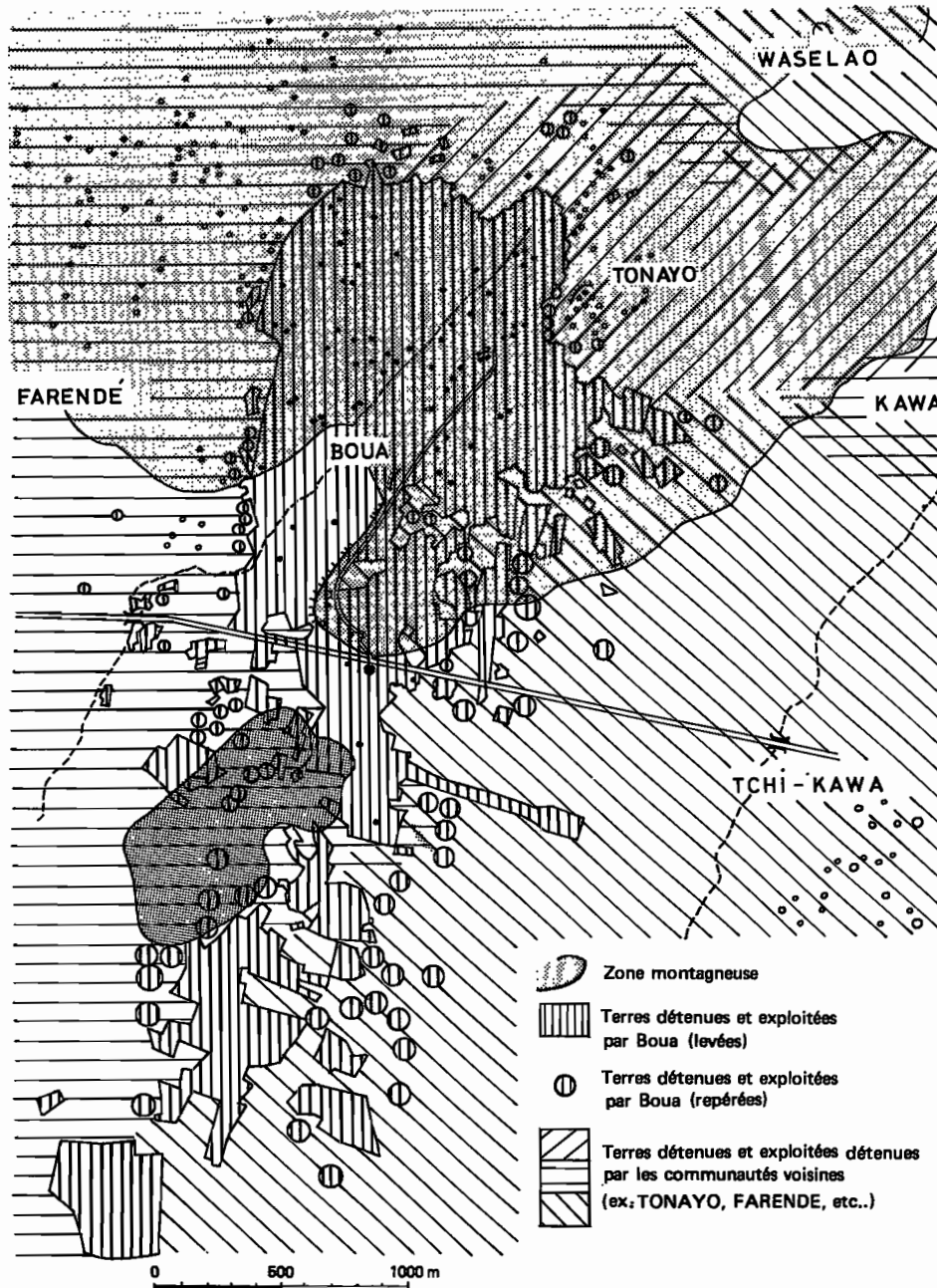


Fig. 10 - Le terroir de Boua.

(1) C'est-à-dire de Kabyè ayant des ancêtres autres que ceux communs aux 8 *djedjeyure* (lignage majeur) mentionnés. Ce sont pour la plupart, des gens descendant d'hommes venus se fixer chez leur oncle maternel dont ils ont reçu des terres (reliquat d'une organisation matrilineaire).

compris dans la partie restante du village appelé Boua. Ainsi, le village de Koudé se subdivise en deux fractions, d'ailleurs issues chacune, selon la tradition, de deux frères, dont celui de Boua était l'aîné. Chaque fraction correspond à une *communauté d'ascendants* (qui se manifeste par des cérémonies du culte des ancêtres). Chacune est aussi une *communauté de résidence* : les maisons de Boua sont établies sur les deux versants de la petite vallée de la Latiboa (d'ailleurs, *boa* ou *boua* signifie vallée) alors que celles de Tonayo sont installées sur le sommet de la « montagne » de Koudé.

Spatialement, cette distinction entre les deux fractions du village se concrétise par une orientation différente de leurs zones de cultures respectives : alors que les zones *desida* sont juxtaposées, les zones *tare* sont orientées différemment : celle de Tonayo s'étend vers l'est tandis que celle de Boua va vers le sud. Chacun de ces deux ensembles possède donc les caractéristiques d'un terroir. Boua, avec 680 habitants, répartis dans 102 exploitations groupées en 90 maisonnées, constituait un terrain de recherche convenable pour notre étude (voir fig. 10).

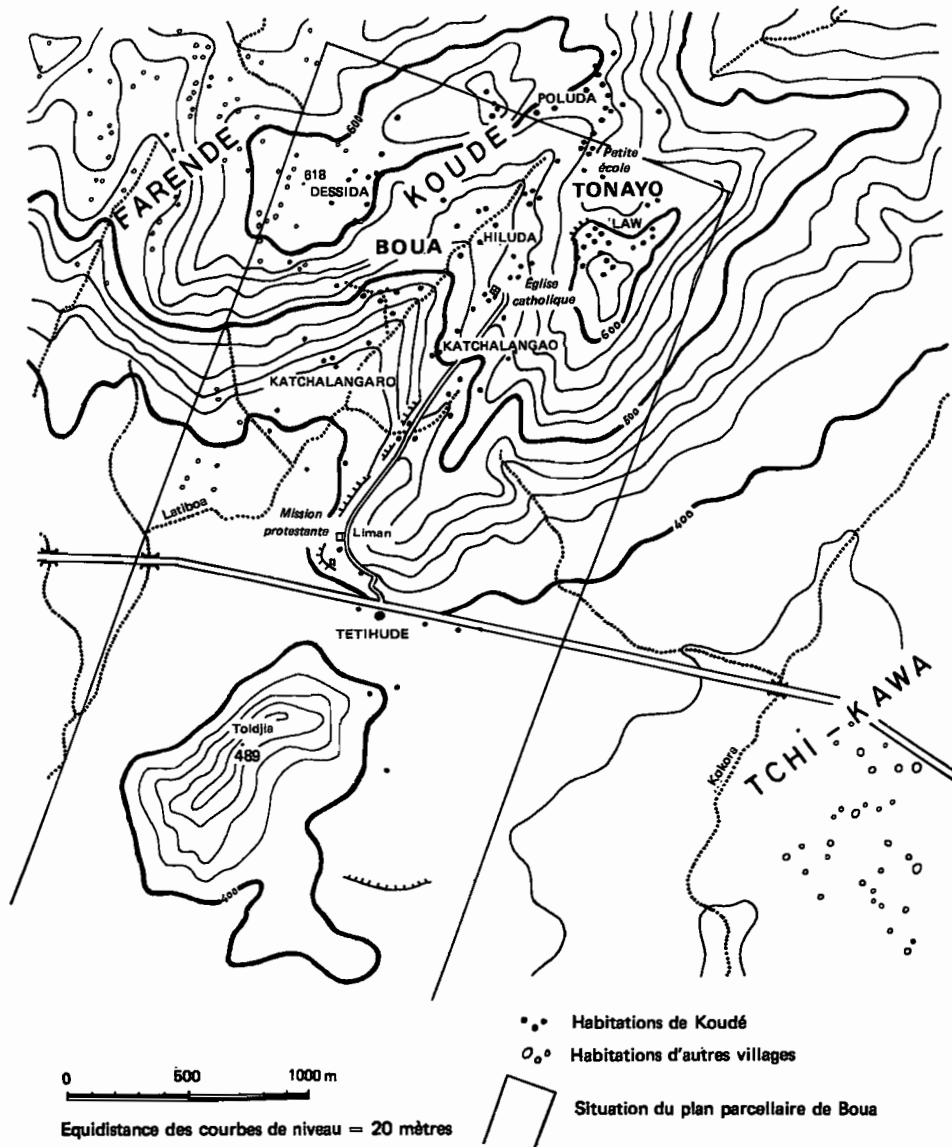


Fig. 11 - Topographie de la région de Koudé.

INDICATIONS METHODOLOGIQUES

Après qu'eût été effectué le recensement général de la population de tout le village de Koudé et que la communauté de Boua fût choisie pour l'étude en profondeur, il apparut que le relevé intégral de toutes les parcelles du terroir serait une tâche au-dessus de nos moyens. Aussi avons-nous décidé de ne lever intégralement qu'une bande de terrain, d'une largeur de 500 à 700 m, prenant en écharpe tout le terroir, depuis les habitations du haut de la montagne jusqu'aux champs de brousse de la plaine ; ceci donne un échantillonnage valable de tous les champs en *desida* et en *tare*, sur une distance de plus de 4 km. Notre but initial était de relever aussi toutes les parcelles des exploitations de deux lignages, de façon à pouvoir étudier la répartition du sol entre groupes de parenté. En cours de travail, la détermination que nous avons faite des lignages s'est révélée fautive et, par ailleurs, il s'est avéré que les exploitations comprenaient plus de parcelles que celles indiquées par les paysans lors du premier levé topographique (1). Nous avons donc dû nous contenter de 60 exploitations complètes sur 102, détenues par plusieurs lignages. Pour obtenir une vue générale du terroir et savoir jusqu'où il s'étendait, nous avons effectué une dizaine de transects : des cheminements rectilignes rayonnant autour de la partie levée, qui ont permis de relever la position (2) des champs de Boua, dans les zones où l'on nous avait, au préalable, indiqué une imbrication avec les terroirs voisins.

Le levé de terrain a été effectué en partie à la planchette à trépied et à la lunette holométrique (pour la zone montagneuse), en partie avec planchette et boussole topochoaix (pour les champs situés en plaine, le levé complémentaire des parcelles et les transects). Puis, nous avons assorti ce relevé topographique de fiches nous fournissant, par parcelle, le nom du propriétaire, celui de l'exploitant, le mode de tenure, les cultures sur cinq ans (les trois années antérieures, l'année de l'enquête et l'année à venir) la destination des récoltes (consommation, vente ou don) et les arbres. Nous avons fait aussi le relevé de l'état du sol (nature, pente et encombrement en pierres, aménagements).

Ces renseignements ont été complétés par les enquêtes portant sur les lignages, l'historique de l'habitat, l'inventaire du cheptel, les rendements agricoles et l'émigration.

De plus, des relevés quotidiens ont été faits sur la pluviométrie et les occupations journalières de 6 exploitants.

C'est à partir des données ainsi obtenues que nous avons pu établir nos cartes et nos documents pour l'étude du terroir.

PRÉSENTATION DE KOUDÉ ET DE BOUA (fig. 10 et 11)

Koudé est situé à 10 km au nord-ouest de l'agglomération de Kétao et à 6 km à l'ouest - sud-ouest de Pagouda, chef-lieu de canton du Lama-Dissi. Son territoire s'étend à la fois sur la vaste plaine de la Sossoa et sur le petit massif du Lama-Dissi.

Le terroir de Boua, situé dans ce territoire, est donc un terroir mixte de montagne et de plaine, assez caractéristique des terroirs du Kabyè. La montagne n'est constituée, en fait, que de grosses collines, aux pentes souvent très fortes, encombrées de rochers et cailloux. Deux croupes sensiblement parallèles séparent la petite vallée de la Latiboa, orientée nord-est - sud-ouest. En plaine, les rives de la Latiboa constituent un bas-fond humide, avant sa confluence avec la Sossoa.

(1) Et nous avons dû repasser deux fois auprès de chacun des 60 exploitants avant de ne plus découvrir, par recoupements, de nouvelles parcelles non déclarées.

(2) En fait, on relevait seulement, pour chaque champ, les deux limites traversées lors du cheminement, ce qui permettait de situer ces champs sur la carte (majorité des parcelles indiquées par un cercle sur la fig. 10).

Le versant occidental de la colline ouest porte les habitations du village de Farendé, dont Koudé est issu. Le nord porte les habitations de Waselao, la colline orientale appartient en grande majorité aux gens de Koudé et, pour une petite part, aux gens de Tchi-Kawa. Le versant oriental de cette colline et son prolongement sud, le Mont Toldjia (489 m) sont à peu près inhabités (probablement pour des raisons de sécurité). Les habitations les plus récentes se sont installées à proximité de la route.

Une grand-route, d'est en ouest, passe au pied de la montagne, joignant Farendé à Pagouda et Kétao ; une petite route, presque perpendiculaire à cette dernière, remonte dans la montagne sur moins de 2 km. Plus haut dans la montagne se trouve une petite école protestante. Le marché important le plus proche se tient à Farendé, tous les six jours. Il y a en permanence quelques commerçants à Pagouda et des boutiques à Kétao dont le très gros marché, hebdomadaire, est d'importance nationale.

L'organisation de Koudé aux points de vue géographique et sociologique peut paraître assez confuse parce qu'il y a trois sortes de regroupement : en fonction de la parenté, selon la résidence et pour les besoins administratifs (voir fig. 9). Sur le plan de la parenté, il y a, comme nous l'avons vu plus haut deux communautés, Boua et Tonayo. Sur le plan résidentiel, on compte dix *bara*, quartiers qui sont des groupements d'habitation (et de travail), donc à distinguer des regroupements administratifs nommés aussi quartiers. Sur le plan administratif, on ne distingue que trois quartiers. L'un est constitué par la communauté de Tonayo, qui comprend deux *bara*. Les deux autres correspondent à la communauté de Boua, numériquement trop importante pour constituer un seul quartier administratif (les huit *bara* ont donc été répartis en deux quartiers administratifs).

La population est, en 1968, de 1 004 habitants. Elle est répartie en 132 maisonnées, comprenant elles-mêmes 162 ménages. Ceux-ci peuvent n'être composés que d'une seule personne (3 cas) ou de plus de 12 (10 cas, dont celui exceptionnel, du chef, avec 25 personnes). Le plus grand nombre de ménages comprend entre 5 et 10 personnes. La moyenne est de 6,3 personnes par ménage (fig. 12b).

Boua, avec 680 habitants groupés en 90 maisonnées, comporte 102 ménages et 129 chefs d'exploitation. On peut considérer qu'il y a presque coïncidence entre les maisonnées et les ménages puisque, dans les 12 cas où cette coïncidence n'existe pas, il n'y a que 2 ménages par maisonnée. Mais, dans certains ménages, il peut se produire que des hommes âgés aient encore conservé le titre de chef d'exploitation sans que les quelques champs qu'ils cultivent toujours soient considérés comme de réelles unités d'exploitation ; d'où le décalage entre le nombre de chefs d'exploitation et le nombre de ménages. Dans cette étude, nous appellerons exploitations les seules unités d'exploitation réelles, c'est-à-dire les ménages.

LA SOCIÉTÉ ET LA TERRE

Comme le rappelle G. SAUTTER (1), ce qui, dans l'étude d'un système foncier, intéresse avant tout le géographe, « c'est la façon dont les données concrètes – qualité ou position des terres, techniques agricoles extensives, densité de population génératrice de pénurie ou d'abondance (...) réagissent sur les statuts fonciers » et « savoir si les traits spécifiques [du système foncier] (...) vont, par rapport à l'exploitation du milieu, dans le sens de l'efficacité ou de l'inefficacité ». La présentation que nous donnons ici du système foncier kabyè est surtout descriptive (2). Pour en donner une bonne interprétation, il faudrait évidemment tenir compte du facteur démographique.

(1) SAUTTER, 1968, pp. 123-124.

(2) En utilisant une démarche de travail essentiellement géographique, notre réflexion aurait dû partir de l'observation des cartes, que l'on aurait expliquées par les enquêtes faites précédemment ou ultérieurement. Pour notre étude, les cartes n'ont pu être réalisées que fort tard. L'impression que nous avons eue sur le terrain d'une imbrication des terres et du caractère compliqué du fonctionnement du système foncier s'est transformé, après l'élaboration des cartes, en certitude d'un enchevêtrement extrême des « propriétés » et d'une grande complexité dans les transferts de terres. Étant donné cette surprenante constatation et dans l'impossibilité où nous étions de faire des enquêtes complémentaires après l'analyse des cartes et des graphiques, les explications que nous donnons en présentant les faits ne pourront pas toujours satisfaire le lecteur.

L'APPROPRIATION DU SOL

Le *teto* couvre une vaste superficie puisqu'en l'occurrence il englobe tout le Lama-Dissi. Sa double signification (espace et hommes) inclut donc les habitants qui peuplent cet ensemble. A l'origine le *teto* a été approprié par un certain nombre de chefs de famille qui en ont pris possession et qui, de ce fait, en sont devenus les *tetuniema*, terme rapporté par J.-C. PAUVERT qui le traduit par « fondateurs de la terre ». Le territoire bien défini du *teto* est partagé entre les descendants de ses fondateurs qui, divinisés, restent les seuls véritables propriétaires du sol. Les chefs des maisonnées (*saso*), de chaque village (*edjade*), de chaque quartier (*hara*) ne sont dépositaires que d'un droit de gestion de ce territoire et ils n'en jouissent qu'à titre de descendants des *tetuniema* (1).

Il n'y a pas de chef de terre. Celui que J.-C. PAUVERT nomme ainsi et dont il dit avec raison qu'il « représente le pouvoir de disposition des premiers occupants » n'est à notre avis que le prêtre du *teto* et sa fonction, essentiellement religieuse, consiste à servir d'intermédiaire entre les hommes vivants et les ancêtres fondateurs divinisés. En cas de conflit foncier, ce n'est pas ce prêtre qui arbitre. C'est l'assemblée des *saso*, présidée autrefois par un vieillard qui s'était imposé par sa sagesse et, de nos jours, par le chef officiel du village, assisté des *saso*.

Légué par les ancêtres, le *teto* est inaliénable. Le prêtre dont il vient d'être question ne pourrait donc que s'opposer à toute atteinte portée à l'intégrité territoriale du *teto*.

La représentation cartographique des possessions des *djedjeyure* (lignage majeur) (carte n° 2) montre un émiettement considérable des terres lignagères qui se traduit par une mosaïque complexe. Les différents *djedjeyure* ont des parcelles contiguës sans que l'on puisse attribuer à chacun d'eux un territoire d'un seul tenant délimité par quoi que ce soit. L'hétérogénéité de cette mosaïque est aussi grande pour les champs éloignés (*tare*) que pour la zone de culture intensive (*desida*). On explique mal une telle imbrication des terres, si ce n'est par le fonctionnement du système foncier (que nous présenterons plus loin). Si, quittant la répartition par *djedjeyure* (ou lignages) on passe à celle par *hara* (ou unités de résidence), on voit apparaître (carte n° 3) un regroupement dans la zone *desida* alors qu'il n'apparaît pas toujours dans *tare*. En *desida*, zone des cultures les plus importantes, qui nécessitent de gros investissements en travail, les cultivateurs ont, en effet, cherché à grouper leurs champs à proximité de leurs habitations.

LES DROITS D'USAGE

C'est le *saso*, chef de la maison ou du groupe familial (*dea*) qui répartit la terre entre les membres du groupe. Il ne s'agit pas d'une cession en pleine propriété mais d'un droit de jouissance. C'est en tant que membre du groupe de lignage et non en tant qu'individu que l'on reçoit le droit d'utiliser une partie du *teto*. Cette répartition est valable pour la durée de la vie du *saso*. A sa mort, on procède à une nouvelle répartition de l'ensemble des terres, et l'on fait en sorte que chacun des fils reçoive une part des différents types de sols représentés dans l'ensemble des champs, le benjamin étant avantagé par rapport à ses frères (il reçoit la maison paternelle qu'il continuera d'habiter à la mort de son père et le champ qui l'entoure). Si l'un des héritiers est absent (émigré) depuis un certain nombre d'années, on ne tient pas compte de lui dans le partage. Mais s'il revient, ses frères lui attribuent, sur sa demande, un lot de terres.

Les femmes ne reçoivent jamais de terres en héritage. Sauf rares exceptions (cf. plus loin) elles n'en sont pas non plus détentrices. Mais selon des témoignages, la transmission des terres se serait faite autrefois au

(1) PAUVERT, 1965, pp. 69-89.

profit des neveux utérins (fils de sœurs) plutôt qu'au profit de fils directs. Cette forme d'héritage aurait entraîné de tels conflits que l'administration coloniale, d'autorité, aurait supprimé cette coutume. Il est probable que ce système a dû co-exister avec l'autre pendant un certain temps, ce qui pourrait fournir une explication à la mosaïque actuelle des propriétés.

LES TENURES

Les terres

Les terres sont inaliénables et exploitées en faire-valoir direct, par leurs propriétaires ou leurs descendants directs, selon la répartition du *soso*. Toutefois, les exceptions sont nombreuses et si la pratique du gage a maintenant disparu, on note plus fréquemment celles du prêt voire de l'échange.

Il arrivait autrefois qu'un chef de famille mette *en gage* une parcelle, en contrepartie de la remise de certains biens dont il avait un besoin urgent, comme de l'argent pour l'impôt, un bœuf pour un sacrifice, de la nourriture en temps de disette. Des délais de remboursement n'étaient pas fixés précisément ; il est arrivé souvent que le gage soit resté dans la famille du créancier assez longtemps pour qu'il ne puisse plus être récupéré, faute de la restitution assez rapide de la créance dont la nature et surtout l'importance avaient été oubliées. La terre restait alors légitimement à son détenteur sans pour autant que soit totalement perdue de vue son origine de gage fourni à l'occasion d'un emprunt.

On distingue *quatre types de prêts*, selon leur durée (qui détermine les termes employés pour les désigner).

Le prêt « *pour le sorgho* » n'a pas de limitation de durée et persiste tant que la parcelle est cultivée, quelle que soit la culture pratiquée et en quelque endroit qu'elle soit située.

Le prêt « *pour l'igname* » est consenti pour 3 ans : c'est la durée d'une rotation-type : une année d'igname suivie de 2 années de sorgho. Ce prêt est renouvelable.

Un troisième type est, non plus un prêt, mais « *un emprunt pour le pois de terre* » ; il n'est pas formalisé. Il est pratiqué dans la zone éloignée du village, en *tare* : sans accord préalable, une terre inutilisée par son propriétaire peut être mise en culture par un tiers pendant une année, pour le pois de terre, plante qui ne « fatigue » pas le sol.

Un quatrième type de prêt est celui d'un terrain pour construire une maison. Là encore, la concession est faite sans limite de temps, mais à la différence des terrains destinés à la culture, l'accord des ancêtres du propriétaire du sol doit être obtenu.

Le prêt est généralement fait, dans tous les cas, sans contrepartie, sauf un cadeau symbolique des prémices récoltées dans le champ. Cet échantillon de la récolte matérialise la reconnaissance de l'emprunt. Pour des prêts de longue durée, la terre est laissée aux descendants de l'emprunteur avec l'accord du prêteur. Comme dans le cas des mises en gage, des prêts prolongés pendant plusieurs générations ont pu conduire à des appropriations tantôt abusives, tantôt de bonne foi.

Les prêts se font autant à l'intérieur d'un lignage qu'entre voisins de *bara*, ou qu'entre habitants de villages différents. Dans ce dernier cas, ils sont peu nombreux : ainsi, on n'a relevé que 26 parcelles (sur plus de 1 000) empruntées ou prêtées par Boua aux communautés voisines de Farendé et de Tchi-Kawa.

Une dernière forme de tenure est *l'échange* qui peut s'analyser comme un emprunt réciproque de terres contracté par deux propriétaires pour des raisons diverses, en particulier pour rapprocher leurs champs de leur habitation, agrandir un lopin de terre ou s'éviter, dans les deux cas, des allées et venues trop longues.

On ne remarque ni fermage, ni location, ni métayage. Pourtant, il semble exister une amorce de ce dernier. Des vieillards devenus incapables de cultiver, et sans famille pour les nourrir, confient leurs terres à des jeunes hommes qui les mettent en valeur et leur versent la moitié des produits. Ce serait donc une sorte de métayage à mi-fruit, peut-être de cession en viager.

Ces modes de tenure font l'objet de la carte n° 4. On voit qu'il y a peu d'emprunts dans la zone d'habitat ancien et qu'ils sont localisés en majorité autour des maisons nouvellement installées près de la grand-route et au sud de celle-ci, en *tare*. Des comptages faits par ailleurs sur l'échantillon de 60 exploitants, montrent que 1/5 de la superficie exploitée fait l'objet de prêts. Le cas des emprunts « *pour le pois de terre* » est

devenu insignifiant puisqu'on n'en a relevé qu'un seul exemple. Sur la carte, on remarque 8 champs qui ont été gagés autrefois et qui n'ont pas été repris par leurs propriétaires ou leurs descendants. Ces champs restent aux mains de leurs détenteurs actuels parce que, si généralement on se souvient de la créance, son montant a été oublié ou bien n'a pas été remboursé.

La figure 10 représente l'ensemble de toutes les terres du terroir de Boua exploitées par cette fraction du village (1). Sa partie nord, qui correspond à *desida*, est relativement massive et homogène. Sa partie sud, au contraire, qui correspond à *tare*, montre de profondes imbrications avec les territoires des villages voisins, Farendé et Tchi-Kawa. Cela pourrait s'expliquer par les différents transferts de terres que peuvent provoquer les gages anciens, les emprunts et les échanges prolongés pendant quelques générations.

La compacité de *desida* s'explique à partir de la carte (n° 3) de la répartition du sol selon les *bara*. Elle montre que les exploitations tendent à grouper leurs champs permanents à proximité immédiate des habitations et que celles-ci n'étant pas très loin les unes des autres, tous les champs permanents se trouvent être jointifs. Pour *tare*, l'explication semble être la suivante : le sol de la plaine, beaucoup plus exposé aux incursions étrangères et ayant une moindre valeur (éloignement des habitations), a dû être occupé quelque peu au hasard et simultanément par des gens venus de différents villages. Ensuite seulement les limites ont été matérialisées par des alignements de pierres.

Les arbres

Les arbres peuvent faire l'objet de droits d'usage distincts de ceux du sol. Les femmes, de par leur rôle (rechercher du combustible, cueillir des fruits, nourrir le bétail à l'étable avec des rameaux feuillus) peuvent être détentrices de ces droits et en disposer. Mais elles n'en possèdent aucun sur le palmier à huile dont la cueillette ne peut être faite que par un homme.

LA RÉPARTITION DU SOL

La totalité du sol est appropriée et cultivée (les friches sont pratiquement inexistantes). Mais la répartition en est très inégale, qu'il s'agisse des superficies cultivées ou possédées. La même disparité règne si l'on retient le critère des bouches à nourrir ou celui des hommes actifs cultivateurs.

Les surfaces cultivées ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes à nourrir sur l'exploitation (voir fig. 12 a et 12 b). En effet, si l'on calcule les surfaces par bouche à nourrir on voit que celles-ci varient entre 14 et 90 ares et que dans l'ensemble, elles se situent entre 15 et 55 ares, soit une variation allant presque du simple au quadruple.

Cette inégalité dans la répartition des terres cultivées ne vient pas non plus du nombre des agriculteurs actifs dans chaque exploitation. En effet, le taux calculé dans ces conditions varie entre 45 et 340 ares par agriculteur actif et la majorité s'inscrit entre 70 et 190 ares soit encore dans un écart allant du simple au triple (2).

Les superficies possédées varient de 0 à 1890 ares, la moyenne se situant autour de 300 ares. Les surfaces cultivées vont de 15 à 650 ares (fig. 12 a). Si l'éventail est beaucoup plus large pour les propriétés, celui des exploitations est corrigé par le système des prêts et emprunts (fig. 13). Dans les deux cas, les disparités sans être aussi grandes, restent importantes, phénomène que masquent les moyennes.

(1) Elle a été obtenue à partir de notre plan parcellaire, des champs non levés (dont la taille est approximative et dont la situation n'a pu être vérifiée exactement) et de transects qui nous ont permis de procéder à des sondages dans diverses directions autour de la partie levée.

(2) De ces calculs est exclue l'exploitation du chef du village, trop particulière du fait de sa position sociale.

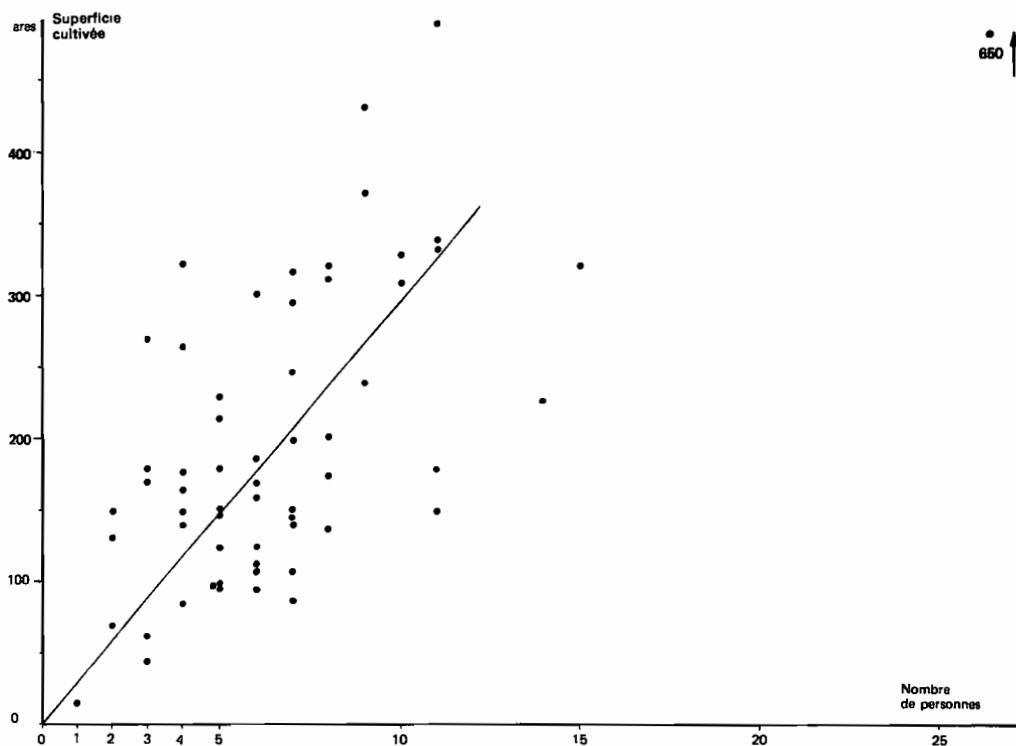


Fig. 12a - L'inégale répartition du sol pour soixante exploitations selon :
 - la superficie cultivée qu'elles couvrent
 - le nombre de personnes qu'elles nourrissent.

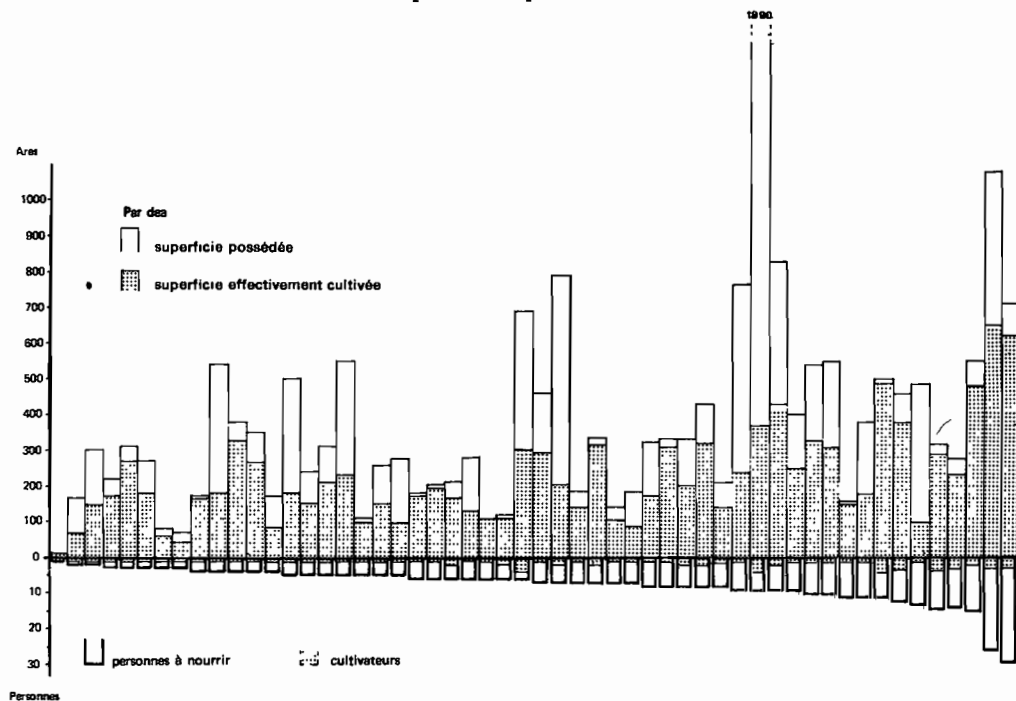


Fig. 12b - Terres possédées et cultivées ; inventaire des ressources humaines pour cinquante-quatre *des*.

On s'explique mal cette inégalité dans la répartition des terres qui ne peut venir d'une différence de fertilité entre les terres de *desida* et celles de *tare*, étant donné que l'essentiel des champs pour chaque exploitation est situé en *desida*. Nous sommes donc contraint d'admettre qu'il y a des exploitants beaucoup plus actifs que d'autres et qu'il y a des familles riches et des familles pauvres (1).

On saisit mal les rapports entre prêts et/ou emprunts d'une part et surfaces possédées et/ou cultivées d'autre part. Pour tenter d'éclairer le désordre qui semble régner, nous avons dressé un graphique (fig. 13). On comprend que les *dea* (ou maisons) possédant peu de terres prêtent peu ou pas mais qu'en revanche elles empruntent, comme c'est le cas pour la vingtaine des premières *dea*. Mais on s'étonne de voir des *dea* emprunter sensiblement les mêmes superficies que celles qu'elles cultivent alors qu'elles en possèdent déjà à peu près autant (*dea* n^{os} 11, 16, 17, 22). On remarque même deux *dea* empruntant plus qu'elles ne cultivent (n^o 1 et 38). On voit aussi deux autres *dea* (n^{os} 41 et 47) qui, possédant beaucoup de terres, empruntent mais ne cultivent que peu par rapport à la superficie totale qu'elles détiennent.

On constate aussi une grande complication dans la pratique du système de prêts et d'échanges. En effet, si un homme peut emprunter ou prêter à plusieurs personnes, il peut encore emprunter à l'un et en même temps prêter à l'autre. C'est le cas pour 20 des 54 *dea* du graphique. Nous hasardons plus loin une explication de ce fait.

LE PARCELLAIRE ET SON ÉVOLUTION

Le parcellaire constitue le fond de carte des plans présentés. On y remarque, au premier coup d'œil, l'exiguïté relative des champs en *desida* d'une part, et dans la zone des bas-fonds d'autre part, où les superficies moyennes sont respectivement de 25 ares et de 10 ares. En *desida*, tout le terrain étant exploité en culture continue, le parcellaire de culture coïncide, à peu de chose près, avec le parcellaire foncier.

En *tare*, les parcelles sont beaucoup plus vastes : elles ont en moyenne 85 ares. Certaines sont trop grandes pour être cultivées en une seule fois, si bien que l'on peut avoir plusieurs champs distincts dont quelques uns restent en jachère dans une seule parcelle (2). De ce fait, le parcellaire foncier ne correspond pas toujours exactement au parcellaire de culture.

La forme des champs est généralement quadrangulaire. Tous, même ceux de brousse sont limités par des alignements de pierres. D'une façon générale, les champs sur pente ont une forme nettement plus allongée que les autres. Cela tient à ce que l'on partage toujours un champ dans le sens de la pente, pour que chacun des nouveaux possesseurs dispose d'un échantillon complet des types de sols dont les qualités se nuancent du sommet du piémont.

Pour expliquer le découpage très prononcé de ce parcellaire et l'imbrication des champs dont il est le reflet, rappelons que son histoire foncière s'est déroulée dans un contexte de forte densité de population.

La terre, rare, était aliénée le moins possible. Mais, du fait de sa rareté, elle avait acquis une valeur qui faisait qu'elle pouvait être échangée contre des vivres en cas de disette. Par ailleurs elle était recherchée aux fins d'acquisition : il s'en est suivi des transferts de « propriété », à l'intérieur de la communauté ou bien entre Boua et les communautés voisines. La terre avait très probablement moins de prix dans la zone de champs de brousse que dans la partie du terroir habitée et cultivée intensément. Ainsi, les transferts auraient été plus nombreux à *tare*, ce qui expliquerait que l'imbrication entre terroirs y soit plus importante.

Actuellement, le parcellaire foncier ne subit plus guère de modifications : la pression sur la terre s'étant relâchée du fait de l'émigration, et la participation de la région à un circuit économique plus large ayant supprimé les disettes graves, la terre n'a pas conservé la valeur qu'elle avait au temps du système économique autarcique et du surpeuplement : les transferts de terre sont devenus rares.

Les imbrications entre les « propriétés » des différents groupes de Boua et l'enchevêtrement du terroir avec ceux des communautés voisines nous amènent à constater que la rigidité des règles de transmission du sol est atténuée par des possibilités de transferts de terre. Ces transferts, provisoires (grâce aux prêts, très utilisés) ou bien définitifs (pas formalisés donc plus exceptionnels) permettent de corriger la rigueur du fonctionnement du système de transmission des terres.

(1) En récapitulation de ces considérations sur la répartition du sol, nous présentons un tableau et un graphique regroupant, cette fois-ci par *dea*, les renseignements utilisés dans le développement.

(2) Ces cas étant peu nombreux, nous avons figuré sur la carte les limites de ces champs.

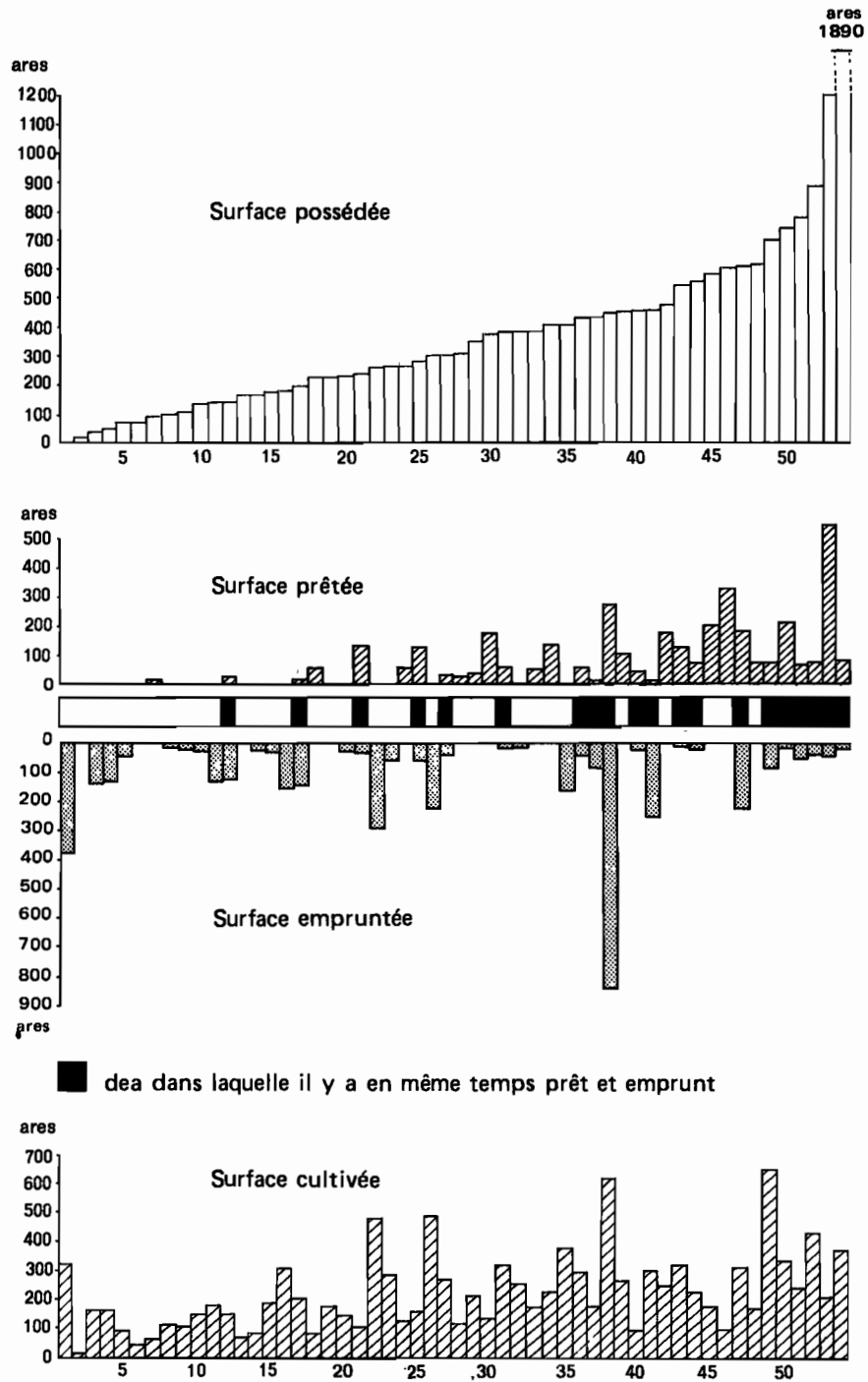


Fig. 13 - Surface possédée, prêt et/ou emprunt et surface cultivée pour cinquante-quatre *dea*.

TABLEAU II

Inventaire des ressources de 54 dea de Boua

Surfaces en m ² par <i>dea</i>			Nombre par <i>dea</i> de				Observations
cultivée	empruntée	prêtée	cultivateurs	bouches à nourrir	femmes	émigrés définitifs	
65 175	8 500	7 300	3	26	6	/	
62 050	84 500	28 000	3	29	7	2	maison du chef
49 100	22 225	/	4	11	4	3	
48 000	29 550	/	2	15	4	/	
43 250	3 975	7 650	2	9	1	6	
37 975	16 425	14 775	3	12	6	/	
37 225		8 000	4	9	1	5	
33 545	1 425	20 850	1	10	2	3	
32 450	38 250	/	1	4	1	/	
32 150	600	12 325	2	8	2	1	maison d'un chef de quartier
31 850	1 225	5 825	2	7	2	1	
31 175	12 525	18 150	1	10	2	1	
31 125	15 300	/	1	8	1	/	
30 225	14 000	750	4	6	1	/	
29 575	4 275	5 400	1	7	1	6	
28 975	5 875	/	3	14	4	5	
27 050	4 000	2 925	1	3	1	2	
26 600	/	10 150	1	4	1	/	
25 100	1 175	/	1	9	3	/	
24 100	4 925	6 425	1	9	2	4	
23 025	2 075	7 175	1	5	1	1	
22 825	/	13 350	3	14	4	3	
21 675	/	3 325	1	5	1	/	
20 800	3 875	54 725	2	7	3	/	
20 300	15 475	1 675	2	8	2	1	
18 850	3 025	/	1	6	2	/	
18 100	13 075	/	1	3	1	/	
18 050	8 200	1 125	1	5	2	2	
17 925	/	20 150	1	11	1	1	
17 700	/	/	1	4	1	1	
17 600	/	/	1	3	1	4	
17 525	/	5 050	1	8	2	6	
16 750	13 925	2 700	1	6	1	/	
16 600	5 925	12 425	2	6	1	1	
16 500	13 125	7 450	1	4	1	/	
15 200	12 450	2 400	1	5	2	1	
14 925	2 750	/	1	11	2	/	
14 900	/	18 000	1	2	1	1	
14 850	2 850	/	1	5	3	/	
13 925	/	17 200	1	7	1	6	
13 900	/	5 375	1	8	4	1	
12 800	/	2 675	1	6	1	/	
11 325	1 375	/	1	6	3	/	
10 800	2 150	/	2	6	1	3	
10 725	3 400	13 000	1	7	3	/	
9 650	2 175	/	1	6	1	/	
9 525	4 500	/	1	5	1	2	
9 400	/	32 900	1	5	2	2	
8 875	2 375	/	1	7	1	1	
8 625	/	5 650	1	4	2	/	
7 095	/	/	1	2	1	1	
6 225	/	1 050	1	3	2	1	
4 575	/	/	1	3	2	/	
1 450	/	/	/	1	1	/	

Ce système foncier, en définitive assez souple n'exclut tout de même pas de fortes inégalités dans la répartition du sol. En effet, à regarder la carte n° 2 de la répartition du sol entre « *djedjeyure* », il semble bien que, malgré des structures sociales et politiques dites égalitaires, il ait existé une compétition pour le sol, ou, plus précisément, une nécessité de conserver, agrandir si possible, et transmettre le patrimoine foncier, pour permettre la subsistance, sur un espace limité, du groupe qui tendait à s'accroître. On trouve là une préoccupation très justifiée dans une région où la forte densité de population engendrait la pénurie de terre.

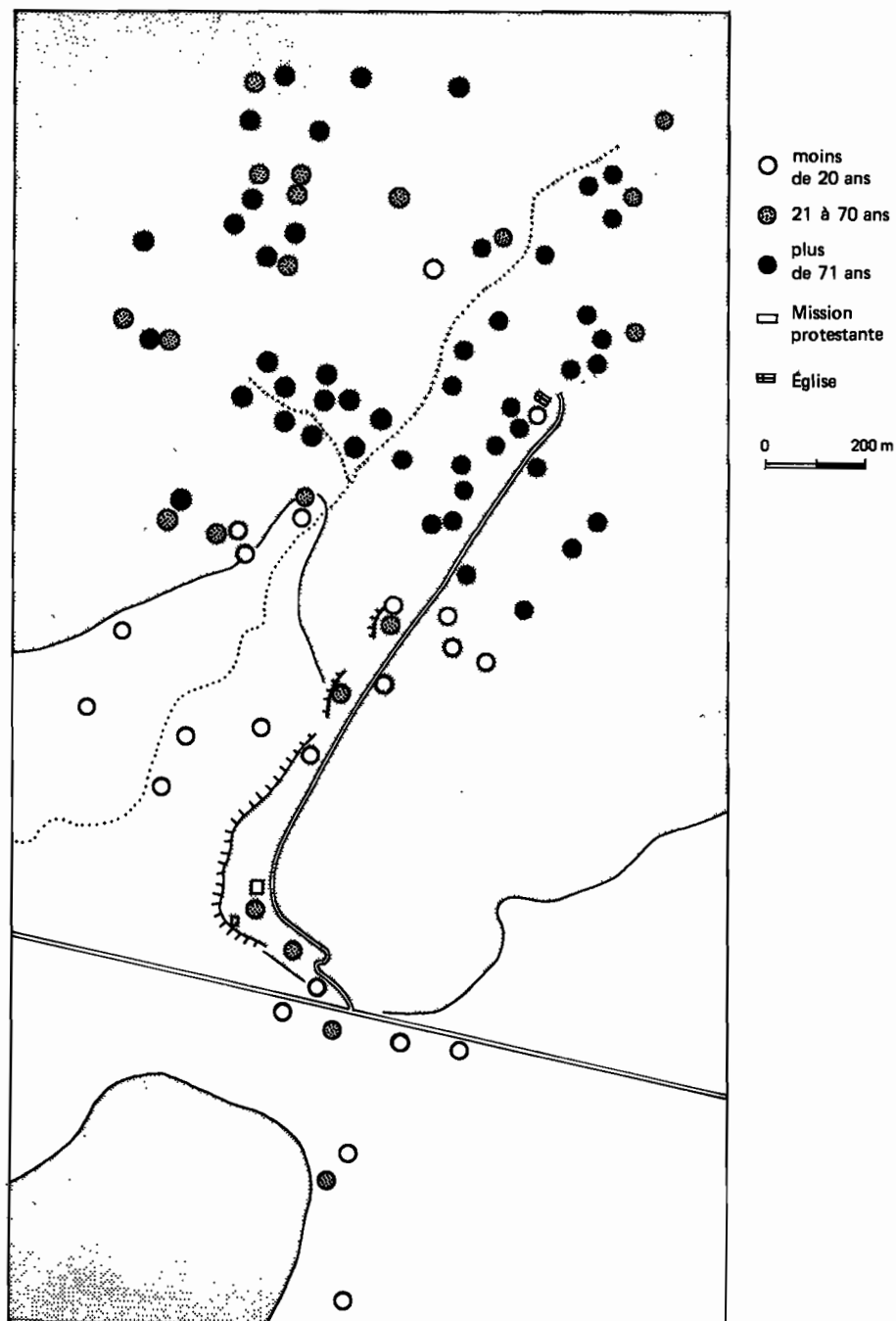


Fig. 14 - Age des habitations.

L'ESPACE AGRAIRE

Ce qui domine dans l'agencement des éléments qui composent le paysage agraire du terroir, c'est la distinction entre la montagne et la plaine. Dans l'un comme dans l'autre domaine, la présence de l'homme est visible. Mais la montagne témoigne d'une activité plus importante.

L'HABITAT, LES PISTES, LES LIEUX SACRÉS

L'habitat et l'habitation

Comme dans tout le pays kabyè, l'habitat est dispersé et l'on ne remarque aucune agglomération du type village. Les habitations sont peu visibles dans le paysage : les maisons, basses, sont dispersées. Ce sont surtout les bosquets d'arbres conservés auprès d'elles pour leur ombrage qui, le plus souvent, permettent de les situer. Pourtant, du fait même de sa dispersion, l'habitat est déterminant pour l'organisation de l'espace agraire.

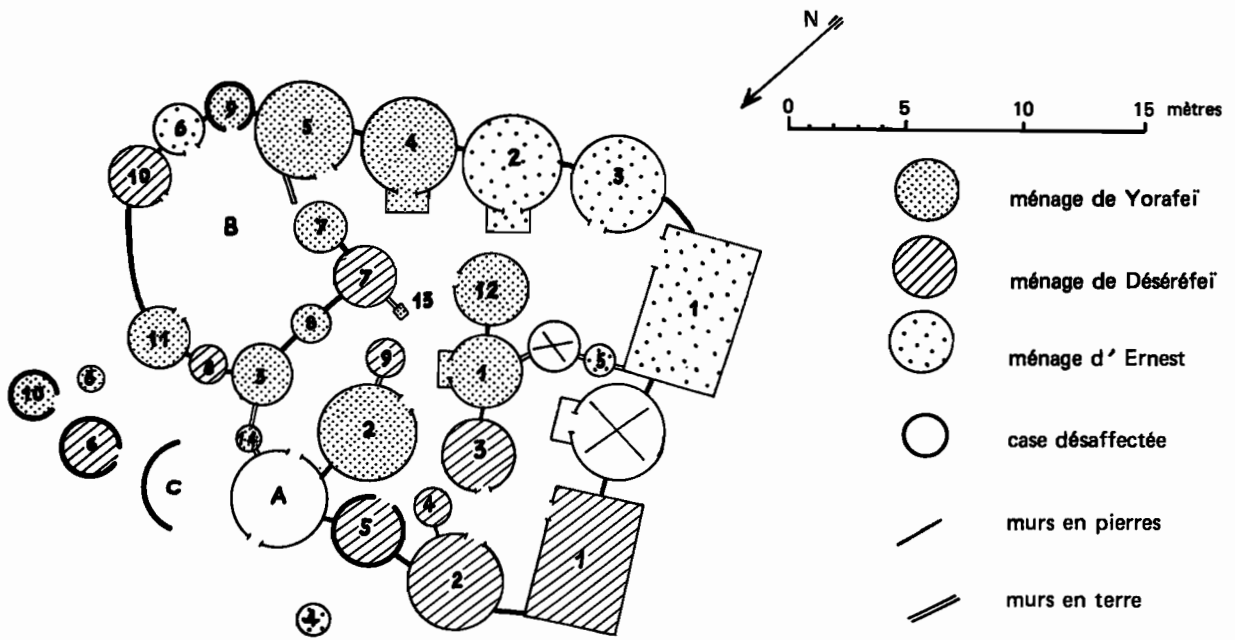
Traditionnellement, les maisons étaient situées sur les sommets et sur les flancs de la petite vallée de la Latiboa. Cette situation n'est pas en rapport avec les points d'eau, nombreux, et en général pérennes mais s'explique plutôt par des raisons de sécurité. C'est pour ces mêmes raisons qu'étaient laissés inhabités le mont Liman et le versant est de la montagne qui constituaient un glacis protecteur avant la plaine qui, elle, était facilement envahie par les cavaliers bariba. La sécurité totale qui règne depuis une cinquantaine d'années et la densité du peuplement des hauteurs ont entraîné l'extension de l'habitat vers la plaine, ce dont témoigne la figure 14 : les *dea* récentes se sont installées soit dans le bas-fond, soit sur la croupe orientale, soit à proximité de la route. Celles de la croupe orientale ne semblent avoir aucun rapport avec la petite route desservant la chapelle et n'ont fait que profiter de sites intéressants et disponibles, autrefois impraticables pour des raisons de sécurité. Une partie des *dea* situées en plaine sont venues rejoindre celle du premier chef administratif qui avait été contraint de s'installer à proximité de la grand-route. L'extension de l'habitat dans le bas-fond et sur la plaine est freinée par la rareté des emplacements propices aux constructions, car les sols y sont trop argileux.

L'unité d'habitation est la *dea* (1). C'est une ferme (fig. 15 et 16), c'est-à-dire en même temps une habitation, le lieu où l'on stocke les récoltes et un abri pour les bêtes. Les constructions répondant à ces trois fonctions sont groupées en un même lieu, en montagne : sur un replat de la pente, un épaulement rocheux, le sommet d'une petite croupe ; en plaine : dans un endroit sec, très souvent sur la cuirasse ferrallitique. Les cases sont rondes, aux murs de terre, couvertes d'un toit pointu fait de graminées. Seuls les murs des bergeries sont en pierre ainsi que le mur d'enceinte (2), qui rejoint les constructions situées à l'extérieur, de façon à ce que l'ensemble ne s'ouvre sur le dehors que par une seule issue, la case vestibule (A. fig. 15). Cette disposition en cases groupées et entourées par un mur se justifie très certainement par la fonction défensive qu'avait autrefois la maison. Autour de cette maison on trouve très souvent, proche de l'entrée, quelques autres constructions d'importance secondaire : des petits greniers, une bergerie de jour dans laquelle on attache le petit bétail pendant la saison des cultures, le trou à fumier (C. fig. 16) (dont les parois sont construites) et le foyer-séchoir pour le petit mil précoce (claire surmontant un foyer construit et à travers laquelle passe la fumée).

La construction des greniers (en terre) est celle qui est faite avec le plus de soin. Le matériau utilisé est un mélange de paille et d'argile spécialement choisie pour sa finesse et sa compacité une fois sèche. Les greniers sont construits sur une bonne assise, souvent un gros rocher en place ; on leur donne, soit un large pied, soit trois petits. Au-dessus, le corps du grenier a la forme d'une coupe ou d'un entonnoir ventru qui, à mi-hauteur, se rétrécit sur une petite ouverture qui laisse juste le passage d'un homme ; on ferme cette ouverture d'une pierre plate et d'un couvercle amovible que l'on couvre d'un toit conique en paille. L'intérieur, lorsque le grenier a trois pieds, se partage en trois compartiments verticaux jusqu'au tiers de la hauteur.

(1) Nous préférons ce mot kabyè à celui, impropre, de concession ou celui de *soukala* qu'avait généralisé l'administration coloniale dans le nord du Togo.

(2) La construction de murs de pierre est une petite particularité du Lama-Dissi.

Fig. 15 - Plan de la *desa* (fig. 16).Fig. 16 - Vue cavalière d'une *desa*.

LÉGENDE DE LA FIGURE 15

Ménage de Yorafeï, chef de la dea

- 1 - Case de Nomta, première épouse de Yorafeï (+ 1 enfant)
- 2 - Cuisine de Nomta
- 3 - Grenier de Nomta
- 4 - Case de Makomawé, deuxième épouse de Yorafeï (+ 1 enfant)
- 5 - Cuisine de Makomawé
- 6 - Grenier de Makomawé
- 7 - Grenier de Yorafeï
- 8 - Deuxième grenier de Yorafeï
- 9 - Ancienne bergerie de nuit du ménage de Yorafeï
- 10 - Bergerie de jour du ménage de Yorafeï
- 11 - Grange du ménage de Yorafeï
- 12 - Case du culte familial des ancêtres dont Yorafeï est le prêtre
- 13 - Pendoir.

Noter l'absence de case pour Yorafeï. Il séjourne chez l'une ou l'autre de ses femmes.

Ménage de Déséréfeï

- 1 - Maison de Déséréfeï, frère cadet de Yorafeï
- 2 - Case de Koudjou, deuxième épouse de Déséréfeï

- 3 - Cuisine de Koudjou
- 4 - Poulailler
- 5 - Bergerie de nuit
- 6 - Bergerie de jour
- 7 - Grenier de Késéréfeï
- 8 - Grenier de Késéréfeï
- 9 - Grenier de Késéréfeï
- 10 - Grange.

La case ronde voisine de la maison de Déséréfeï est celle de sa première épouse décédée récemment. A côté, son grenier.

Ménage d'Ernest

- 1 - Maison d'Ernest, fils de Yorafeï
- 2 - Case de Madeleine, épouse d'Ernest (sans enfant)
- 3 - Cuisine de Madeleine
- 4 - Grenier d'Ernest
- 5 - Grenier d'Ernest
- 6 - Grange.

Lieux communs

- A - Vestibule
- B - Séchoir à grains
- C - Trou à fumier.

Cette *dea* est construite sur un endroit plat.

A l'intérieur de la *dea* (voir fig. 15 et 16), chaque ménage se regroupe dans une cour où se trouve le foyer et sur laquelle s'ouvrent les cases. Chaque femme possède une case faisant office de chambre, le plus souvent séparée de l'extérieur par un petit vestibule bas, de forme rectangulaire, dans lequel on se tient le jour et où dorment les enfants. En outre chacune dispose d'une case lui servant de cuisine. Traditionnellement les hommes n'ont pas de case et passent la nuit chez leur(s) épouse(s). Mais de plus en plus, imitant ce qu'ils ont vu dans le sud, en pays d'émigration, ils se construisent une case rectangulaire qui leur est personnelle. Elle comprend deux ou plusieurs chambres ; elle est parfois couverte de tôles. Lorsqu'elle s'intègre dans la *dea*, elle est entourée par divers bâtiments agricoles : bergerie de nuit, greniers, grange où l'on abrite les épis en cours de séchage s'il vient à pleuvoir. Dans les *dea* les plus anciennes, une case, que rien extérieurement ne distingue des autres, est réservée au culte des ancêtres.

Si la famille est grande, les cases sont nombreuses et les cours reliées entre elles par d'étroites ruelles. L'ensemble donne une impression de netteté car le sol des cours et des ruelles ainsi que les murs sont soigneusement damés et enduits d'une préparation faite avec la gousse du fruit du néré ; le moindre creux ou recoin est utilisé (siège, pendoir, emplacement pour les réserves d'eau avec ouverture, sous le mur d'enceinte, pour les eaux usées) ; quelquefois des décorations faites de tessons de poteries ou de cauris, égayent le devant des cases d'habitation et le vestibule.

En fait, les *dea*, tout au moins à Koudé et dans les villages de montagne, ne regroupent le plus souvent qu'un ou deux ménages ; d'autre part, on note actuellement les signes d'une évolution. La tendance est à la construction, avec l'aide d'un maçon d'une ou plusieurs grosses maisons rectangulaires solides, aux murs faits de briques de terre, comprenant murs de refend, charpente et, si l'on est riche, toit de tôle. Seuls les bâtiments

d'importance secondaire, cuisines, bergeries, et les greniers conservent la forme traditionnelle. Ils se disposent autour d'une vaste cour qui sert aussi d'aire de séchage des mils. Cette cour n'est pas toujours fermée. La case-vestibule manque parfois. Il semble donc que cette transformation de l'habitat s'accompagne d'un certain laisser-aller dont témoigne la finition en général peu soignée des maisons des jeunes. Quant aux décorations, elles ont complètement disparu.

L'emplacement de la *dea* n'est pas absolument fixe. Elle peut être déplacée. L'épuisement du sol des champs qui l'entourent n'est pas l'unique motif invoqué ; l'insomnie ou la maladie des habitants entraînent aussi de tels déplacements.

Les pistes et les lieux sacrés (carte h.-t. n° 5)

Les principaux lieux sacrés (arbres ou bosquets, sépultures, butte cérémonielle pour la fête du *whaa*) sont tous situés dans la partie haute de la montagne. Cela renforce l'idée de l'ancienneté de l'habitat en cet endroit.

Les pistes, en dehors des routes déjà citées, s'organisent de trois manières. Tout d'abord, un réseau dense de sentiers relie entre elles les maisons et mène aux points d'eau ; ensuite un certain nombre de pistes au tracé assez rectiligne relie la zone d'habitat aux champs éloignés et aux centres d'intérêt collectif (école, marchés, dispensaire) ; certaines pistes enfin ont été conçues pour la conduite du bétail.

Dans la montagne, les pistes les plus fréquentées sont aménagées : elles sont empierrées et quelquefois bordées de petits murets, ce qui en fait des collecteurs d'eau lors des grosses averses ; lorsqu'elles prennent la pente en travers, on leur a aménagé un replat important. La piste carrossable qui, depuis 1960 au moins, s'avance jusqu'à l'église est souvent empruntée par les piétons mais elle n'a pas provoqué la disparition des pistes parallèles plus anciennes.

Les pistes à bétail sont nécessaires pour mener les bêtes en dehors de la zone habitée, très cultivée pendant la saison des cultures. Plus larges que les sentiers, ces pistes (ayant entre un demi et un mètre de large) pavées, bordées de petits murs ou de haies, permettent d'éviter que les bêtes aillent divaguer dans les champs. Trois pistes de ce type allant de *desida* vers *tare* ont été relevées.

LES SOLS ET LES AMÉNAGEMENTS

Les sols

Les sols font l'objet de deux types d'appréciations : celle qui relève du spécialiste et celle émanant des cultivateurs kabyè eux-mêmes.

Selon le pédologue A. LE COCQ, les sols de notre terroir peuvent être classés en cinq catégories (carte h.-t. n° 6) :

- des sols peu évolués d'érosion, sur amphibolite correspondant à la croupe orientale et au mont Toldjia ;
- des sols ferrallitiques moyennement saturés, remaniés, indurés, sur amphibolite, situés sur la croupe occidentale et dans la vallée de la Latiboa ;
- des sols ferrallitiques sur cuirasse ferrugineuse, à l'est et au sud-est du mont Toldjia ;
- une vaste zone de vertisols allant jusqu'à la bande des sols hydromorphes dans la plaine ;
- des sols hydromorphes formant la partie inférieure du bas-fond de la Latiboa, dans sa traversée du terroir de Boua.

De leur côté, les Kabyè distinguent 4 sortes de terres (cartes h.-t. n° 7) qui ne correspondent pas exactement aux sols déterminés par le pédologue. Ils s'appuient principalement sur les couleurs qui correspondent aux aptitudes culturales des sols. Ainsi, ils ne distinguent pas les vertisols de la plaine, lourds à travailler, des sols peu évolués sur amphibolite de la montagne. En revanche, ils remarquent des nuances que traduisent des mélanges de types de terre. En plaine, par exemple, ils perçoivent les différents degrés de ferruginisation du sol. Leurs quatre types de terres sont les suivantes :

- la terre rouge (*teto kusempio*) : généralement profonde et argileuse, c'est la meilleure terre qui convient à toutes les cultures. On la trouve sur les pentes fortes et, dans la plaine, à l'emplacement des sols ferrallitiques ;
- la terre à graviers (*putuweto*) correspond aux zones ferrallitisées : dans la montagne, généralement

aux sommets et dans la plaine, en certains secteurs où l'on trouve aussi de la terre rouge. La rétention de l'eau y est moins importante, ce dont peuvent souffrir les cultures. Ce sont des terres où, en *desida*, on mettra de préférence de l'arachide ;

– la terre noire (*kukpwetetu*) est plus lourde, plus compacte, plus difficile à travailler et se localise principalement dans la plaine et dans le bas-fond. Sur les reliefs, seule la croupe montagneuse orientale en est partiellement couverte. L'igname et le sorgho y prospèrent, ce dernier s'il est protégé d'une trop grande humidité ;

– la terre sableuse (*kadjanga*) ne se trouve que dans certains bas-fonds ; à Boua, elle est peu représentée. On la rencontre ailleurs qu'à Koudé, notamment dans la plaine de la Sossoa.

D'une façon générale, les considérations pédologiques n'ont que peu d'influence sur le choix de l'emplacement des cultures parce qu'on tient compte également de l'encombrement en cailloux, de la plus ou moins grande humidité de la terre et de l'éloignement du champ par rapport à l'habitation. Ainsi sorgho et arachide sont mis de préférence dans la zone habitée car ils réclament beaucoup de soins ; les ignames sont placées en priorité dans les bas-fonds où la terre, meuble et profonde, facilite la confection des buttes et où l'humidité est plus constante.

Les aménagements des pentes et des sols

La partie haute du terroir est la plus utilisée pour l'agriculture : les 2/3 au moins de la surface cultivée chaque année s'étendent sur la montagne. Celle-ci est donc un élément primordial du système agraire. Pour la présenter et étudier les aménagements réalisés pour sa mise en valeur, trois cartes ont été établies sur la tranche de terroir étudiée.

Pour les pentes (carte h.-t. n° 8), c'est à l'estime que l'on a apprécié leur importance. Dans la légende, « très forte pente » correspond approximativement à des pentes de 25 à 15 % ; « forte », de 15 à 10 % ; « moyenne », de 10 à 5 % ; « faible » à moins de 5 %. L'observation de la carte exprime ce que l'on voit au stéréoscope sur la photo aérienne et n'appelle guère de commentaires. Suggérons toutefois que la tectonique n'est peut-être pas étrangère à la raideur des pentes, de même qu'elle a vraisemblablement joué un rôle important dans la formation des reliefs, comme en témoignent les orientations identiques (sud - sud-ouest à Boua) des dépressions, des croupes et de l'escarpement qui limite à l'ouest le mont Liman.

Les pentes sont encombrées de cailloux (carte h.-t. n° 9) et, d'une façon générale, le sont d'autant plus que l'inclinaison du sol est forte. Il y a eu déchaussement de blocs de pierres ou de cailloux de volumes très divers, par érosion du sol entraîné par les eaux de ruissellement. Cette érosion n'est pas très forte du fait de la porosité du sol, elle-même conséquence de la structure très diaclasée du sous-sol rocheux. La décomposition désagrège la couche superficielle qui est entraînée et libère les cailloux. La terre est retenue par les anfractuosités. L'aménagement des pentes apparaît plus comme un épierrage que comme une lutte contre l'érosion. On se préoccupe tout de même de retenir la terre arable par des travaux réalisés en même temps que la préparation des champs, comme on le verra plus loin.

L'épierrage corrige les pentes de diverses manières. A proximité des *dea*, on peut trouver de véritables terrasses dont les murs construits retiennent, à contre pente, sur 5 à 10 mètres de large, des espaces à peu près plans de terre cultivable. Dans les champs sensiblement plats, on se contente de mettre les cailloux en tas, sans ordre, ou de les disposer en lignes régulières (voir carte h.-t. n° 10).

Dans le cas le plus général, c'est-à-dire dans les champs en pente, les pierres sont placées en lignes plus ou moins hautes et continues suivant grossièrement les courbes de niveau. En même temps qu'elles débarrassent les champs, elles en retiennent la terre. Ces alignements de pierres ne sont distants que d'environ 1 mètre. On ne peut donc plus parler de terrasses. Ce sont tout au plus des banquettes étroites qui couvrent toutes les pentes de marches irrégulières hérissées par endroits de gros blocs (voir carte h.-t. n° 10).

Cet épierrage a pour but de rendre possibles les cultures et tout d'abord celle du mil qui ne requiert que de petits billons de terre. Ces billons sont faits perpendiculairement aux bords des banquettes, avec la terre prise entre eux, de place en place, de façon à creuser le sol au-dessous du niveau de la banquette. Ainsi billons (ou petites buttes d'igname) et creux alternent tout au long de chaque banquette. Lors des averses, tous ces creux doivent être remplis d'eau avant que commence véritablement le ruissellement. Il prend la pente en travers et va rejoindre un cours d'eau.

La défense contre les eaux courantes

Pour lutter contre le ravinement des eaux et pour briser la violence du courant en cas de fortes pluies,

on aménage le lit des torrents et celui des cours d'eau dans la plaine. Sur les bordures des champs, les eaux sont endiguées par de longues et hautes levées de terre édifiées parallèlement au sens de l'écoulement. Ailleurs des murs assez grossiers ou des levées de terre jouent ce rôle, aidés en cela par la végétation – arbres ou buissons – laissée en place voire renforcée par des plantations de bambous.

Dans la plaine, en particulier dans les bas-fonds, pour lutter contre l'excès d'humidité préjudiciable aux cultures, des drains sont creusés à la limite des champs (voir carte h.-t. n° 10), facilitant un ressuyage rapide des sols ; il s'agit d'un véritable réseau aboutissant à la Latiboa.

LES PARCS ARBORÉS

La forêt a disparu, les arbres que l'on observe sont tous utiles, soit à l'homme, soit au bétail. On distingue deux parcs très différents (carte h.-t. n° 11).

Le premier situé en *desida*, se caractérise par une relative richesse floristique. On compte plus de vingt espèces appartenant à plusieurs familles soit indigènes (ou installées depuis longtemps) : Moracées : *Ficus*, Ebenacées : *Diospyros mespiliformis*, Bombacacées : *Adansonia digitata* (baobab), Sapindacées : *Bignonia sapida*, Palmiers : *Borassus flabellifer* (rônier), *Hyphaene thebaïca* (doum), *Elaeis guineensis* (palmier à huile), soit introduites depuis la colonisation : Anacardiacees : *Mangifera indica* (manguiers), Bombacées : *Ceiba pentandra* (faux kapokier), Palmiers : *Cocos nucifera* (cocotiers) et, dans les endroits humides en permanence : Musacées : *Musa paradisiaca* (bananier) (1).

La carte h.-t. n° 11 montre qu'à Boua, les palmiers à huile semblent liés dans la montagne à l'habitat ancien puisqu'on n'en rencontre guère dans les endroits les plus récemment habités. On observe aussi qu'ils ne sont pas répartis de façon homogène. Ainsi, ils sont plus nombreux sur la croupe occidentale où le sol ferrallitique, plus induré qu'ailleurs, retient mal les eaux que dans la partie montagneuse de la vallée de la Latiboa aux sols humides.

Cette situation en montagne des palmiers est assez générale dans l'ensemble du pays kabyè. Cette répartition est étonnante car, avec le climat soudanien de transition local, ils devraient plutôt se trouver dans la plaine, le long des cours d'eau susceptibles de leur fournir l'humidité constante nécessaire à leur croissance (2). On en rencontre aussi dans la plaine, mais seulement aux lieux d'implantation des villages. Le palmier à huile est donc lié à l'habitat. Si on le trouve particulièrement bien installé dans la montagne, c'est que les conditions d'humidité et de sol y étant généralement favorables, l'homme a pu soit l'introduire, soit favoriser sa multiplication.

Les autres arbres fournissent des fruits comestibles, du bois d'œuvre, des matériaux pour la vannerie, des ingrédients pour la pharmacopée, et leurs rameaux coupés constituent un fourrage pour les bêtes.

On remarque également dans ce parc quelques arbres ou bouquets d'arbres préservés pour leur caractère sacré ou pour les commodités qu'ils apportent (ombrage, point d'attache pour les chèvres, porcs, etc.), surtout à proximité des maisons.

Le deuxième type de parc se compose exclusivement de nérés (*Parkia biglobosa*). Toutes les autres espèces ont été peu à peu abattues pour les besoins domestiques, en complément des tiges de sorgho utilisées comme combustible. Mais la pénurie de bois est telle qu'elle contraint maintenant les villageois à s'en prendre aux nérés jusqu'ici préservés pour leurs fruits, autrefois dernier recours en cas de disette. A Boua, la faible importance des nérés semble liée à deux facteurs : l'un pédologique (ils sont peu nombreux sur les vertisols), l'autre de situation par rapport à l'habitat (leur peuplement est d'autant plus dense qu'ils se trouvent éloignés des maisons). Ce parc à nérés caractérise donc la zone *tare*, mais sa pauvreté s'explique par l'exiguïté de cette zone exploitée par une population nombreuse. En d'autres lieux du pays kabyè, ce parc peut apparaître moins exclusif et comporter d'autres espèces que les nérés.

Le Karité (*Butyrospermum parkii*) qui a tant d'importance chez d'autres peuples et qui est également représenté au Kabyè n'est pas particulièrement préservé. Cela peut vraisemblablement s'expliquer par la préférence accordée aux huiles de palme et d'arachide dans l'alimentation.

(1) Il faut mentionner les plantations de tecks (*Tectonia grandis*) faites sur l'initiative des Allemands le long de la grand-route et dans quelques parcelles de *tare*.

(2) Ceux qui devaient pousser le long des cours d'eau ont disparu avec la végétation des galeries forestières que l'on a détruite entièrement, lors de la lutte contre la mouche tsé-tsé.

Ces deux parcs sont des parcs sélectionnés (1) d'essences indigènes. Toutefois, ils diffèrent nettement l'un de l'autre par leur situation, la nature et le nombre des espèces qui y sont représentées. Au parc de *tare* où ne subsiste que le néré s'oppose celui de *desida*, riche en espèces, certaines s'étant multipliées du fait de la présence de l'homme (l'*Elaeis* notamment) et d'autres ayant été récemment introduites. Ce dernier parc apparaît, dans une certaine mesure, comme un parc construit.

L'EXPLOITATION DU SOL

Les Kabyè sont d'habiles cultivateurs. Avec un matériel technique fort réduit, ils cultivent de nombreuses plantes vivrières et malgré leur réputation de paysans individualistes, ils savent organiser le travail collectif.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Le travail s'organise à trois niveaux : le niveau individuel ou familial, celui du groupe dit *egbare* et enfin, au niveau du quartier, en *bara* (2).

Dans cette société, les hommes ont l'entière responsabilité de la décision des cultures. Dans la famille, les travaux agricoles incombent aux hommes qui doivent faire l'épierrage et la mise en état du sol. Les femmes les aident pour les semailles et les récoltes et s'occupent de travaux annexes comme le portage des récoltes et du fumier, la recherche du fourrage pour le bétail et celle du bois de chauffe. Les enfants aident leurs parents pour tous ces travaux, selon leur sexe. Ils ont, en plus, la charge de garder les bêtes au pâturage.

Tous les travaux qui peuvent être accomplis individuellement ou en famille peuvent aussi être faits en groupes de travail dont nous avons déjà parlé plus haut, *egbare* ou *bara*. Les *egbare*, petits groupes homogènes, sont particulièrement efficaces.

La *bara* est le groupement de tous les hommes du quartier. Elle répond certainement à la préoccupation d'« obtenir par le regroupement des efforts une productivité supérieure à celle des sommes des efforts individuels dispersés » comme l'écrit G. SAUTTER citant RAULIN (3) et la certitude pour chacun que, quoi qu'il arrive (absence temporaire, maladie, etc.), ses champs seront cultivés. C'est aussi une survivance des groupes d'autodéfense (4). Tous participent aux travaux, depuis les vieux qui se contentent d'arracher quelques herbes et de commenter le travail des jeunes jusqu'aux adolescents entrés dans le cycle des classes d'âge. N'importe quel travail peut être demandé à la *bara* en contre partie de bière de mil préparée pour cette occasion et bu ensemble après le travail. Pratiquement, on fait surtout appel à la *bara* pour les travaux fatigants (préparation des champs d'ignames), longs (sarclage des grands champs de sorgho) ou nécessitant une main-d'œuvre nombreuse (constructions). Un jeune homme est chargé de recevoir les demandes de travaux à effectuer et de convoquer le groupe. Lors d'une séance de travail, la *bara* peut être scindée en deux ou trois groupes pour l'accomplissement simultané des tâches différentes ou simplement pour fournir l'occasion d'une stimulante compétition.

Quelquefois, des musiciens sont convoqués pour stimuler l'effort des travailleurs. La fréquence de ces séances de travail est très variable, comme on le voit dans l'étude présentée plus loin des activités des deux travailleurs. Signalons tout de même que leur rythme s'accroît lors de la préparation des champs d'ignames. A cette occasion, s'opèrent des regroupements de *bara* que nous avons figurés graphiquement sur la figure 9 en les nommant « regroupements au premier degré ». Les « regroupements au deuxième degré » se font pour des travaux concernant l'ensemble de l'une ou l'autre des communautés (entretien de la route traversant Boua par exemple).

(1) Selon la typologie établie par P. PÉLISSIER, 1964, p. 161.

(2) Il n'existe pas à Boua de groupe de jeunes gens allant travailler chez leurs futurs beaux-pères (cf. supra, *kakpan*).

(3) SAUTTER, 1968, p. 163.

(4) JEAN, 1970, p. 121.

Notons que le travail en groupe est pratiqué aussi par les femmes pour les travaux pénibles (portage des récoltes lointaines, du bois, du fumier, etc.) ; par des écoliers aussi, pendant les vacances pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de vêtements et de fournitures scolaires.

LES OUTILS

Les outils agricoles comprennent : le bâton à semer, le bâton à fouir, les houes, la hache, la faucille, le couteau traditionnel. Quand ils sont métalliques, ils sont importés du massif Lama où sont installés les forgerons kabyè. Le coupe-coupe est d'importation étrangère.

Le bâton à semer (*dukpatow*) est fait d'une branche de bois dur, de la taille de l'utilisateur, taillée en pointe et durcie au feu. Il est utilisé à deux mains pour faire des trous d'une dizaine de cm de profondeur.

Le bâton à fouir n'est qu'une baguette de bois dur d'environ 3 cm de diamètre sur 60 cm de long. Il sert à sonder la butte d'igname pour repérer le tubercule puis à pratiquer une tranchée pour le dégager.

La grande houe (*aku*) comporte un manche et un fer. Le manche est fait d'une fourche solide dont on ne garde que deux branches : l'une de 50 à 60 cm et l'autre d'une vingtaine de cm formant avec la première un angle ouvert inférieur à 90°. Cette seconde branche, légèrement recourbée est aplatie, elle sert à maintenir le fer. Celui-ci, en forme de cœur très allongé et arrondi, long d'environ 40 sur 25 cm, comportant une légère convexité externe, est terminé dans son grand axe par une soie d'une dizaine de centimètres qui s'enfonce dans la branche longue du manche. Ce modèle est un des plus grands utilisés en Afrique. Cette houe sert essentiellement à remuer la terre pour le labour, à construire buttes et billons. Quand elle est très usée, elle est utilisée pour les sarclages.

La seconde houe (*akua*) est beaucoup plus légère. Elle est faite d'une massue de bois dans l'extrémité de laquelle pénètre la soie d'un fer qui a la forme d'un cœur d'une dimension moyenne de 10 à 15 cm. Cet instrument dont le fer est aiguisé sert à déchausser les souches de sorgho et à désherber grossièrement les champs avant les labours.

Un autre type d'outil (*aku tchakara*) appartenant à la famille des houes et qui comporte un bec tenu par une douille enroulée autour du petit côté du manche, est ici employé comme semoir. Il est introduit depuis peu dans le Lama-Dissi à partir des autres régions kabyè et a tendance à supplanter le bâton à semer. Il aurait, dit-on, l'avantage sur ce dernier de permettre à une seule personne de semer, c'est-à-dire de faire le trou et d'y mettre les graines.

La hache (*lido*) a également un manche fait d'une fourche d'arbre massive dont les extrémités sont fortement amincies et dont une branche plus longue que l'autre (environ 50 cm) sert de manche. La douille de fer enveloppe la deuxième branche.

La faucille (*limesi*) sert aux femmes à séparer les épis mûrs de sorgho et leur tige. Elle est faite d'un morceau de fer en forme de croissant d'une vingtaine de centimètres d'ouverture et dont une extrémité s'enfonce comme une soie dans une poignée de bois.

Le couteau, de facture très grossière, est utilisé principalement par les hommes à couper les tiges de graminées ; de plus en plus, le coupe-coupe d'importation européenne (*kpatcha*) tend à le supplanter.

LES CULTURES

Les plantes cultivées qui relèvent de deux domaines naturels différents, la savane et la forêt, sont principalement des graminées et des ignames. Ces plantes sont associées, parfois entre elles, le plus souvent à d'autres, et sont généralement cultivées en rotation triennale.

Les plantes cultivées

Les graminées comestibles des Kabyè comprennent des sorghos, des mils, du maïs et du riz. La plus cultivée est un sorgho qui pousse en 8 mois (*mela*). Il est consommé sous forme de pâte et sert à la confection de la bière. Un petit mil précoce (*misi*), et un maïs (*awamala*) (1), poussant l'un et l'autre en trois mois, sont utilisés pour la période de soudure alimentaire.

(1) Il existe un autre maïs (*pretu*), insignifiant sur le terroir.

D'autres céréales, secondaires, sont aussi cultivées : un riz de montagne dont il existe 2 variétés dites respectivement riz kabyè (*kabyemow*) et riz européen (*ansarmow*) est cultivé seul dans certaines petites parcelles de quelques ares ou en culture complémentaire avec l'igname. Il y a aussi d'autres variétés de sorgho, notamment une dont les feuilles fournissent une teinture rouge et une autre, hâtive, cultivée quelquefois aux abords des maisons, intéressante parce qu'on la récolte deux semaines avant la variété principale.

Parmi les tubercules, les ignames sont de loin les plus cultivées bien qu'elles exigent des sols relativement profonds. On en compte une vingtaine de variétés, réparties en trois groupes : ignames précoces (*babala*) qui restent en terre à peu près dix mois, parmi lesquelles sont les plus gros tubercules et auxquelles on réserve les meilleurs sols, généralement dans les bas-fonds ; ignames tardives (*asorona*) qui restent en terre à peu près douze mois, généralement moins grosses, ce qui permet de les cultiver un peu partout, pourvu qu'on puisse constituer des buttes ; enfin les ignames dites « tordues » (*kabanga*), à cause de la forme de leurs tubercules. Également tardives, rustiques, elles sont moins appréciées que les autres mais tout de même cultivées parce que leur petite taille permet de les faire venir dans des sols peu profonds ; par ailleurs elles souffrent moins que les autres des inégalités de la pluviométrie et s'accommodent de sols moins riches. Toutes ces ignames sont généralement laissées en terre dans les buttes où elles se sont développées, et sont consommées après les céréales précoces, en attendant la grosse récolte du sorgho. Quelquefois, elles sont mises en silos ou encore coupées en cossettes puis séchées pour être pilées et conservées quelque temps en farine. Taro et manioc sont peu cultivés à Boua. On n'en trouve qu'autour des maisons.

Les légumineuses sont représentées par l'arachide (*keto*), le haricot (*sunu*) et le pois de terre (*suwe*). Il y a deux variétés d'arachide. L'une figure dans le stock des plantes cultivées depuis très longtemps. L'autre, dite « dahoméenne », introduite récemment par les services agricoles coloniaux, a une plus forte teneur en huile que la première. C'est la seule plante qui soit commercialisée en quantité appréciable, du fait, probablement, qu'autrefois la collecte des récoltes était organisée à l'instigation de l'administration, afin de permettre aux gens de se procurer l'argent de l'impôt.

Le haricot (*Phaeseolus sphenostylis*) entre toujours dans une association, comme nous le verrons plus loin. Ses feuilles sont cueillies vertes et servent à la préparation de la sauce qui accompagne le plat principal (pâte de sorgho ou d'igname).

Le pois de terre (*Voandzeia subterranea*), seul ou en association, est une plante d'importance secondaire dont la culture décline. De même, la culture d'un haricot souterrain est-elle en voie de disparition. Traditionnellement, haricot et pois de terre, séchés, étaient conservés pour la période de soudure. Ces cultures sont désormais négligées du fait qu'il est possible d'acheter des vivres pour cette période.

D'autres plantes, de moindre importance, ne sont cependant pas négligeables. Le tabac (*taba*) est cultivé autour des maisons ou en culture dérobée sur les buttes d'ignames, ainsi que le gombo (*mana*). Les Calebasses (*tumu*), le piment, diverses brèdes et courges, des tomates sont cultivées dans les jardins de case. Tomate et ciboule, introduites par les Européens et pouvant être vendues au marché, sont l'objet de soins particuliers dans les jardins enclos situés en aval et à proximité des sources.

Le coton, qui autrefois, filé par les femmes, servait à l'habillement, n'est plus guère cultivé (plus du tout à Boua).

Modes de culture, surfaces cultivées et répartition des cultures

Modes de culture

Les terres sont cultivées de trois manières différentes. Sur la carte n° 12, deux d'entre elles apparaissent de façon tranchée. La troisième, la culture en jardins, s'y remarque moins. Pour ne parler tout d'abord que des deux premières, on voit d'une part les terres cultivées de façon continue, sans repos ni jachère et de l'autre, les terres qui bénéficient de jachère, selon une périodicité variable. Au premier coup d'œil, on remarque trois zones : une première, au sud de la carte, ne comporte que des parcelles profitant de la jachère ; une seconde, au nord, est faite de parcelles en culture continue ; une troisième, située entre les deux autres, porte des parcelles des deux types. En mettant en relation les modes de culture avec l'habitat, on remarque que la présence de celui-ci entraîne la mise en culture continue des parcelles qui lui sont proches. Dans la zone d'habitat ancien où le semis des *dea* est assez serré, les champs en culture continue sont sensiblement contigus. Dans la zone d'expansion de l'habitat, les nouvelles *dea* s'entourent de champs de ce type. Au loin, il n'y a que des cultures avec jachère. On retrouve donc l'opposition entre *desida* (dans les maisons) et *tare* (au loin) ; et l'on découvre une zone intermédiaire où les deux premières s'interpénètrent.

Le troisième mode de culture est celui des jardins. Nous entendons ce mot dans une acception un peu large puisqu'il peut signifier :

- des aires dégagées parfois très réduites autour des *dea* et qui portent quelques plantes utiles (calebasses, piments, etc.) ;

- de petites parcelles que l'on a figurées sur la carte, à proximité immédiate ou autour des maisons. Elles font l'objet de soins particuliers et portent les condiments et d'autres plantes variées (sorgho tinctorial, quelques pieds de maïs, taro, etc.). On peut y voir également une ou deux planches bien travaillées et protégées de la volaille par des brassées d'épines, servant de pépinières pour le tabac et les tomates ;

- des jardins éloignés des habitations, aménagés en aval et à proximité des sources, dans des lieux humides toute l'année. Ils sont enclos et servent à faire pousser principalement tomates et ciboules, et éventuellement des plantes à cycle rapide et de bon rendement (maïs, tabac).

Surfaces cultivées

Des chiffres fournis par l'étude détaillée des 60 exploitations, il ressort que 60% des superficies ont été cultivées en 1968 tant en *desida* qu'en *tare* et donc que 40% sont restés en jachère. De la surface cultivée, 42% sont consacrés aux céréales sans arachide, 25% aux céréales associés à l'arachide, 31% aux ignames, et 2% à l'arachide pure et autres cultures (secondaires). On voit l'importance de la superficie accordée aux céréales.

Répartition des cultures

Nous distinguons d'une part les cultures principales et les cultures secondaires, et d'autre part les cultures dominantes et les cultures complémentaires. Nous appelons cultures principales celles qui sont les plus importantes sur les plans alimentaire et économique. Il s'agit du sorgho et de l'igname. Les cultures secondaires comprennent toutes les autres plantes. Nous appelons cultures dominantes les plantes, qui dans un champ, sont les plus nombreuses ou les plus denses, et cultures complémentaires les plantes qui viennent en association avec les premières.

Nous avons porté sur une même carte (carte h.-t. n° 13) les deux cultures principales, sorgho et igname, et l'arachide. Cette dernière plante, en effet, représente la plus importante des cultures secondaires et, parmi les cultures complémentaires, celle qui, en association, peut prendre suffisamment de place dans le champ pour être assimilable à une culture dominante. Nous avons introduit également le petit mil tardif et l'avons confondu avec le sorgho. Cette plante, bien qu'elle soit parfois faite en culture pure (non figurée sur la carte) est généralement associée au sorgho, semée avec lui, récoltée au même moment et consommée de la même façon sauf en *tare* où elle est cultivée en culture pure. Des exigences climatiques différentes expliquent l'association de ces deux plantes : lorsque l'une d'elles ne réussit pas, l'autre préserve tout de même ses chances de réussite. La carte montre que céréales et ignames sont réparties sur l'ensemble du terroir. Dans le bas-fond, on ne trouve guère de céréales en culture pure. L'association céréales-arachide ne figure que dans la zone habitée et quelque peu dans la zone intermédiaire.

La carte h.-t. n° 14 porte 2 cultures complémentaires, haricot et maïs (1). On y voit que le haricot se répartit de façon homogène dans l'ensemble du terroir, compte tenu des jachères de *tare*, sans qu'il soit obligatoirement associé à toutes les cultures dominantes. De son côté, le maïs, plante exigeante, est cantonné assez strictement à la zone habitée.

De ces deux cartes, il ressort que sont présentes sur tout le terroir les deux cultures principales, sorgho et igname, et une seule culture secondaire, le haricot. Les autres cultures secondaires, arachide, maïs, petit mil précoce, sont essentiellement localisées en *desida*.

Les associations

Comme nous venons de le voir, les plantes tant principales que secondaires sont généralement associées les unes aux autres. Excepté pour le sorgho, les exemples de culture pure sont rares et ne portent guère que sur le riz (10 parcelles sur environ 800 parcelles cultivées) et l'arachide (9 parcelles). Si pour le riz

(1) Sur cette carte, établie comme les autres sur les documents de 1968 nous n'avons pu représenter les champs de petit mil hâtif dont la récolte était faite à notre arrivée. Une enquête sur cette céréale a été réalisée en 1969. Ses résultats nous ont montré qu'elle était tout à fait comparable au maïs que le critère considéré soit le nombre de champs ou leur répartition dans le terroir. Ce que nous dirons pour le maïs est donc valable pour le petit mil hâtif.

et l'arachide, on a volontairement évité d'y mêler d'autres cultures, pour le sorgho, en revanche, l'exploitant n'a généralement pas trouvé le temps, ou n'a pu, pour un motif quelconque, y joindre une autre plante.

Pour connaître la fréquence de ces diverses associations, nous avons exploité 630 fiches de parcelles cultivées et en avons obtenu les pourcentages suivants (relatifs aux nombres de champs et non des superficies) :

<i>Cultures pures :</i>		
Sorgho	23%	
Igname	2%	25%
<i>Associations de 2 plantes :</i>		
Sorgho + haricot	14%	
Sorgho + arachide	16%	
Sorgho + igname	4%	
Petit mil tardif + arachide	3%	37%
<i>Associations de 3 plantes :</i>		
Sorgho + arachide + haricot	7%	
Sorgho + igname + haricot	7%	
Sorgho + igname + maïs	5%	
Petit mil tardif + arachide + haricot	8%	27%
<i>Associations de 4 plantes :</i>		
Igname + sorgho + maïs + haricot	11%	11%
Total		100%

En ventilant ces chiffres selon les plantes, on voit que le haricot peut être associé avec toutes les plantes (47% et que l'association de l'arachide avec les céréales atteint 34%. On remarque enfin la diversité des associations à base d'ignames. Encore n'avons-nous pas compté, parce que peu nombreuses, les parcelles dans lesquelles l'association comprend aussi le riz, semé entre les buttes, et le gombo placé sur le flanc des buttes avec le sorgho, le maïs et le haricot à raison d'un poquet pour chacune de ces plantes.

Les rotations

Les Kabyè connaissent la valeur de la jachère et également l'importance des rotations et de la fumure. Nous constaterons ici la distinction primordiale entre la zone de culture continue (*desida*) et la zone de cultures avec jachères (*tare*).

En *tare*, les parcelles sont laissées en repos pendant des périodes variables, d'un an au minimum, à l'issue desquelles on peut pratiquer n'importe quelle culture (de préférence l'igname ou le sorgho). On remarque plus fréquemment l'alternance culture/jachère qu'une rotation proprement dite, même si les cultures peuvent durer 2 ou 3 ans de suite. La régénération de la terre par la jachère est probablement diminuée par la fréquence des feux de brousse allumés chaque année pour la chasse au maigre gibier (rats) qui peut encore subsister.

En *desida*, on observe de véritables rotations, de périodicité très variable. Le principe est le suivant : première année, igname ; ensuite, pendant 2 ou 3 années, sorgho (ou plus rarement petit mil tardif), associé ou non avec l'arachide. La dernière année avant de revenir à l'igname, on sème normalement l'arachide. Cette rotation permet d'utiliser le sol à deux niveaux : en profondeur avec l'igname et superficiellement avec les céréales et les légumineuses.

De plus, les paysans se sont aperçus que l'arachide restitue au sol des éléments fertilisants et que les fanes, laissées sur place après la récolte, constituent un engrais appréciable. D'autre part, la récolte de l'arachide oblige à un grattage superficiel du sol et supplée donc au binage, nécessaire au sorgho, qui n'a pu avoir lieu. On comprend alors l'importance de cette plante dans les rotations.

Sur un total de 300 champs, la rotation de l'igname et du sorgho est biennale dans 19% des cas (rencontrés en particulier dans le bas-fond), triennale (igname/sorgho/sorgho) dans 33% des cas et quadriennale (igname/sorgho/sorgho/sorgho) dans 30% des cas. Le sorgho peut cependant être cultivé 5 ans de suite ou même plus (18% des cas).

Les paysans disent que la rotation de base, la plus pratiquée et à laquelle correspond une préparation particulière du sol, s'étend sur trois ans. Pourtant, nos enquêtes ne la font apparaître que dans le tiers des cas, sans qu'il soit aisé de déceler exactement pourquoi. Les causes en sont probablement multiples : les sols fertiles permettent le retour plus fréquent de l'igname, les exploitants les moins biens pourvus en terres peuvent être contraints de raccourcir leurs rotations.

LES OPÉRATIONS CULTURALES

Les opérations culturales suivent de très près l'alternance des saisons et comprennent la préparation du sol, les fumures, les semis et les bouturages, l'entretien des cultures et les récoltes.

La préparation du sol

Les travaux de préparation des champs diffèrent selon le cycle de rotation des cultures. On observe ainsi trois techniques particulières adaptées à l'aspect du champ selon l'année considérée. S'y ajoute une quatrième mise en œuvre après une jachère, quand le champ reçoit une autre culture que l'igname.

Pour la rotation de base igname/sorgho/sorgho (+ arachide) la préparation du sol s'effectue comme suit : la première année, après le nettoyage du champ qui a lieu en fin de saison des pluies ou en début de saison sèche, la terre est profondément labourée et disposée en buttes rondes (ou allongées en bordure de champ) d'une hauteur d'un mètre dans le bas-fond et moindre ailleurs. Selon la fertilité du sol, ces buttes sont plus ou moins espacées : 30, 40 centimètres et jusqu'à un mètre dans certains cas. Le champ prend le nom de *eteto* qui signifie « buttes ».

La seconde année, sans aucune préparation, pas même un nettoyage du champ qui sera fait avec le premier sarclage, on sème la céréale sur la crête des buttes éventrées, éventration qui donne son nom au champ cette année-là, soit *bewow*.

La troisième année, le champ est dit *ewatolom*, mot qui contient l'idée d'écraser. La préparation du sol se fait en saison sèche, si la terre n'est pas trop dure, sinon en début de saison des pluies. Elle consiste à démolir ce qui reste des anciennes buttes, à labourer légèrement le sol et à construire d'étroits billons d'environ 30 centimètres de large. En *desida*, on les élargit quelque peu quand on a l'intention d'associer le sorgho et l'arachide.

L'année suivante, ou bien on recommence le cycle de rotation, et le champ devient *eteto*, ou bien on continue à y mettre des céréales et de l'arachide. Cette fois-là le champ n'a pas de nom spécial, il est tout simplement *bayim* : « champ ». Les billons sont refaits, en inversant leur place par rapport à celle de l'année précédente.

Ce système de préparation du sol économise du travail, puisque, la deuxième année, la terre n'est pas labourée, ce qui laisse du temps disponible pour d'autres travaux. La terre, remuée une année sur deux est suffisamment aérée. Ce type de préparation du sol est appliqué dans les champs de plaine, de bas-fonds ou de montagne quand on veut y cultiver des ignames.

Dans tous les champs ouverts sur fortes pentes (ils sont la majorité), on édifie de petites buttes. La faible largeur des banquettes ne permet d'en mettre qu'une seule, ce qui est suffisant pour une igname ou deux poquets de céréales. Entre les petites buttes s'intercalent les « godets » de retenue des eaux de pluie ; on intervertit « godets » et buttes l'année suivante.

La quatrième technique de préparation du sol est *agbewra* qui signifie « action de retourner ». Elle consiste, dans une jachère, à retourner les mottes d'herbes et à les entasser en petites buttes aplaties. Cette technique est utilisée, en *tare*, toujours pour la culture du pois de terre et pour celle des céréales, lorsqu'elles doivent être protégées contre un excès d'humidité. Elle a l'avantage d'être particulièrement expéditive.

La fertilisation du sol

Pour rendre au sol très sollicité sa fertilité, les Kabyè ont recours à quatre procédés : le fumier, les cendres, les chaumes et les débris végétaux et enfin, la jachère dont nous avons déjà parlé.

Les herbes sèches, les mottes d'herbes tranchées à la houe sont brûlées sur place lors du nettoyage des champs, en fin de saison sèche, et les cendres sont incorporées au sol. On use du même procédé pour les feuilles sèches de sorgho après la récolte et avant l'enlèvement des tiges qui servent de combustible domestique. Cet apport annuel de cendres n'est pas négligeable.

Nous avons déjà noté que les fanes d'arachides ne sont pas brûlées mais enfouies. De même, une certaine quantité d'herbes est enterrée dans les buttes d'ignames. Tiges et souches du maïs et du petit mil sont laissées sur place à la récolte. La pluie les fait pourrir et elles sont incorporées au sol, lors du premier labour.

Un champ réservé à cet usage recueille l'engrais humain. C'est *selabuda* (« l'endroit où l'on défèque »), tout proche de la *dea*. On n'y cultive que des céréales en culture pure, généralement le sorgho. Il ne pourrait être question d'y cultiver autre chose car, à la différence du fumier animal, cet engrais est considéré comme impur.

Le fumier animal est utilisé dans les champs de *desida* ou dans ceux situés à proximité des *dea* de la plaine. Mais les quantités obtenues ne permettent pas de fumer les champs chaque année. On privilégie en général les parcelles portant des céréales précoces ou l'association igname-sorgho-mais-haricot.

Le fumier est obtenu dans un trou creusé à l'extérieur et à proximité de la *dea*. On y jette, tout au long de l'année, les déchets domestiques ainsi que les restes de nourriture des bêtes et leurs excréments, tout au moins pendant la saison des pluies, lorsque les bêtes sont maintenues en stabulation ou au piquet près de la *dea*. Ce fumier, relativement riche, est bien élaboré. En début de saison des pluies, il est transporté vers les champs par les femmes dans des paniers qu'elles portent sur la tête, et déposé sur les buttes d'ignames ou au pied du sorgho quand celui-ci est sorti de terre. La production de fumier est fonction du nombre de bêtes ; or celui-ci est en régression (disparition des bovins). La quantité du fumier disponible diminue donc, entraînant les conséquences que l'on devine sur les rendements agricoles.

Les semis et les bouturages

Les légumineuses et toutes les céréales, même le riz, se sèment en poquets de quelques graines. Sorgho et petit mil sont placés dans le même trou. Dans les champs d'ignames, les plantes complémentaires sont semées sur les flancs des buttes, sauf le riz, placé dans les intervalles.

Le « bouturage » (1) ne concerne que les ignames en fonction desquelles on recourt à deux procédés. L'un, qui permet la multiplication, consiste à fractionner un tubercule et à en mettre les morceaux dans différentes buttes. Le second exige la conservation de la « tête », laissée dans le sol après la récolte et transplantée au moment de la placer dans une nouvelle butte. Cette tête ne donnera qu'un seul tubercule. Faut-il de bois pour faire des tuteurs pour les lianes, on se contente d'enrouler celles-ci autour des buttes.

Il y a un décalage entre les semis et les bouturages puisque les premiers se font en début de saison des pluies alors que les seconds sont effectués à la fin.

Si les pluies qui suivent les semis sont insuffisantes, les jeunes pousses meurent. Il est nécessaire alors de recommencer les semis.

L'entretien des cultures

Entre le semis et la récolte, les cultures demandent des soins. Les ignames se contentent de sarclages. Le sorgho, en revanche, nécessite au moins trois binages et les céréales hâtives profitent ainsi de soins accordés au sorgho. Le premier binage s'accompagne d'un démariage et avant la maturation, les pieds de sorgho sont buttés. Considérant l'importance des superficies consacrées aux céréales, ces soins représentent un très gros travail.

Les Kabyè luttent contre les insectes. Les femmes en débarrassent à la main les épis de petit mil précoce. Les jeunes plants de tabac sont parfois saupoudrés des cendres du foyer domestique. Autrefois, une année sur trois, haricots et pois de terre n'étaient absolument pas cultivés dans la région, ce qui entraînait la réduction du nombre de parasites qui attaquent ces plantes.

Récolte et conservation

Pour les ignames, leurs nombreuses variétés et les différences de durée de leur cycle végétatif permettent de les récolter et de les consommer au fur et à mesure de leur maturité qui s'échelonne sur plusieurs mois. Certaines supportent cependant, bien qu'ayant atteint leur développement maximum, de rester plusieurs semaines ou plusieurs mois en terre sans s'altérer. Elles peuvent aussi être récoltées et, transportées dans les *dea*, mises en cossettes (2) pour être séchées. Pour être consommées, ces cossettes sont réduites en farine, ce qui modifie la présentation de cet aliment.

De même, les céréales précoces sont récoltées et consommées au fur et à mesure de leur maturité. Les épis du petit mil précoce sont séchés à proximité de la *dea* sur une claie, posés sur un bâti permanent, au-dessous de laquelle brûle un feu.

Haricot, pois de terre et riz sont cueillis en pleine maturité et finissent de sécher dans les *dea*. Du fait de sa rareté, le riz est considéré comme une nourriture de luxe et consommé à l'occasion des fêtes.

(1) Il s'agit de la multiplication ou de la reproduction végétative par clones.

(2) Petits morceaux ou lamelles facilitant la dessiccation rapide.

L'arachide mûrissant pendant la saison des pluies, elle risque de pourrir si on la laisse en terre. Comme cette culture occupe une grande superficie, la récolte nécessite un effort soutenu pendant quelques semaines.

Pour le sorgho et le petit mil tardif, malgré l'importance et l'extension des cultures, la récolte est vite faite (en 8-10 jours) et toute la famille y participe. Les nécessités agrologiques n'exigent pas une telle promptitude qui s'explique plutôt par la hâte de lâcher dans les champs le bétail nourri à l'étable depuis huit mois. La récolte doit être faite simultanément sous peine, pour les attardés, de voir leurs champs endommagés par les bêtes.

Une fois les tiges abattues, les épis sont coupés et portés dans la *dea* où ils sont étalés pour sécher. Dans les champs, les feuilles de sorgho sont brûlées, tandis que les tiges sont transportées par les femmes à la *dea*. Là, les tiges sont placées dans un arbre pour, une fois séchées, servir de combustible domestique.

Les grains conservés, sorgho et petit mil tardif, le haricot et le pois de terre sont stockés dans les greniers. Leur forme même (la partie inférieure s'évase vers le haut) décourage les rats. Leur installation habituelle sur des rochers élimine les termites.

Les semences sont des graines sélectionnées et conservées à part dans la *dea*.

Le calendrier agricole (fig. 17)

Toutes ces activités se trouvent résumées dans le calendrier agricole qui concerne essentiellement les hommes. Les femmes fournissent un effort d'appoint pour les semailles, les récoltes et assurent le portage.

Ce calendrier est commandé par la saison des pluies. Il peut y avoir un décalage de plusieurs semaines au début et à la fin de cette saison. L'essentiel des travaux agricoles se place pendant la saison des pluies. Néanmoins, la préparation de certains champs peut être commencée avant le début de celle-ci, lorsque le sol n'est pas trop dur.

C'est pendant la saison sèche (morte saison) de mi-novembre à mi-mars qu'a lieu l'émigration temporaire des hommes vers le sud. Leur absence désorganise les groupes de travail et contraint à préparer les buttes d'ignames pour l'année suivante, avant leur départ, donc en fin de saison des pluies. Autrefois, ce travail mordait largement sur la saison sèche. Leur retour ne correspond pas forcément aux premières pluies et s'il est tardif, leur emploi du temps agricole est d'autant plus chargé qu'ils doivent tout faire simultanément pour rattraper le temps perdu.

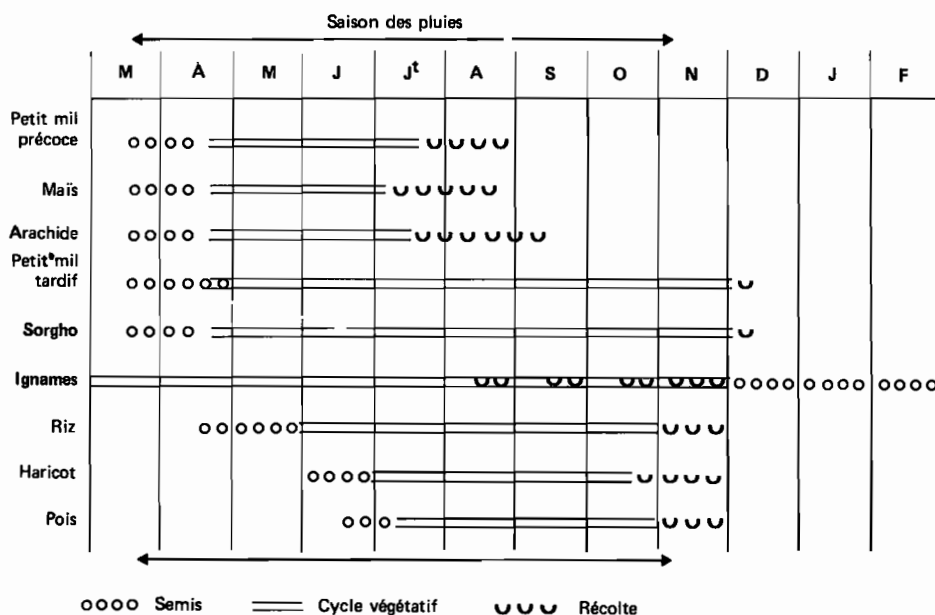


Fig. 17 - Calendrier agricole kabyè. Remarquer : - Les nombreux semis au début de la saison des pluies. - La mise en terre des ignames en fin de saison. - L'échelonnement des récoltes.

En effet, dès les premières pluies, bien qu'on ait eu la prévoyance de terminer les buttes d'ignames et d'y placer les boutures, il faut mener de front la préparation et les semis de tous les champs de céréales et d'arachide, à la fois en *desida* et en *tare*. La superficie totale des champs est telle que, lorsque le dernier champ est semé, il faut commencer le binage des autres, et ce, de façon astreignante, jusqu'au début de la récolte du sorgho. Il faut prendre également le temps de semer riz, haricot et pois de terre dans les champs déjà préparés pour les cultures principales entre fin avril et début juillet sans oublier de récolter l'arachide et de préparer des nouvelles buttes d'ignames qui nécessitent beaucoup de travail. L'activité intense qui règne lors de la grosse récolte du sorgho clôt ce calendrier agricole qui comporte peu de temps mort.

S'il y a peu d'occupations agricoles pendant la saison sèche, en saison des pluies en revanche, les travaux ne connaissent pas de répit, le maximum d'intensité se situant durant les premières semaines et pendant les trois derniers mois de la saison des pluies.

L'ÉLEVAGE

Les Kabyè sont bons cultivateurs mais piètres éleveurs. Ils connaissent l'importance de l'élevage, sachant que les rendements agricoles sont modulés en fonction de la production de fumier.

Si dans le pays kabyè, on voit quelques rares troupeaux de bœufs et peu de porcs, en revanche dans chaque *dea*, on rencontre des chiens, chèvres, moutons, volailles et ruches.

A Boua, on ne trouve pas de porcs et il ne reste plus que deux bœufs. Tous les autres (au maximum une trentaine) ont été volés par les Peul. Cette perte a été douloureusement ressentie parce que le fumier s'en est trouvé diminué en qualité et en quantité, et que l'on ne dispose plus de ces bêtes coûteuses pour les sacrifices. Reconstituer le troupeau serait une grosse dépense et cet investissement serait aléatoire, du fait que d'autres vols pourraient encore se produire. Du moins sont-ce là les explications qui nous ont été fournies, car les Européens sont accusés d'être de connivence avec les Peul. En effet, l'entrée de ces derniers dans le Kabyè coïncide avec la colonisation. De plus, dans plusieurs villages — et c'était le cas à Koudé — l'administration coloniale avait obligé les propriétaires de bœufs à les rassembler dans les étables-fumières situées, non pas dans le massif où les bêtes eussent été en sûreté, mais dans la plaine, au bord de la route, où les Peul les volèrent sans peine.

Par ailleurs, pour lutter contre les maladies du bétail, les services vétérinaires tiennent à contrôler l'état sanitaire du bétail et abattent les bêtes malades. Tout cela n'encourage pas les Kabyè à déclarer qu'ils possèdent des bêtes, sauf quand elles sont repérables dans leurs maisons.

Cependant, nous avons appris que, dans certains villages, pour diminuer les risques de vol, on confie les bêtes aux Peul, renonçant ainsi au précieux fumier que fourniraient ces animaux (1).

Pourquoi avoir mentionné le chien parmi les animaux d'élevage ? Parce qu'il joue un rôle particulier dans certaines cérémonies de passage de classes d'âge au cours desquelles il est consommé. De plus, certains Kabyè en mangent par goût. Les chiens font l'objet d'un commerce parfois lucratif (par exemple au marché de Kétao) tant pour les hommes que pour les femmes.

S'il y a deux fois plus de chèvres que de moutons, ce petit bétail représente une servitude quotidienne pour les femmes qui doivent le nourrir pendant la saison des pluies avec des rameaux et des feuilles de sorgho cueillies sur les tiges chaque matin. A la différence des chèvres qui restent enfermées sans interruption, les moutons sont menés de temps à autre paître sur les jachères de *tare*, en 3 troupeaux d'une cinquantaine de têtes environ.

Les animaux sont rassemblés selon les regroupements de *bara* au premier degré (voir fig. 9). Ces troupeaux gardés par les enfants suivent les pistes qui leur ont été aménagées pour traverser la zone *desida* (voir carte h.-t. n° 5). En saison sèche, ces animaux, laissés jour et nuit en liberté et sans gardien, fournissent une très légère fumure aux champs qu'ils broutent. On les visite de temps à autre pour les compter.

La volaille comprend essentiellement des poules et des pintades. On trouve beaucoup plus rarement des canards, des dindons et des pigeons. Cet élevage est surtout l'affaire des hommes. Libérées dès le matin, les poules sont rentrées chaque soir dans des poulaillers intérieurs aux *dea*, alors que les pintades se perchent sur les arbres proches des maisons. L'homme prend soin des poussins : quand il va cultiver ses champs, seul

(1) Il est regrettable que le contrat de fumure ne soit pas ici pratiqué comme en d'autres lieux d'Afrique occidentale. Ce contrat oblige le Peul à mener paître les bêtes à lui confiées, sur les champs de leur propriétaire.

ou en *egbare*, il emporte dans une cage en vannerie faite pour cet usage, la mère poule et ses petits qui sont lâchés dans le champ où ils peuvent trouver, au cours des labours et des binages, une nourriture plus riche qu'aux abords de la maison. Son travail fini, il les ramène avec lui. Quand les travaux de culture ne sont pas trop astreignants, il piège des termites pour ses volailles, en enfouissant des poteries remplies de paille à proximité d'une termitière qu'il a repérée. Les volailles étant sujettes à diverses maladies, il installe parfois, préventivement, un poulailler à quelque distance de la *dea*.

Les Kabyè réussissent beaucoup mieux pour la volaille que pour le reste de leur élevage. Ceci ressort du tableau de répartition des animaux comptés dans 102 exploitations de Boua que nous donnons ci-après.

TABLEAU III
L'élevage à Boua
(pour 102 exploitations)

Animaux	Nombre total	Nombre moyen par exploitation	Répartition selon les propriétaires (%)	
			Hommes	Femmes
Chèvres	425	4,2	55	45
Moutons	173	1,7	80	20
Volailles	987	9,7	81	19
Chiens	190	1,9	53	47

Comme on le voit, les volailles sont très nombreuses et, sauf pour les chèvres et les chiens où les hommes et les femmes font presque jeu égal, les hommes détiennent 80 % des moutons et des volailles.

Les bêtes et les volailles passent aux enfants selon leur sexe à la mort de leurs parents, dans la mesure où ils ne sont pas sacrifiés lors des cérémonies mortuaires de leurs propriétaires.

Les Kabyè possèdent des ruches. Il s'agit de jarres en poterie d'environ 50 cm de haut, à large embouchure, disposées, ouverture vers le bas, sur les branches et les arbres, à plusieurs mètres du sol. Les essaims sauvages viennent s'y installer. L'intérêt du miel dans l'alimentation est d'autant plus grand que, faute de canne à sucre, il constitue l'unique produit sucré que les Kabyè tirent de leurs terroirs. Sinon, la seule alternative consiste à acheter du sucre en morceaux de fabrication européenne.

Le bétail, faute de gibier, contribue à équilibrer la ration alimentaire kabyè par apport de protides d'origine animale. Producteur du fumier indispensable à l'agriculture, il tient une place importante dans le système agricole mais apparaît, à longue échéance, comme un des facteurs de disparition des arbres (1).

QUELQUES DONNÉES ÉCONOMIQUES

Nous terminerons ce chapitre sur l'exploitation du sol en fournissant quelques données économiques. Il s'agit, tout d'abord, de rappeler et de rassembler des indications chiffrées éparses dans les chapitres précédents. Sans parler de « temps de travaux », nous donnerons cependant l'emploi du temps annuel de deux chefs d'exploitation. Nous parlerons également des rendements et de la destination envisagée des récoltes, puis nous verrons comment elles sont en grande partie consommées à propos des repas et du calendrier alimentaire. Nous présenterons une analyse sommaire des budgets de deux couples et montrerons enfin la stratégie complexe qui préside à l'échange incessant de cadeaux entre les membres de la communauté.

Indications chiffrées concernant le terroir de Boua

Nombre d'habitants : 680
 Nombre de *dea* : 90
 Nombre d'exploitations réelles : 102
 Nombre moyen de personnes par exploitation : 6,8

(1) Les Kabyè répugent à consommer le lait.

Proportion d'hommes actifs émigrant en saison sèche : 40%.
 (Les chiffres ci-dessous ont été calculés sur 60 exploitations) :
 Surface moyenne d'une exploitation : 335 ares
 Surface cultivée par exploitation : 201 ares
 Surface cultivée totale par habitant : 29,6 ares
 Surface cultivée en sorgho par habitant (1) : 19,9 ares
 Surface cultivée en igname par habitant (1) : 9,2 ares
 Surface cultivée en arachide par habitant (1) : 7,7 ares
 Élevage : voir page précédente.

Quelques données sur le travail agricole (fig. 18)

Pour comprendre notre notation et notre représentation du travail masculin, il est nécessaire de décrire à grands traits la journée-type du travailleur. L'homme se lève avec le soleil et, après avoir absorbé quelques restes du repas de la veille, va travailler seul dans un des champs situés près de la *dea*. Dans la matinée, il rejoint ou il est rejoint par ses camarades pour cultiver en *egbare* l'un des champs de celui dont c'est le tour. Plus ou moins tôt dans l'après-midi, le groupe rejoint la *hara* qui travaille collectivement sur un champ de l'un de ses membres jusqu'à la fin de l'après-midi. Cela représente donc, en général, ce que nous appellerons 3 séances de travail, chaque séance durant entre 2 et 4 heures. Ces séances, malgré l'imprécision de leur durée, ont été comptabilisées par mois pour deux travailleurs, l'un pendant 12 mois, l'autre 18 mois (1). Cela ne constitue donc pas une étude chiffrée des temps de travaux au sens habituel du terme. Néanmoins, les indications que fournissent nos chiffres sont intéressantes.

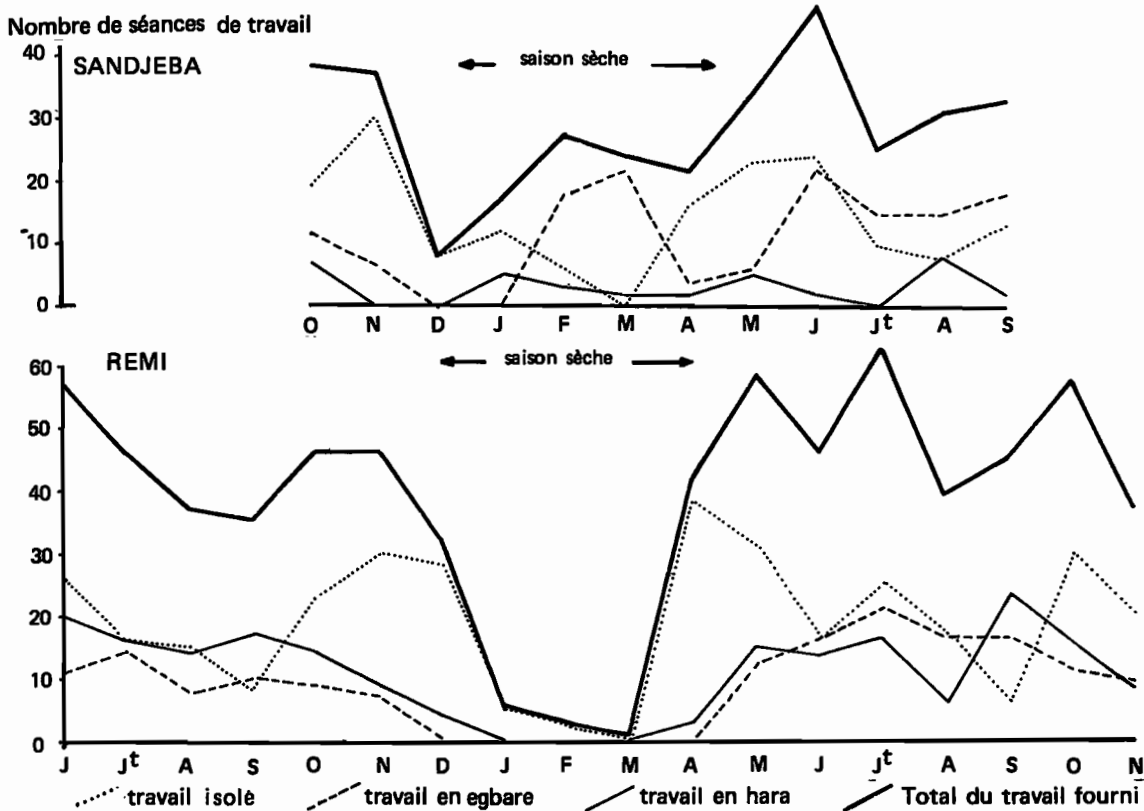


Fig. 18 - Répartition du travail annuel de trois exploitants selon trois modes de travail.

(1) Cette culture est généralement associée à une ou plusieurs autres.

Sandjeba est un homme de 37 ans, marié, avec 1 enfant de 7 ans.

Rémi a 25 ans ; il est célibataire, avec à sa charge 3 adultes et 5 enfants dont 1 bébé. Son exploitation s'étend sur 76 400 m². Il n'en cultivait en 1968 que 24 100 m², ce qui donne une superficie cultivée par personne de 2 700 m².

TABLEAU IV
Travail fourni par Sandjeba d'octobre 1968 à septembre 1969
(indiqué en nombre de séances de travail)

	1968						1969						TOTAUX
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	
Seul	19	30	8	12	6	0	16	23	24	10	8	13	169
En <i>egbare</i>	12	7	0	0	18	22	4	6	22	15	15	18	139
En <i>bara</i>	7	0	0	5	3	2	2	5	2	0	8	2	36
Total	38	37	8	17	27	24	22	34	48	25	31	33	344
Nombre moyen de séances par jour	1,2	1,2	0,3	0,6	0,9	0,8	0,7	1,1	1,6	0,8	1,0	1,1	0,94

TABLEAU V
Travail fourni par Rémi d'octobre 1968 à septembre 1969
(indiqué en nombre de séances de travail)

	1968						1969						TOTAUX
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	
Seul	23	30	28	5	2	0	38	31	16	25	17	6	221
En <i>egbare</i>	9	7	0	0	0	0	0	12	16	21	16	16	97
En <i>bara</i>	14	9	4	0	0	0	3	15	14	16	6	23	104
Total	46	46	32	5	2	0	41	58	46	62	39	45	422
Nombre moyen de séances par jour	1,5	1,5	1,1	0,2	0,1	0,0	1,4	1,9	1,5	2,0	1,3	1,5	1,16

L'activité mensuelle fournie par Sandjeba est assez régulière : elle se situe autour d'une trentaine de séances par mois, avec deux mois creux (8 et 17 séances en décembre et janvier) et un maximum de 48 en juillet. Les deux mois où il a le moins travaillé seul sont ceux où il a fourni le maximum de collaboration à son *egbare*. On remarque également que le travail effectué en *bara* n'est pas très important et a été nul pendant 2 mois (novembre et décembre).

Durant sept mois, Rémi a effectué 39 séances de travail ou plus avec deux maxima en mai et juillet

(1) 12 mois seulement ont été présentés sur le tableau V pour permettre une meilleure comparaison avec le tableau IV, mais les 18 mois sont représentés graphiquement à la figure 18.

(58 et 62 séances). Trois mois apparaissent singulièrement « creux » (janvier-février-mars). Ils correspondent à la saison sèche durant laquelle les travaux en *egbare* et *bara* sont inexistantes.

La somme de travail fournie par Rémi est nettement supérieure à celle fournie par Sandjeba, comme il ressort des chiffres bruts : 221 séances seul contre 169, 104 séances en *bara* contre 36 (en revanche 97 en *egbare* contre 139) et un total annuel de 422 contre 344. La moindre somme de travail fournie par Sandjeba peut s'expliquer par le fait qu'il doit nourrir moins de bouches et par 24 journées d'inactivité dans l'année due à la maladie (ce qui n'est pas arrivé à Rémi).

En comparant les deux tableaux, on constate que les deux hommes effectuent en moyenne une séance de travail quotidienne. Il faut compter avec les nombreuses occasions d'arrêt de travail : cérémonies religieuses ou sociales, dimanches et fêtes chrétiennes, marché qui a lieu tous les six jours et où l'on se rend volontiers, même si l'on n'a rien à vendre ou à acheter.

Cependant, on peut écrire en conclusion que la somme de travail fournie par ces deux hommes, comparée à celle mesurée dans d'autres sociétés africaines, est relativement importante.

Rendements

Nous avons retiré l'impression que les rendements ne sont pas homogènes et varient selon le site des champs (pente, bas-fond ou plaine) ou l'état du sol (après jachère, avec ou sans fumure). Quant aux quantités récoltées, on peut seulement écrire que, pour l'igname, le rendement est, en moyenne, légèrement supérieur à

TABLEAU VI
Tableau des rendements

Lieu	Fumure	Plantes associées dans le champ (1)	Ignames Nbre de buttes pour 2 ares	Rendement (kg/ha)			
				Ignames	Sorgho	Haricot	Autres plantes
Montagne	après jachère	<u>I</u> , S	74	6 375	?		
»	»	<u>I</u> , H	71	4 195		?	
»	»	H, P				58	P = 192
»	»	<u>I</u> , H	34	2 207		275	
»	avec fumure	<u>I</u> , S, M, H, R	67	5 470	467	?	M = 72
»	»	<u>S</u> , H, A			658	?	A = 66
»	»	<u>Pt M</u> , H, A					Pt M = 482 ?
»	»	<u>S</u> , Pt M, A			259		? ?
»	»	<u>S</u> , A			109		
»	»	S			1 441 (*)		
»	sans fumure	<u>I</u> , S, M, A	65	5 475	1 075 (*)	?	M = 58
»	»	Pt M					Pt M = 476
»	»	<u>S</u> , H			1 070 (*)		
»	»	<u>I</u> , S, H	63	6 942	487	134	
»	»	<u>S</u> , Pt M, H			220	153	Pt M = ?
Bas fond	après jachère	I	61	4 660			
»	avec fumure	<u>I</u> , M, R	45	6 475			M = 3 115
»	»	<u>S</u> , Mh, A			126		A = 976, Mh ?
»	sans fumure	<u>I</u> , S, H, R, P	65	5 375	166	?	H = ?, P = ?
»	»	S			556		R = 121
»	?	R (en noMenclature)					R = 734
Plaine	après jachère	<u>I</u> , S	79	6 500	124		
»	sans fumure	<u>I</u> , H	45	3 890		?	
		<u>S</u> , A					A = 922

(*) Il s'agit d'un champ situé tout près de la maison, actuel ou ancien *selabuda* (cf. supra).

(1) S = Sorgho, I = Igname, A = Arachide, M = maïs, Pt M = Petit mil tardif, H = Haricot, R = Riz, Mh = Mil hâtif, P = Pois, l'initiale soulignée indique la culture dominante dans l'association.

5 tonnes/ha. Pour le sorgho, deux types de rendement sont à considérer : un premier, sur les champs ordinaires ne dépasse pas 5 quintaux/ha et un second, sur les champs proches des habitations, fournit une valeur largement double. Ces récoltes exceptionnelles s'expliquent par l'engrais humain (car ces champs sont les *selabuda* dont il a été question plus haut).

Destination des récoltes

Au cours de nos enquêtes sur les parcelles, nous avons questionné les exploitants sur les projets qu'ils avaient quant à l'utilisation de chaque plante récoltée sur chacun de leurs champs. Nous leur avons demandé de préciser la destination première et éventuellement la destination seconde. Les réponses données, pour 700 champs, ont été réunies sur le tableau VII.

TABLEAU VII
Destination envisagée des récoltes

	Destination première			Destination seconde (*)		
	Vente	Consom.	Cadeaux	Vente	Consom.	Cadeaux
Sorgho	2	325	1	9	3	321
Igname	2	145	0	16	1	147
Arachide	65	80	3	32	63	134
Haricot	6	121	1	11	8	122
Maïs	1	69	0	5	0	69

(*) Il peut y avoir plusieurs destinations secondes.

Étant donné la diversité des surfaces, des rendements et des cultures, on ne peut pas tirer de ce tableau des indications quantitatives. On peut tout au plus se faire une idée sur la destination des récoltes.

On remarque que toutes les plantes sont d'abord cultivées pour être consommées. Cette consommation une fois satisfaite, l'intention seconde exprimée, dans une proportion semblable à la première, est de faire des cadeaux au moins pour le sorgho, l'igname, le haricot et le maïs. Pour ces plantes, on envisage cependant la possibilité d'en vendre, surtout l'igname et le haricot. Pour l'arachide, en revanche, si l'on compte bien en consommer, on prévoit aussi d'en vendre, puis en second lieu d'en donner. Il ressort donc que l'arachide est la plante la plus commercialisée et qu'elle est cultivée, en grande partie, dans ce but (1).

Consommation et calendrier alimentaire

De nos cahiers d'enquêtes, nous avons tiré des indications concernant le repas et le calendrier alimentaire.

Les Kabyè ne font généralement qu'un seul repas par jour, à la tombée de la nuit, lorsque chacun a regagné ses pénates. Les jours de fêtes, le repas peut se prendre à midi, et quelquefois, il y en a deux.

Les femmes préparent les repas qui comprennent toujours une « pâte » ou bouillie épaisse et une sauce.

(1) Nous présentons plus loin un budget dans lequel on voit que la plante la plus commercialisée est l'igname (cf. plus bas : budget d'Antoine). Il n'y a pas contradiction avec ce que l'on indique ici. Il s'agit, avec le budget, d'un cas particulier alors que le tableau présenté ici est le résultat de l'exploitation de 700 fiches de champs.

C'est l'homme qui fournit les éléments de la « pâte » et la femme les ingrédients de la sauce. La base de l'alimentation se compose soit d'igname fraîche ou séchée en cossettes et réduite en farine, soit de sorgho, soit plus rarement, d'une autre céréale. Le riz est très rare et n'apparaît qu'aux repas de grandes fêtes. La sauce est faite avec du gombo, diverses feuilles (brèdes, haricot, baobab), des graines oléagineuses (arachide ou baobab) le tout relevé de sel et de piment. L'huile d'arachide ou l'huile de palme, les graines d'« acajoutier » (*Bligbia sapida*) sont rares ou coûteuses et sont réservées pour les bons repas, où peuvent figurer également la tomate et la ciboule.

Pois de terre et haricot ne constituent plus les nourritures essentielles des périodes de soudure mais sont consommés soit dans les sauces, soit en beignets. La viande et le poisson (sec) n'entrent aux menus que très rarement et en très petite quantité.

Les principales occasions de manger de la viande sont les grandes fêtes sociales et religieuses où des animaux sont sacrifiés.

Il faut également ajouter, aux repas quotidiens deux autres occasions de se nourrir. Lors des visites aux marchés (environ une fois par semaine), on consomme d'une part divers aliments (beignets, viande, etc.) et d'autre part, on absorbe, les hommes plus que les femmes, d'importantes quantités de bière de mil (*solum*) dont la valeur nutritionnelle est bien connue.

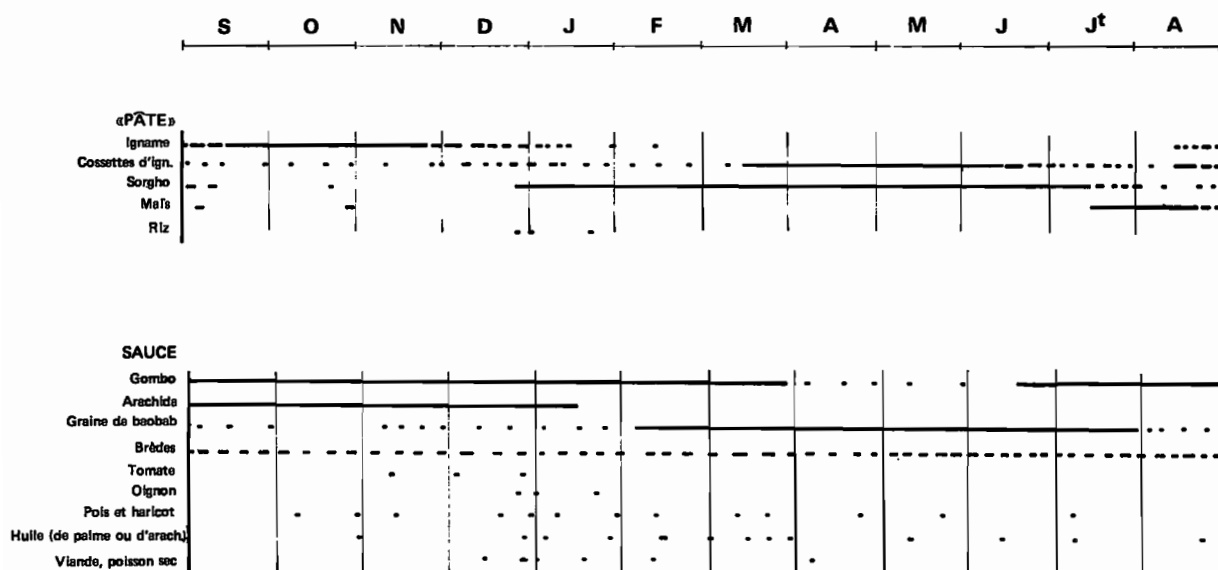


Fig. 19 – Calendrier alimentaire d'une famille.

La figure 19 représente le schéma de l'alimentation quotidienne d'une famille de mœurs traditionnelles pendant un an. Pour la « pâte », on observe que l'igname y est consommée presque toute l'année : sous une forme fraîche à partir d'août et jusqu'en fin décembre, en farine de façon continue de mars à juin, puis occasionnelle de juin à mars. Le sorgho est utilisé de fin décembre à mi-juillet - début août. Il y est relayé aussitôt, pendant deux mois par le maïs. Pour la sauce, le gombo frais puis sec constitue un ingrédient permanent sauf en avril, mai, juin. De même l'arachide est consommée de septembre à la mi-janvier, relayée presque aussitôt, début février par les graines de baobab qui sont régulièrement présentes dans les sauces jusqu'en fin juillet, puis épisodiquement le reste de l'année. Les brèdes sont mangées très fréquemment tout au long de l'année. La consommation de viande et de poisson est exceptionnelle (six mentions) ainsi que l'huile, la tomate, l'oignon. Ne nous ont pas été déclarés les repas cérémoniels (avec viande) ni ceux pris hebdomadairement sur les marchés (le plus souvent avec viande).

Indications sur deux budgets : recettes et dépenses

Les Kabyè vivent principalement des produits de leurs exploitations. Mais ils pratiquent le commerce. Le mouvement monétaire porte sur de faibles sommes, comme en témoignent les budgets de deux couples de Boua que nous présentons ci-dessous :

TABLEAU VIII
Budget de Nabilua et de sa femme Amoi pour un an

Dépenses (en F. CFA)	Nabilua		Amoi		Recettes (en F. CFA)	Nabilua		Amoi	
1 - <i>Aliments et vivres</i>					1 - <i>Produits de la terre</i>				
- Bière de mil	1 832	453			- Ignames	136	0		
- Aliments	137	861			- Noix de palmes	673	0		
- Nourriture consommée au marché	11	507			- Arachides	224	0		
- Viande, poisson	49	121			2 - <i>Produits d'élevage</i>				
- Tabac	0	22			- Chèvres	1 691	981		
2 - <i>Ustensiles, outils, vêtements</i>					- Volailles	950	0		
- Vêtements	518	0			- Viande fraîche	110	0		
- Ustensiles	245	71			3 - <i>Produits transformés</i>				
3 - <i>Produits à transformer</i>	191	2 002			- Graines de baobab	82	2 853		
4 - <i>Divers</i>	49	331			- Cendres	0	105		
					- Bière de mil	0	110		
					4 - <i>Divers</i>	33	38		
TOTAL	3 032	4 368				3 899	4 087		

TABLEAU IX
Budget d'Antoine et de sa femme Pauline pour un an

Dépenses (en F. CFA)	Antoine		Pauline		Recettes (en F. CFA)	Antoine		Pauline	
1 - <i>Aliments et vivres</i>					1 - <i>Produits de la terre</i>				
- Vivres	1 601	180			- Ignames	1 133	0		
- Bière de mil	1 181	48			- Arachides	180	0		
- Condiments	0	1 177			- Tabac	48	0		
- Viande, poisson	329	36			- Fruits de néré	360	0		
- Nourriture consommée au marché	4	217			2 - <i>Produits de l'élevage</i>				
- Tabac	161	7			- Chèvres	360	0		
2 - <i>Ustensiles, outils, vêtements</i>					- Volailles	3 892	150		
- Vêtements	528	54			3 - <i>Produits transformés</i>				
- Ustensiles	0	600			- Bière de mil	0	4 404		
3 - <i>Produits à transformer</i>	0	1 740			- Graines de baobab	0	360		
4 - <i>Divers</i>	67	120			- Cendres	0	24		
TOTAL	3 871	4 179			TOTAL	5 973	4 938		

Dans cette société, hommes et femmes sont financièrement indépendants les uns des autres, effectuant leurs ventes et leurs achats à titre personnel, à tel point qu'une femme pourra vendre de la bière à son mari alors qu'elle lui aura acheté le sorgho pour la faire. L'homme a le devoir d'acheter les vêtements de la famille, les outils et certains ustensiles. La femme achète ce qui dans l'alimentation la concerne, c'est-à-dire les ingrédients pour la sauce. Elle se procure également les produits qu'elle veut transformer et vendre avec bénéfice. Pour les petits travaux artisanaux (savon, filature de coton, tissage, poterie, forge, sauces, etc.) il y a

spécialisation par village ou région. La préparation des graines de baobab est une activité très pratiquée à Boua.

Dans les deux cas, les dépenses les plus importantes sont celles portant sur les aliments et les vivres. Les produits à transformer (sorgho pour fabriquer la bière et graines de baobab à décortiquer) constituent de gros postes de dépenses pour les deux femmes Amoï et Pauline. Une autre dépense, constante tout au long de l'année concerne la nourriture (achetée et consommée sur les marchés où elles vendent leurs produits) et les condiments pour la sauce, quand le jardin ne peut y pourvoir. Le poste des « divers » recouvre les médicaments, diverses fournitures et des petits cadeaux d'argent.

Les recettes sont pour les hommes les produits de la terre (ignames, arachides, noix de palme), pour les deux sexes la vente de chèvres et de volailles, et pour les femmes les produits transformés (bière de mil, graines de baobab et cendres du foyer servant dans d'autres villages à la fabrication du savon noir).

On remarque que dans le deuxième budget, les recettes sont excédentaires pour l'homme et la femme, avec un bénéfice assez sensible pour l'homme. Dans le premier budget, seul l'homme montre un compte excédentaire d'environ 25 % par rapport aux dépenses alors que le compte de la femme est déficitaire. Le total de chacun de ces budgets (recettes et dépenses) n'excède en aucun cas 10 000 francs CFA.

Nous devons souligner que ces tableaux ne sont malheureusement ni complets ni typiques. En effet ne figurent pas dans les dépenses le paiement de la capitation des hommes (de l'ordre de 800 F CFA) et probablement d'autres dépenses ou entrées. D'autre part, ni l'un ni l'autre ne pratiquent l'émigration saisonnière. Il n'y a donc pas une entrée d'argent qui correspond, dans d'autres familles, aux gains acquis pendant 2 ou 3 mois d'absence de l'homme.

Les cadeaux

Le dépouillement des cahiers de relevés quotidiens de dépenses et recettes des 2 familles met en évidence l'existence de menus cadeaux d'argent de 20 F, 10 F, 5 F (que nous avons, dans le chapitre précédent, regroupés dans les divers). Dans ces mêmes cahiers on remarque aussi des cadeaux en nature, donnés ou reçus, qui n'ont pas pu être comptabilisés. Cette pratique des cadeaux est très généralisée. Son étude ne devrait relever que de la seule sociologie si elle n'avait de retentissement quant au terroir, en fournissant l'explication du travail en *egbare* ou en *bara* et probablement aussi, celle des énigmatiques emprunts et prêts de terre.

Ce système des cadeaux fonctionne de la façon suivante : il est d'usage de faire des cadeaux aux personnes de son entourage, plus ou moins fréquemment, selon la proximité, familiale, géographique ou affective. Ces cadeaux peuvent être faits pour des raisons évidentes : rétribution d'un service effectué de plein gré (pilonnage du sorgho, récolte des arachides, etc.) pour compenser des cadeaux antérieurs, pour obéir à la coutume à l'égard de ses parents ou même pour nouer des liens en suscitant pour soi-même des cadeaux.

Comme nous l'avons déjà dit, ces cadeaux peuvent être faits sous forme de petites sommes d'argent ou plus fréquemment, en nourriture, crue ou cuite. On donnera ainsi quelques poignées d'arachide, une petite corbeille de sorgho ou même une grosse igname. Si l'on a tué un poulet ou une chèvre, on offrira quelques morceaux de viande, généralement cuite, à son entourage, à l'intérieur ou à l'extérieur de la *dea*.

Le réseau de ces dons et contre-dons est si serré et leur fréquence est telle que le volume global échangé arrive à être important. L'analyse des prévisions concernant les récoltes nous a montré (tableau II) que si les nécessités alimentaires apparaissent prioritaires, celles de faire des cadeaux viennent ensuite avec la même fréquence. Ces chiffres soulignent combien cette pratique est généralisée. L'avantage évident de ce système est qu'il crée une solidarité effective, au moins sur le plan de la nourriture, entre les membres de la communauté et qu'ainsi (car on peut même réclamer des cadeaux) nul n'est complètement isolé et ne risque de mourir de faim. En effet, si le principe implique la réciprocité, il n'oblige pas à l'équivalence et une vieille femme, distribuant une multitude de cadeaux insignifiants, recevra en retour suffisamment pour subsister. On devine quel parallélisme on peut établir entre les différents types d'échange (cadeaux, prestations de travail, terres si l'on considère, dans ce dernier cas, prêts et emprunts à la fois).

Dans l'*egbare*, le travail fourni par chacun des membres est sensiblement le même et les termes de l'échange sont à peu près équivalents. Dans la *bara*, en revanche, on admet fort bien que des hommes âgés se contentent de faire acte de présence sur les champs d'autrui mais bénéficient pleinement du travail de l'équipe sur leur propre champ. Là encore, ce système de prestations réciproques assure la sécurité de la préparation des champs et de certaines constructions (cases, greniers). Ce système kabyè d'échanges généralisés permet de comprendre et d'expliquer le phénomène d'emprunt et de prêt simultanés de champs par un même exploitant

vu plus haut. Ce serait la projection sur le plan du terroir, des dons et contre-dons d'argent, de nourriture ou de prestations de travail. En fait, on doit toujours avoir des obligés et être l'obligé d'autres personnes. Cela correspond à une nécessité profondément ressentie dans cette société segmentaire qui risquerait de s'émietter sans ces réseaux enchevêtrés de dépendance, de liens économiques de toutes sortes. Dans ce système, l'individu conserve, dans une certaine mesure, son initiative, son libre-arbitre et peut ne pas donner suite, par exemple, à des invitations d'entraide, décliner des offres de service, etc. (1).

(1) Explication suggérée par Louis MOLET, ethnologue à l'ORSTOM.

III

LES ADAPTATIONS DU TERROIR KABYÈ

Nous indiquions, au début de cette étude, que l'on pouvait distinguer, dans le pays kabyè, 3 types de terroirs, selon qu'ils étaient situés entièrement dans la montagne, dans la plaine ou en partie sur l'une et l'autre ce dernier type étant le plus courant. C'est ce qui nous a amené à présenter le terroir de Boua. Après en avoir résumé en quelques lignes les traits essentiels nous décrirons très brièvement un terroir de plaine et un terroir de montagne et en tirerons les leçons.

L'ORGANISATION D'UN TERROIR MIXTE : BOUA

La distinction que font les Kabyè, dans leur terroir, entre « *desida* » (dans les maisons) et « *tare* » (au loin) a une signification géographique : la zone habitée se trouve sur des hauteurs encombrées de rochers et de pierres, où la population avait autrefois dû se réfugier puis se cantonner. La culture y est intensive : en effet, le sol est partout aménagé (banquettes), les champs sont fumés le plus souvent possible, les cultures, en rotations, y sont continues et les plantes où dominent largement le sorgho et l'igname, sont généralement en association variées (la plus grande fréquence comportant l'arachide). C'est aussi un domaine où subsiste un parc assez riche. On y remarque, entre autres, le palmier à huile.

Sur le plan foncier, les propriétés des lignages qui constituent les communautés forment un ensemble massif, bien qu'imbriquées entre elles. Les quelques enclaves étrangères sont insignifiantes. En revanche, la zone éloignée des habitations a des caractères forts différents : il s'agit de la plaine et accessoirement des hauteurs (mont Toldjia). La culture est ici extensive, les jachères, nombreuses, peuvent durer plusieurs années et servent de pâturage au bétail (essentiellement chèvres et moutons). Les champs ne sont pas fumés. Les plantes (toujours le sorgho et l'igname) sont rarement associées à d'autres cultures. Les arbres ont à peu près disparu et ne sont plus représentés que par le néré. Sur le plan foncier, les propriétés forment une mosaïque compliquée avec imbrication désordonnée de parcelles appartenant soit aux lignages de la communauté, soit aux villages voisins.

L'étude des cartes, et, en particulier de la carte h.-t. n° 4 pourrait amener à distinguer une troisième zone intermédiaire entre *tare* et *desida*. En fait, il ne s'agit pas d'une zone réelle mais du grignotement de *tare* par *desida*, puisque la descente de l'habitat entraîne automatiquement l'apparition de nouveaux champs en culture continue autour des *desa*. Un autre phénomène observable sur la carte est l'apparition surprenante de jachères en *desida*. Ce fait peut s'expliquer, soit par la diminution du fumier qui obligerait à introduire la jachère dans les rotations, soit du fait de l'émigration : la pression sur la terre s'atténue et des parcelles, autrefois en culture continue, peuvent être mises en jachère de temps à autre.

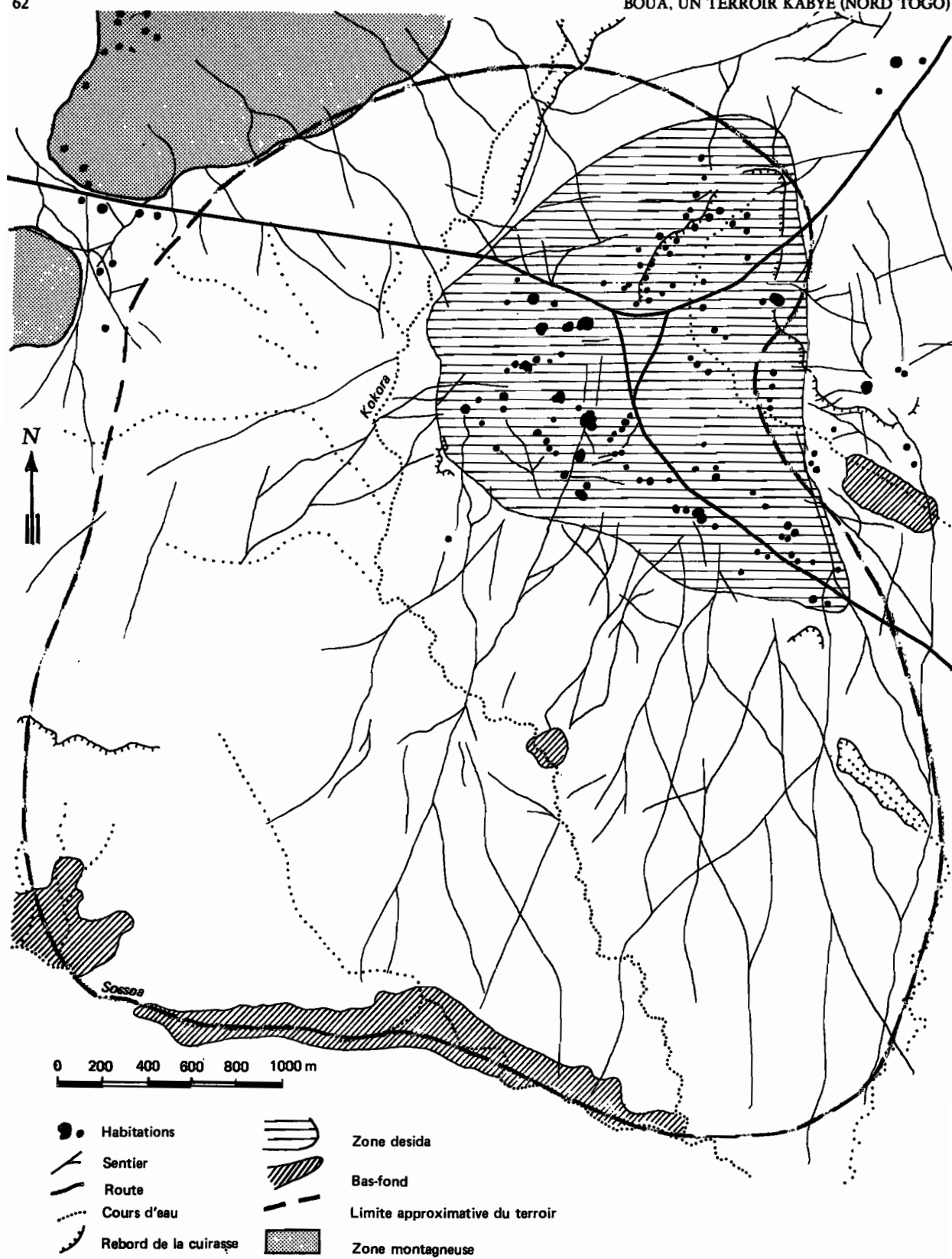


Fig. 20 - Un terroir de plaine : Tchi-Kawa.

UN TERROIR DE PLAINE : TCHI-KAWA (fig. 20)(1)

Tchi-Kawa est un gros village de 1 300 habitants (recensement 1962) situé à l'est de Koudé. Son terroir est traversé du nord au sud par la rivière Kokora, affluent de la Sossoa. Celle-ci forme la limite sud du terroir jusqu'au confluent. C'est de Koudé que sont issus les fondateurs. Ceux-ci se sont installés dans le *tare* de Boua, comme en témoignent les noms par lesquels se désignent réciproquement les habitants des deux villages : pour Boua, les gens de Tchi-Kawa sont *taregnima*, c'est-à-dire « ceux de *tare* » et pour ceux-ci, les gens de Boua sont *desidagnima*, c'est-à-dire « ceux de *desida* ». La séparation date d'au moins une centaine d'années, ce que confirme l'existence d'une palmeraie assez dense.

La densité de la population est relativement forte : 70 habitants au km², soit à peu près autant qu'à Koudé. Pourtant, Tchi-Kawa est moins favorisé par le milieu physique : les 2/3 du terroir se composent de sols ferrugineux peu profonds et souvent fortement indurés (d'ailleurs *Kawa* désigne la cuirasse ferrugineuse) le tiers restant est composé de vertisols plus difficilement utilisables encore. Le lit majeur de la rivière Kokora qui traverse ces derniers, est peu cultivé, comparé à celui de la Sossoa, dont les sols, grâce à des alluvions, témoignent d'une plus grande fertilité.

Le terroir comprend 3 zones : *desida*, *tare*, et un bas-fond. L'espace de culture continue (*desida*) ne déborde guère la zone cultivée avec jachère. Il ne couvre que le quart du terroir environ. Brutalement, on passe à *tare*, très vaste et, comparativement à celui de Boua, très exploité. Les bas-fonds utilisables, qu'ils soient proches (le petit bas-fond de la Kokora) ou éloignés des habitations (celui de la Sossoa est à 2 km de *desida*) sont très cultivés.

Le terroir de Tchi-Kawa, anciennement installé, a réussi à nourrir une population nombreuse malgré des sols moins riches que ceux de la montagne en exploitant intensément les bas-fonds, malgré leur éloignement et en tirant convenablement parti du *tare*.

UN TERROIR DE MONTAGNE : SUMDE WASELAO (fig. 21)

Sumde et Waselao formaient autrefois un seul village administratif. A la suite de dissensions internes, ils ont été séparés officiellement et leurs limites administratives curieuses (voir carte h.-t. n° 1) traduisent ce fractionnement. Nous les considérerons cependant comme un même terroir. On y compte 1 800 habitants (recensement 1962). La densité de population est de 177 hab./km². Leur territoire est situé dans le bassin intérieur (450 m d'altitude environ) du massif du Lama-Dissi. Il est entouré de hauteurs (dont la plus élevée, la montagne d'Assiré culmine à 679 m). Il s'ouvre à l'est sur une partie assez stérile de la plaine et au nord-ouest sur un bas-fond fertile dont il ne possède qu'une petite portion. L'habitat est très dispersé. Seule la partie orientale reste vide car le sol, trop argileux, est impropre à l'installation d'habitations.

Ce terroir n'a, en fait de *tare*, que cette partie orientale à peu près inutilisable : à peine peut-on y faire venir du pois de terre et le sol n'a jamais fait l'objet d'un partage entre exploitants. Autrefois, il y avait un *tare* cultivable mais qui a été occupé par le village de Kagnisi, lui-même issu de Sumde-Waselao. On n'a donc pratiquement qu'une seule zone utilisable, *desida*, dans laquelle la culture est particulièrement intensive, notamment dans ses nombreux petits bas-fonds consacrés à la culture des grosses ignames. On y aménage, outre les buttes longues canalisant bien les eaux, des buttes rectangulaires de façon à produire trois ignames dans le même espace où, avec les deux buttes rondes habituelles, on n'en obtiendrait que deux. La valeur de ces bas-fonds est telle qu'ils sont morcelés à l'extrême (voir fig. 22). Certaines parcelles n'ont qu'une dizaine de mètres de large, de telle sorte qu'un cultivateur ne peut construire que deux buttes longues ou bien deux rangées de buttes rectangulaires, parfois même une seule.

(1) Tchi-Kawa est appelée, par erreur, sur les cartes Sir-Kawa.

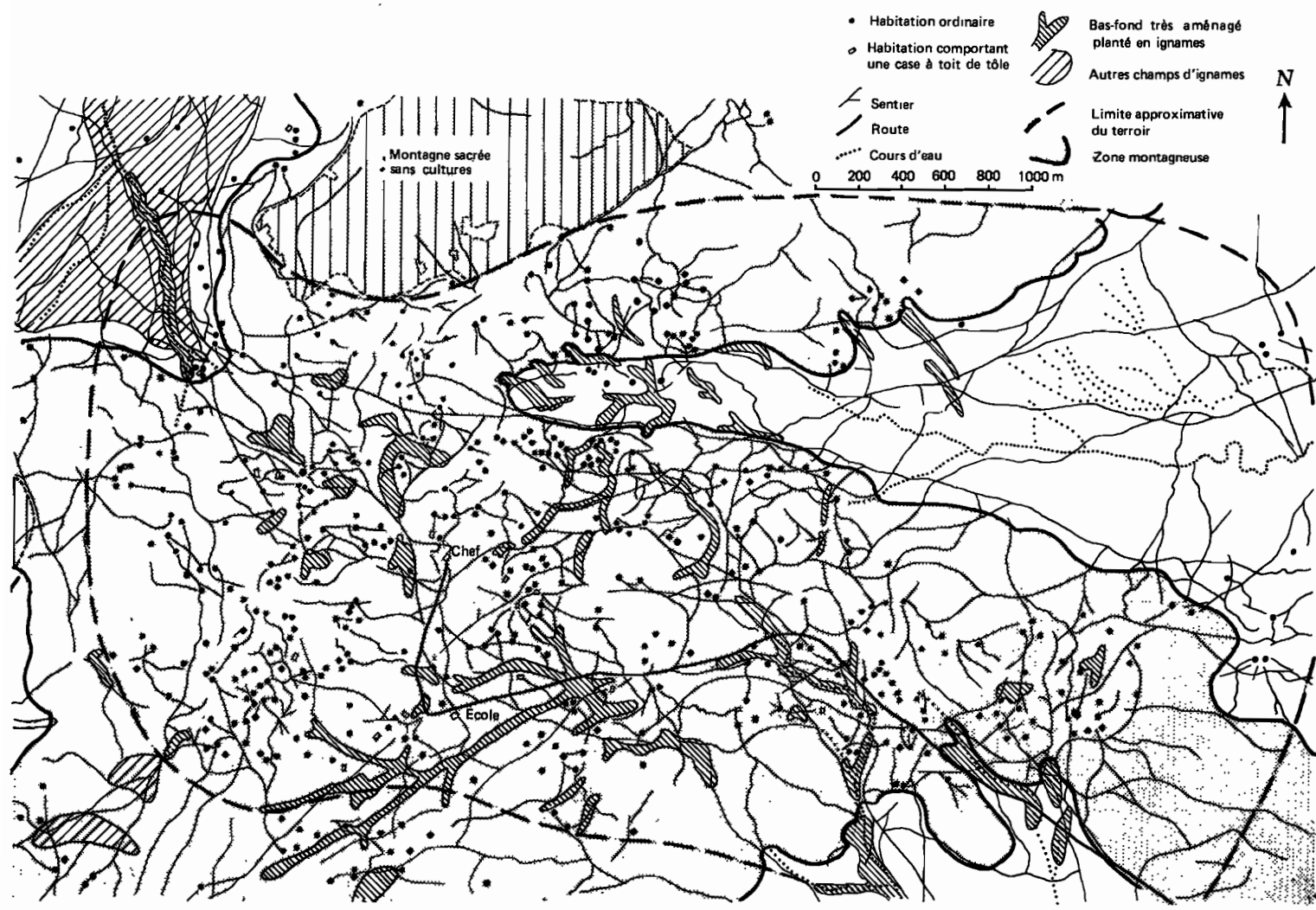


Fig. 21 - Un terroir de montagne : Sumde-Waselao.

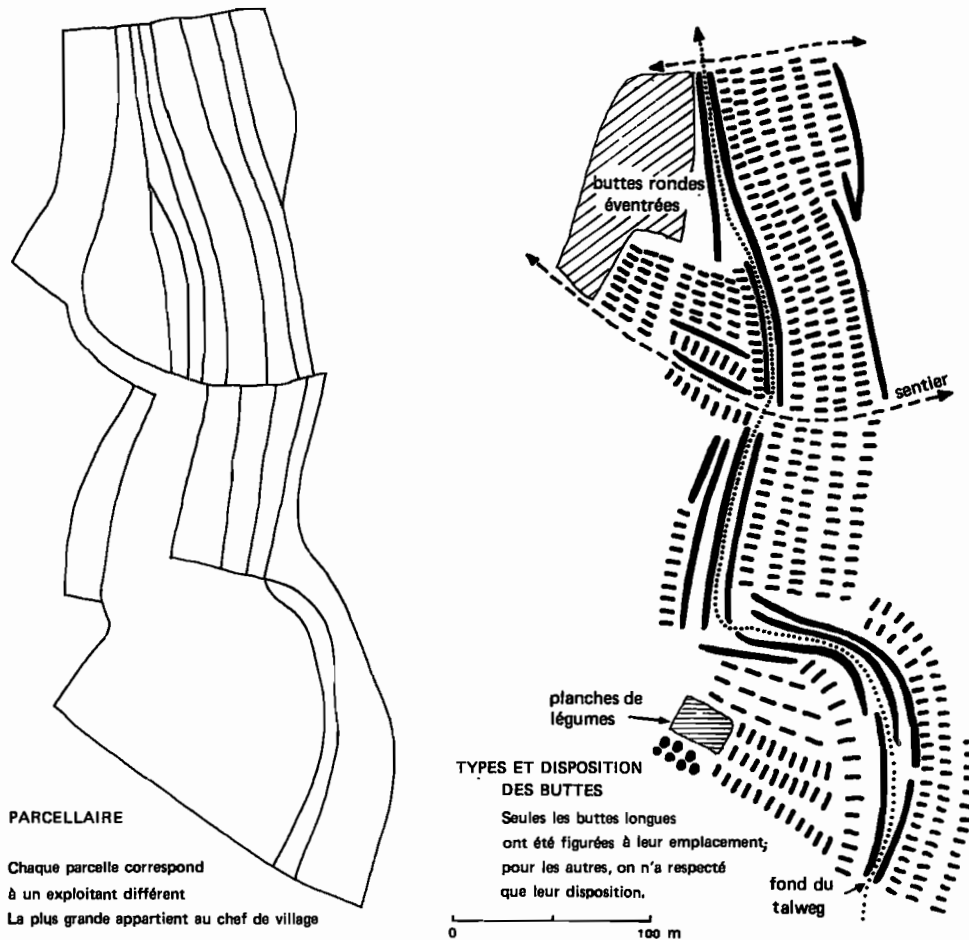


Fig. 22 – Aménagement d'un bas-fond à Sumde.

Malgré l'absence de *tare*, lieu habituel de pâture, l'élevage des bœufs est pratiqué à Sumde-Waselao. Il est rendu possible par la proximité de la montagne sacrée appartenant au village voisin d'Assiré. Cette montagne, sacrée, n'est jamais cultivée. Elle est déboisée parce qu'elle est brûlée chaque année. On y peut mener paître les troupeaux. D'autre part, les Peul, voleurs de bœufs, n'osent pénétrer dans ce secteur car il est entouré de régions très peuplées.

Il est intéressant de noter qu'à Sumde-Waselao travaillent des potières. Ici, comme dans les autres villages les plus peuplés du Kabyè, une spécialisation artisanale vient s'ajouter à l'agriculture sans s'y substituer, ce qui, en apportant des ressources complémentaires à celles de l'agriculture, permet la subsistance d'une population très dense.

De la comparaison de ces trois terroirs, il ressort deux faits essentiels. Le premier : un terroir kabyè comprend essentiellement deux zones, la zone d'habitat, intensément cultivée et la zone de culture extensive, loin des habitations. Indépendamment de ces deux zones, il en existe une troisième qui, elle, n'est pas dépendante de l'habitat mais des cours d'eau : ce sont les bas-fonds qui, même s'ils se situent « au loin », sont cultivés aussi intensément que les champs de *desida*, à cause de leur fertilité.

Le deuxième : quelle que soit leur situation, montagne, plaine ou à cheval sur les deux, les terroirs kabyè fonctionnent de façon satisfaisante. L'absence de relief ne les désorganise en rien, ce qui prouve que la montagne n'est pas indispensable à l'existence des terroirs et que leur système agricole n'est pas lié aux pentes.

A ces deux points s'en ajoute un troisième : il semble que la montagne commande la disposition des terroirs, mais ce n'est qu'un reste de contingences historiques dépassées comme en témoigne l'implantation récente d'habitations isolées dans la plaine de la Binah (voir carte h.-t. n° 1).

IV

L'ÉVOLUTION DU TERROIR

Il apparaît que le terroir de Boua est le résultat d'un équilibre à peu près satisfaisant entre un milieu en partie montagnard et une population dense. On remarque les traces d'une évolution notamment sur les plans sociologique, économique (à la fois dans le domaine agricole et dans celui de l'habitat) et démographique. Les causes, quelquefois très anciennes en sont internes et externes. L'importance de l'émigration tant pour le terroir actuel que pour son avenir doit être soulignée. Nous lui consacrerons un développement particulier.

L'OBSERVATION DES FAITS

L'évolution que l'on perçoit dans le terroir ou même plus généralement dans le pays kabyè tient d'une part au caractère de la population et d'autre part à un fait historique : la colonisation.

Il ne s'agit pas d'exposer ici la psychologie des Kabyè mais de remarquer leur curiosité ou ce que l'on pourrait appeler leur esprit expérimental. Très volontiers, ils essayent de faire pousser des plantes ou des variétés nouvelles. En témoigne le grand nombre d'espèces cultivées : plus de 20 variétés d'ignames dont certaines, les plus grosses (*babala*) auraient été introduites récemment. Ils ont aussi essayé la culture du manioc, mais elle ne semble pas pouvoir réussir sur de grandes surfaces parce que le cycle végétatif des variétés connues est trop long sous ce climat (supérieur à un an) et qu'elle serait alors dévastée par le bétail pendant la saison sèche. Les bananiers commencent, de même, à être plantés dans les endroits humides. Les Kabyè ont aussi acclimaté les tomates et la ciboule et compris le profit qu'ils pouvaient tirer de l'extension de la culture de l'arachide, facilement commercialisable, pour se procurer de l'argent. Leurs possibilités d'emprunts technologiques se cantonnent néanmoins dans d'étroites limites : à Koudé, un bassin de pisciculture a été vite abandonné et l'on peut constater ailleurs d'autres exemples d'échecs, notamment la culture irriguée à partir de petits barrages de retenue tentée au temps de la colonisation.

L'impact le plus fort sur le Kabyè a été celui de la colonisation. L'occupation et la pacification du pays par les Européens, la sécurité qui en résulta ont fait cesser la pression qu'exerçaient sur le « réduit kabyè » les ethnies voisines, en même temps qu'elles ouvrirent le pays aux pasteurs peul. D'autre part, la perception d'impôts, la construction de routes et de marchés, la modification des habitudes vestimentaires, la scolarisation, une action médicale qui fit baisser la mortalité, et, enfin, des déplacements de population sur des chantiers ou sur de nouvelles terres furent les principales conséquences de cette colonisation.

Pour en revenir au terroir lui-même, l'évolution est perceptible dans les mœurs. L'exemple du mariage est symptomatique : au lieu d'être comme autrefois uniquement l'affaire des familles, il arrive fréquemment que les jeunes gens forment des couples par inclination et mettent leurs familles devant le fait

accompli. Les dots ne sont plus composées essentiellement de produits de la terre, mais peuvent comporter des sommes d'argent plus ou moins importantes et des produits d'importation que l'on ne peut guère se procurer qu'en allant travailler en dehors du pays. Enfin, on voit disparaître les groupes de travail qui constituaient naguère les fiancés venus travailler chez leurs futurs beaux-pères. Cette transformation vient en grande partie de la scolarisation de ces jeunes. « Elle contribue à les désintégrer de leur milieu traditionnel de bien des manières, en particulier en leur faisant perdre le goût du travail agricole, mais aussi en les empêchant de se fiancer très jeunes (traditionnellement vers 10 ans) et de faire les cadeaux traditionnels de produits vivriers » (1). Cette constatation faite pour l'ensemble du pays kabyè, est valable pour Koudé où 50% des enfants sont scolarisés. Nous avons pu constater que des écoliers de 16-18 ans ne connaissaient pas l'emplacement des champs de leur père, preuve qu'ils se souciaient peu des travaux agricoles.

Sur le plan démographique, l'action médicale (vaccinations, dispensaires, éradication de la mouche tsé-tsé) aurait dû normalement provoquer une augmentation considérable de la population. Or la comparaison de chiffres espacés de 14 ans accuse au contraire une légère régression (1 004 en 1968 pour 1 078 en 1954). Dans un laps de temps de 20 ans, on voit (fig. 14) la création de 22 nouvelles *dea*. Le nombre moyen de leurs habitants est nettement inférieur à la moyenne : 5,3 au lieu de 6,3 ; deux d'entre elles ne comptent même que 2 personnes. Cette augmentation du nombre de maisonnées, c'est-à-dire du nombre des chefs d'exploitation, exprime bien la croissance et la vitalité de cette population mais ne souligne que davantage la discordance entre son dynamisme démographique et la régression du nombre total d'habitants. Cette discordance ne peut s'expliquer que par l'émigration.

Sur le plan économique, il y a sûrement progrès du niveau de vie : généralisation du port des vêtements, apparition de toits de tôle, extension de l'usage de savon, d'allumettes, de récipients manufacturés, de pétrole, etc. Il est désormais plus facile de se procurer tous ces produits parce que les anciens marchés ont pris de l'extension et que de nouveaux petits marchés sont apparus, mais surtout parce que la masse monétaire a largement augmenté, en particulier grâce aux salaires des émigrés.

L'évolution la plus évidente porte sur l'habitat ou sur les champs. L'habitat s'est étendu : sur les 22 *dea* construites depuis 20 ans, 20 l'ont été au sud des anciennes, depuis la zone d'habitat vers l'extérieur, c'est-à-dire vers le bas-fond de la plaine. Le mouvement a sans doute été amorcé par l'installation de la *dea* du chef près de la route.

Pour ce qui est des champs, on peut faire trois remarques. Nous laissons de côté l'affirmation des cultivateurs à propos de la baisse de fertilité du sol qui serait due à la raréfaction du fumier, elle-même conséquence de la réduction du bétail (disparition des bœufs) parce que rien ne nous permet d'en quantifier l'importance. La première remarque concerne le bas-fond : l'exiguïté et le découpage en lanières des parcelles témoignent que ces terres ont été et sont encore très recherchées et semblent avoir acquis une très grande valeur d'autant plus que l'on peut y cultiver des variétés d'ignames à gros tubercule d'introduction récente. Les deux autres remarques concernent la zone *tare*. Les champs en culture continue qui entourent les nouvelles *dea* restreignent d'autant cette zone et la grignotent petit à petit. En même temps, le *tare* semble, aux dires des gens, de moins en moins exploité, par allongement et extension des jachères. Cela indique donc que le besoin de terres cultivées diminue. Ce phénomène trahit le fléchissement de la population dû à l'émigration.

L'ÉMIGRATION

Comme nous l'avons vu au cours des paragraphes précédents, l'émigration est un phénomène essentiel dans tout le pays kabyè, puisque, d'après B. LUCIEN-BRUN elle aurait « épongé » l'excédent démographique entre 1934 et aujourd'hui. Nous avons déjà indiqué que les causes en étaient, au départ, historiques : le

(1) JEAN, 1970, p. 39.

déplacement obligatoire d'une fraction de la population en d'autres lieux et la réquisition des hommes sur des chantiers de travaux publics. Bien que ces causes aient disparu, l'émigration s'est maintenue sous deux formes : une migration temporaire de saison sèche de décembre à mars et une migration de longue durée qui peut atteindre plusieurs années et même devenir définitive.

Pour Koudé, nous avons relevé, en 1968, 226 émigrants ; 160 nous ont été signalés comme ayant émigré définitivement, 66 migrants temporaires étaient présents sur ce nombre, 19 sont revenus vivre au village après une émigration de longue durée et 47 pratiquent l'émigration de saison sèche.

L'émigration saisonnière intéresse principalement les hommes. Huit sur dix sont mariés et emmènent parfois leurs épouses. Ces émigrants vont travailler principalement comme manœuvres, pour gagner de quoi payer leur impôt personnel et ramener des vivres au pays. Ils vont surtout dans les circonscriptions de Sotouboua (environ 150 km), d'Atakpamé (environ 250 km) et Kpalimé (environ 300 km).

Divers motifs expliquent les migrations de longue durée. Les émigrés les plus anciens ont été contraints de partir par la force (ordre de l'administration coloniale). Mais depuis, l'émigration est devenue volontaire et, dans 20 % des cas, est évoquée la recherche de terres disponibles sur lesquelles s'installer. Il s'agit autant de trouver des terres plus fertiles que celles du Kabyè que de devenir indépendant et surtout d'échapper à l'emprise familiale. Dans d'autres cas, les émigrés louent leurs services comme manœuvres, de préférence chez des parents déjà installés. Ces émigrants se rendent dans les mêmes circonscriptions que celles de l'émigration saisonnière mais partent aussi parfois à l'étranger (Ghana, Bénin).

Les liens conservés avec le village sont suffisants pour que les émigrants soient informés des événements importants (maladies, deuils, dates des principales cérémonies) et qu'ils se décident à revenir pour ces occasions.

Les raisons de revenir (comme d'ailleurs de rester) sont l'état de santé, le deuil, les responsabilités à l'égard du patrimoine, des mauvais rêves ou le désir d'assister à des cérémonies (en particulier la grande fête quinquennale du *wbaa*, initiation des hommes). C'est l'occasion de dépenses ostentatoires qui contribuent à entretenir la réputation et le prestige de l'émigration vers le sud.

En conclusion, l'émigration temporaire apparaît évidemment profitable puisque, non seulement ceux qui s'en vont ne consomment pas leurs ressources locales mais qu'ils utilisent leurs forces, qui ne seraient guère employées sur place en morte saison, pour travailler et gagner des salaires relativement importants (entre 5 000 et 8 000 F CFA par saison). L'émigration de longue durée qui prive le pays d'éléments actifs et entrepreneurs, n'est pas non plus une perte économique totale : les émigrés font parvenir parfois à leur famille ou rapportent avec eux lors de leurs visites, sommes d'argent et vivres. Ainsi pour l'année 1968, les deux formes d'émigration ont apporté au village de Koudé 24 750 F, 12 sacs de sorgho et 10 sacs de maïs (le sac contient 130 litres de grains). A terme, cette émigration peut avoir de graves conséquences si elle devient définitive. Dans la mesure où elle dure trop longtemps (environ 20 ans) les hommes de 45 ans de retour au pays qui ont dépensé leurs forces au loin ne sont plus guère capables de travailler ; ils sont devenus des personnes à charge et ne sont plus des actifs.

Sur le terroir de Koudé, un équilibre précaire règne du fait de l'émigration. Telle qu'elle est pratiquée jusqu'ici, elle apparaît comme bénéfique puisqu'elle absorbe l'excédent démographique sans désorganiser l'agriculture traditionnelle. Elle apporte un supplément de ressources appréciables aux villageois mais elle contribue à déséquilibrer la pyramide des âges qui présente les caractéristiques d'une population vieillie par le départ d'une trop grande fraction des hommes actifs. Enfin, le dépeuplement guetterait le village, si le mouvement devait s'amplifier et si trop d'hommes (et de femmes) le quittaient. Il existe peut-être un rapport de ceux qui partent à ceux qui restent, au-dessous duquel une communauté ne peut descendre sans péril. Ce seuil franchi, on risquerait de voir le village se vider et le terroir bouleversé. C'est sans doute ce qui s'est produit pour des villages que nous avons visités, comme Boufalé où la population résidente s'est installée dans la zone *tare* et a complètement abandonné la zone *desida* qui retourne à la friche. Ce doit être aussi le cas de Kpadayo (canton de Kouméa) décrit par notre collègue Suzanne JEAN (1), où les habitants sont passés de 827 en 1960 à 659 en 1968. Sur ces 659 personnes, 241 étaient émigrées lors de l'enquête, soit plus du tiers. Le vieillissement ressort également de ces chiffres puisque 17 % de la population totale recensée sont constitués de personnes de plus de 45 ans et que ces mêmes personnes représentent le quart de celles restées au village, presque aussi nombreuses que les enfants de 9 à 15 ans.

(1) JEAN, 1970, p. 116.

Sans vouloir sortir de notre sujet, il nous paraît intéressant d'observer, à travers les travaux de B. LUCIEN-BRUN (1) que nous utilisons librement, le comportement des Kabyè en émigration de longue durée quand ils s'installent comme colons dans des terres neuves.

Les villages d'émigration reproduisent toujours fidèlement le semis de maisons (*dea*) typique au nord de la Kara. Le prétendu individualisme des Kabyè se résoud généralement à rejoindre un groupe déjà constitué, de préférence formé d'originaires du même canton qu'eux. Ce qui explique qu'ils gardent leur dialecte et n'empruntent que très peu de mots étrangers, qu'ils conservent leurs habitudes de travail en groupe et qu'ils restent assez étroitement endogames. Nous avons dit déjà qu'ils gardent des liens étroits avec leur lieu d'origine.

Ils conservent leurs habitudes de gros travailleurs et leur ardeur fait merveille. Sur le plan de la production, cette colonisation peut apparaître comme une réussite.

Néanmoins, s'il y a accroissement de la production, il n'y a pas de réel développement et les Kabyè s'avèrent peu aptes à conquérir des terres neuves. « On adresse au colon kabyè le même reproche grave qu'au mouride sénégalais. Après avoir défriché sans précaution ni mesure, il cultive la terre jusqu'à la laisser épuisée. Bien sûr il n'était pas question de garder au sud les techniques traditionnelles : plus de problème d'épierrement, champs trop éloignés de la maison pour qu'on transporte la fumure, sarclage moins nombreux » etc. Mais il va trop loin dans la facilité. En effet, les Kabyè qui abandonnent du jour au lendemain leurs techniques traditionnelles de culture intensive ont cédé à la tentation de l'espace libre, saccageant la végétation naturelle. Retournant profondément la terre, ils ont dégradé et détruit les sols sur d'immenses superficies. Le lent nomadisme de leur habitat atteste cet échec.

Si l'émigration est devenue indispensable au pays kabyè du fait de l'accroissement de la population et présente pour lui certains dangers, elle a largement profité aux régions où s'installent les émigrants et plus généralement à l'économie agricole du Togo. Mais on doit cependant déplorer que le Kabyè, livré à lui-même, pratique une agriculture extensive destructive.

De ces faits, on peut conclure que le système agricole intensif traditionnel des Kabyè s'explique par la nécessité de subsister nombreux sur un espace limité, phénomène résultant d'une ancienne contrainte historique de repli. Quand cette nécessité cesse, le Kabyè reste travailleur mais use la terre de façon prodigue.

(1) LUCIEN-BRUN, 1967 b : 20-21 et 1967 a : 14.

CONCLUSION

Au temps des guerres intertribales et des razzias d'esclaves, la population kabyè, retranchée dans les massifs, était à la fois protégée et prisonnière de son refuge. Il lui fallait tirer de son sol de quoi se nourrir et compte tenu de la densité de la population, le faire avec le maximum d'efficacité.

Ces conditions historiques expliquent l'état actuel du terroir kabyè que l'on peut décrire dans son ensemble en disant qu'il se caractérise :

- par la prédominance, dans le système de production, de la culture intensive, bien qu'elle ait demandé et demande encore des investissements de travail importants (aménagement de la montagne, techniques culturales contraignantes) ;

- par la différenciation, à l'intérieur du terroir, de trois zones de culture. La première, *desida*, correspond à la zone d'habitation mais la déborde très souvent. Elle est toujours cultivée de manière intensive. La seconde, *tare*, prolongeant la première est mise en valeur de façon extensive. Relativement secondaire autrefois, elle était pourtant indispensable au fonctionnement du terroir par les ressources complémentaires qu'elle apportait comme lieu de pâture et d'approvisionnement en bois et en paille pour les toits, ainsi que comme terrain de chasse. La troisième, située dans les bas-fonds, est toujours en culture intensive. Elle dépend de l'existence, de l'emplacement, et surtout de la fertilité des talwegs dans les limites du terroir. Anciennement, ces bas-fonds ne devaient être cultivés que dans la zone *desida*, comme des zones recherchées à cause de leur fertilité et de leur humidité constante.

Le terroir remplit donc sa fonction primordiale : nourrir une population nombreuse. Le système agricole reste traditionnel et continue actuellement à fonctionner de façon satisfaisante bien que soit intervenue la colonisation européenne.

Celle-ci a provoqué des changements fort importants :

- elle a fait cesser l'encerclement de la population par ses voisins hostiles, ce qui, en amenant la sécurité dans la zone *tare* en a permis une utilisation plus large et le peuplement progressif,

- elle a du même coup donné la possibilité à une fraction de la population d'aller s'établir ailleurs dans de bonnes conditions. L'émigration amorcée par l'autorité coloniale, a continué de façon telle que, sans qu'il y ait diminution de la population du Kabyè lui-même, il y a maintenant, pour dix Kabyè restés au pays, huit fixés dans les terres du sud (1). Mais la façon dont les émigrés utilisent les terres neuves montre bien que le caractère intensif de leur système agricole traditionnel était le résultat d'obligations contraignantes ;

- la colonisation a enfin, par ailleurs, introduit dans le pays certains germes de désintégration parmi lesquels on a relevé la scolarisation. Si l'émigration se transformait en exode, ce qui n'est pas impossible, le pays kabyè tout entier subirait de profondes transformations et cesserait, dans un avenir plus ou moins proche, d'être le réservoir de la main-d'œuvre qu'il constitue actuellement.

En définitive, la réussite agricole de ce peuple est venue de son confinement. Réussira-t-il aussi bien dans de nouvelles conditions ? (2)

(1) LUCIEN-BRUN, 1967, p. 19.

(2) LUCIEN-BRUN, 1974 fournit, à cet égard, de substantiels éléments de réponse.

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER (G.) - 1967 - *Anthropologie Politique*, Paris, PUF, coll. « SUP » n° 12.
- BEZON (A.) - 1955 - Sondage démographique comparatif en pays kabré (Togo) 1932-1954. *Médecine tropicale*, vol. 15, n° 4, pp. 437-455.
- CORNEVIN (R.) - 1963 - *Histoire du Togo*, Paris, Berger-Levrault, coll. « Mondes d'Outre-Mer », 437 p.
- CORNEVIN (R.) - *Le Togo*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 1272.
- DELORD (J.) - 1961 - Notes et commentaires au texte de Léo Frobenius sur les Kabré. *Le Monde Non-Chrétien*, nlle série n° 59-60, juillet-décembre 1961, pp. 101-17.
- Documents du Centre d'Études et de Recherches de la Kara (CERK).
- ENJALBERT (H.) - 1956 - Paysans noirs : les Kabré du Nord-Togo. *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 34, pp. 137-180.
- FROELICH (J.-C.) - 1949 - Généralités sur les Kabré du Nord-Togo. *Bull. IFAN*, XI, n° 1 et 2, pp. 77-105.
- FROELICH (J.-C.) - 1950 - Photos aériennes dans le Nord-Togo. *Démographie et structure agraire. Notes Africaines*, IFAN, Dakar n° 47, pp. 78-86.
- FROELICH (J.-C.) - 1968 - *Les montagnards paléonigritiques*, Berger-Levrault, coll. « L'Homme d'Outre-Mer », nlle série, n° 9, 267 p.
- FROELICH (J.-C.), ALEXANDRE (P.) et CORNEVIN (R.) - 1963 - *Les Populations du Nord-Togo*, Paris, PUF, coll. « Monographies ethnologiques africaines » de l'Institut africain, 199 p.
- JEAN (S.) - cf. UNDP/FAO.
- LUCIEN-BRUN (B.) - 1967 a - Réflexions sur un cas typique de colonisation des terres neuves, celle des Kabré et des Lasso du Togo. *Bull. de liaison Sciences Humaines*, ORSTOM (diffusion interne), n° 8, pp. 7-20.
- LUCIEN-BRUN (B.) - 1967 b - Coup d'œil sur l'expansion Kabré. *Document ethnopsychologique, sér. C, fasc. IV*, Centre d'Études et de Recherches de la Kara, pp. 19-23.
- LUCIEN-BRUN (B.) - 1974 - *La colonisation des terres neuves du centre Togo par les Kabré et les Lasso*. ORSTOM, Paris, *multigr.*, 293 p., 9 pl. h.-t.
- MARQUEISSAC (H. de) - 1932 - Enquête et sondages démographiques en pays kabré (Nord-Togo) *Bull. de la Société de Pathologie Exotique*, XXV, n° 9, pp. 986-992.
- MARTIN (J.-Y.) - 1970 - *Les Matakam du Cameroun. Essai sur la dynamique d'une société pré-industrielle*, Mém. de l'ORSTOM n° 41, 215 p.
- MERCIER (P.) - 1953 - L'habitat et l'occupation de la terre chez les Somba. *Bull. IFAN*, pp. 798-817.
- MERCIER (P.) - 1954 - Note de présentation de la carte ethno-démographique de l'Ouest-africain, feuille n° 5, IFAN, Dakar, 20 p.
- MERCIER (P.) - 1968 - *Tradition, changement, histoire : les « Somba » du Dabomey septentrional*, Paris, *Anthropos*, 538 p.
- MIDDLETON (J.) - 1965 - *The Lugbara of Uganda*, New-York, etc. Holt, Rinehart et Winston, 96 p.
- PAUVERT (J.-C.) - 1965 - Migrations et droit foncier au Togo. *Cahiers de l'ISEA*, n° 166 (V. 9), pp. 69-89.
- PELISSIER (P.) - 1964 - Types et genèses des paysages de parcs élaborés par l'agriculture africaine. *20^e Congrès internat. de Géographie*, Londres, p. 161.
- PELISSIER (P.) - 1966 - *Les paysans du Sénégal*. Saint-Yrieix, Fabrègue, 939 p.
- SAUTTER (G.) - 1968 - *Les structures agraires en Afrique tropicale*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 267 p. *multigr.*
- SAUTTER (G.) et PELISSIER (P.) - Pour un atlas des terroirs africains. Structure type d'une étude de terroir. *L'Homme*, janvier-avril 1964, pp. 56-72.
- Service de la statistique générale du Togo, Institut de Recherche du Togo. Étude démographique du pays kabré. Paris, Servant-Crouzet, 1960, 90 p.
- Terroirs africains et malgaches. *Études rurales*. N° spécial 37, 38, 39, janvier-septembre 1970.
- UDNP/FAO - 1970 - *Études en vue du développement agricole de la région de la Kara, Togo, Sociologie*, établie sur la base des travaux de Suzanne Jean, Rome, 162 p.
- VERDIER (R.) - 1962 - *Les structures socio-religieuses des Kabré du Nord-Togo*. Thèse de 3^e cycle, Paris-Sorbonne, 152 p. *multigr.*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. FIGURES

1 - a : Situation ; b : La population du Nord-Togo : densité et localisation (P. Mercier, <i>IFAN</i> , 1954) ; c : Le pays kabyè : extrait de la carte des densités de population rurale du Togo d'après le recensement de 1970 (A. Auger, <i>ORSTOM</i> , 1973)	8
2 - Le pays kabyè : présentation générale	11
3 - Profils topographiques dans le Lama-Dissi (voir carte hors-texte n° 1)	12
4 - L'irrégularité des précipitations. A : précipitations par périodes de cinq jours à Lama-Kara et Pagouda (1967). Le grisé souligne les écarts des 2 courbes l'une par rapport à l'autre. B : précipitations mensuelles pour quatre années consécutives (1964-1967) à Lama-Kara et Pagouda	13
5 - Données climatiques (Niamtougou, 1967)	14
6 - Pyramide des âges en pays kabyè en 1957 (<i>source</i> : enquête par sondage du Service de la Statistique Générale de la République du Togo et Institut de Recherche du Togo : Étude démographique du pays kabyè, 1957)	15
7 - Le pays kabyè : densité de la population (par cantons ou par villages). Seuls sont mentionnés les toponymes du Lama-Dissi	17
8 - Pyramide des âges à Koudé en 1968	23
9 - Groupes sociaux et groupes de travail à Koudé. Il peut y avoir des regroupements de <i>bara</i> : à un premier degré, les <i>bara</i> figurés avec le même type de hachure ou de pointillé ; à un deuxième degré, les <i>bara</i> situés de part et d'autre du trait fort. C est au premier niveau de regroupement des <i>bara</i> que sont constitués les troupeaux. Les numéros aident à la lecture de la carte h.-t. n° 3	24
11 - Le terroir de Boua	25
10 - Topographie de la région de Koudé	26
12 - a : L'inégale répartition du sol pour soixante exploitations selon : la superficie cultivée qu'elles couvrent ; le nombre de personnes qu'elles nourrissent	32
12 - b : Terres possédées et cultivées ; inventaire des ressources humaines pour cinquante-quatre <i>dea</i>	32
13 - Surface possédée, prêt et/ou emprunt et surface cultivée pour cinquante-quatre <i>dea</i>	34
14 - Age des habitations	36
15 - Plan de la <i>dea</i> (fig. 16)	38
16 - Vue cavalière d'une <i>dea</i>	38
17 - Calendrier agricole kabyè. Remarquer : les nombreux semis au début de la saison des pluies ; la mise en terre des ignames en fin de saison ; l'échelonnement des récoltes	50
18 - Répartition du travail annuel de trois exploitants selon trois modes de travail	53
19 - Calendrier alimentaire d'une famille	57
20 - Un terroir de plaine : Tchi-Kawa	62
21 - Un terroir de montagne : Sumde-Waselao	64
22 - Aménagement d'un bas-fond à Sumde	65

2. CARTES HORS-TEXTE

Le Lama-Dissi

- 1 - Les terroirs du Lama-Dissi.

*Le terroir de Boua (village de Koudé)**

- 2 - Répartition du sol entre lignage majeur (*djedjeyure*) éch. 1/10 000
- 3 - Répartition du sol entre quartiers (*bara*), éch. 1/10 000
- 4 - Mode de tenure des terres, éch. 1/10 000
- 5 - Éléments permanents du paysage, éch. 1/10 000
- 6 - Sols, éch. 1/10 000
- 7 - Terres kabyè, éch. 1/10 000
- 8 - Pentes, éch. 1/10 000
- 9 - Encombres en cailloux, éch. 1/10 000
- 10 - Aménagements des pentes, drainage, éch. 1/10 000
- 11 - Parc arboré, éch. 1/10 000
- 12 - Mode de culture, éch. 1/10 000
- 13 - Sorgho, igname, arachide, éch. 1/10 000
- 14 - Haricot, maïs (cultures complémentaires), éch. 1/10 000

3. PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES HORS-TEXTE

Planche I

Photo 1. Les champs de brousse de Boua : vue d'ensemble. Au loin les monts de Sirka et le massif de Lama. Photo 2. Les champs de sorgho de Tonayo : vue générale. Photo 3. Les aménagements du sol : bas-fonds et pentes ; le parc arboré. Photo 4. Terrasses de sorgho. Photo 5. Un champ d'ignames dans le bas-fond.

Planche II

Photo 6. Une *dea* : vue d'ensemble. Photo 7. Les abords de l'entrée d'une *dea*. Photo 8. Greniers d'une *dea*. Photo 9. L'aire de séchage.

Planche III

Photo 10. Paysan se rendant au champ. Photo 11. Préparation de buttes d'ignames. Photo 12. Houe kabyè. Photo 13. Bâton à fouir. Photo 14. Cages à poules.

Planche IV

Photo 15. Paysans kabyè. Photo 16. Paysans kabyè. Photo 17. Paysans kabyè. Photo 18. Paysans kabyè.

4. TABLEAUX

I - Brèves données démographiques disponibles sur le Lama-Dissi ou le Kabyè	15
II - Inventaire des ressources de 54 <i>dea</i> de Boua	35
III - L'élevage à Boua (pour 102 exploitations)	52
IV - Travail fourni par Sandjeba d'octobre 1968 à septembre 1969	54
V - Travail fourni par Rémi d'octobre 1968 à septembre 1969	54
VI - Tableau des rendements	55
VII - Destination envisagée des récoltes	56
VIII - Budget de Nabilua et de sa femme Amoï pour un an	58
IX - Budget d'Antoine et de sa femme Pauline pour un an	58

* Pour des raisons pratiques, nous n'avons pas pu lever la totalité des parcelles constituant le terroir de Boua. Sur le fond de carte parcellaire sont représentées, d'une part une tranche de terroir allant du sommet de la montagne habitée jusqu'aux champs de brousse les plus éloignés (elle est entourée d'un trait gras), d'autre part, la totalité des parcelles d'un certain nombre d'exploitations (60 sur 102).

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION	7

I. LE RÉDUIT KABYÈ

Présentation du Kabyè	10
Le peuplement du pays	10
Le milieu physique	10
Le relief et la pédologie	12
Le climat	13
La végétation	14
La population	15
La démographie	15
L'émigration	16
La densité de la population	16
La répartition de la population. L'exemple du Lama-Dissi	17
La société kabyè	18
Les principes de l'organisation sociale	18
Les autorités	19
Les groupes sociaux	19
Les terroirs du pays kabyè	20
Les grands traits du paysage	20
Les difficultés de la détermination du terroir kabyè	20
Les trois types de terroir	21

II. LE TERROIR DE BOUA

Le choix du terroir	23
Indications méthodologiques	24
Présentation de Koudé et de Boua	27
La société et la terre	28
L'appropriation du sol	29
Les droits d'usage	29
Les tenures	30
<i>Les terres</i> [30] - <i>Les arbres</i> [31]	
La répartition du sol	31
Le parcellaire et son évolution	33
L'espace agraire	37
L'habitat, les pistes, les lieux sacrés	37
<i>L'habitat et l'habitation</i> [37] - <i>Les listes et les lieux sacrés</i> [40]	
Les sols et les aménagements	40
<i>Les sols</i> [40] - <i>Les aménagements des pentes et des sols</i> [41] - <i>La défense contre les eaux courantes</i> [41]	
Les parcs arborés	42

L'exploitation du sol	43
L'organisation du travail	43
Les outils	44
Les cultures	44
<i>Les plantes cultivées [44] - Modes de culture, surfaces cultivées et répartition des cultures [45] - Les associations [46] - Les rotations [47]</i>	
Les opérations culturales	48
<i>La préparation du sol [48] - La fertilisation du sol [48] - Les semis et les bouturages [49] - L'entretien des cultures [49] - Récolte et conservation [49] - Le calendrier agricole [50]</i>	
L'élevage	51
Quelques données économiques	52
<i>Indications chiffrées concernant le terroir de Boua [52] - Quelques données sur le travail agricole [53] - Rendements [55] - Destination des récoltes [56] - Consommation et calendrier alimentaire [56] - Indications sur deux budgets : recettes et dépenses [58] - Les cadeaux [59]</i>	

III. LES ADAPTATIONS DU TERROIR KABYÉ

L'organisation d'un terroir mixte : Boua	61
Un terroir de plaine : Tchi-Kawa	63
Un terroir de montagne : Sumde-Waselao	63

IV. L'ÉVOLUTION DU TERROIR

L'observation des faits	67
L'émigration	68
CONCLUSION	71
BIBLIOGRAPHIE	73
TABLE DES ILLUSTRATIONS	75
TABLE DES MATIÈRES	77

**PLANCHES
PHOTOGRAPHIQUES**



1



2



3



4



5



6



7

- 1 Les champs de brousse de Boua : vue d'ensemble. Au loin les monts de Sirka et le massif Lama.
- 2 Les champs de sorgho de Tonayo : vue générale.
- 3 Les aménagements du sol : bas-fonds et pentes ; le parc arboré.
- 4 Terrasses de sorgho.
- 5 Un champ d'ignames dans le bas-fond.

- 6 Une dea : vue d'ensemble.
- 7 Les abords de l'entrée d'une dea.
- 8 Greniers d'une dea.
- 9 L'aire de séchage.



8



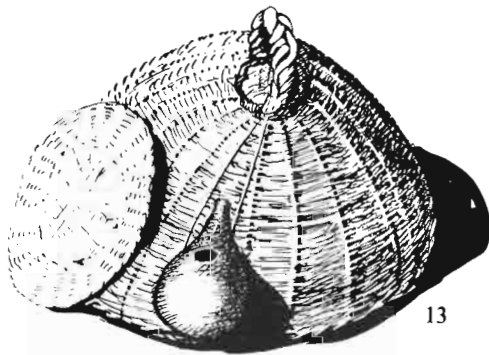
9



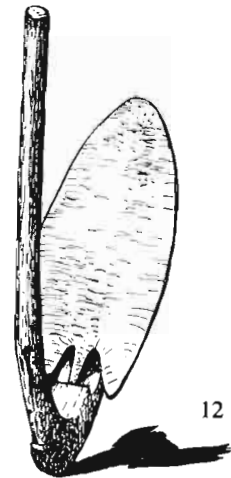
10



11



13



12



14



15



16



17

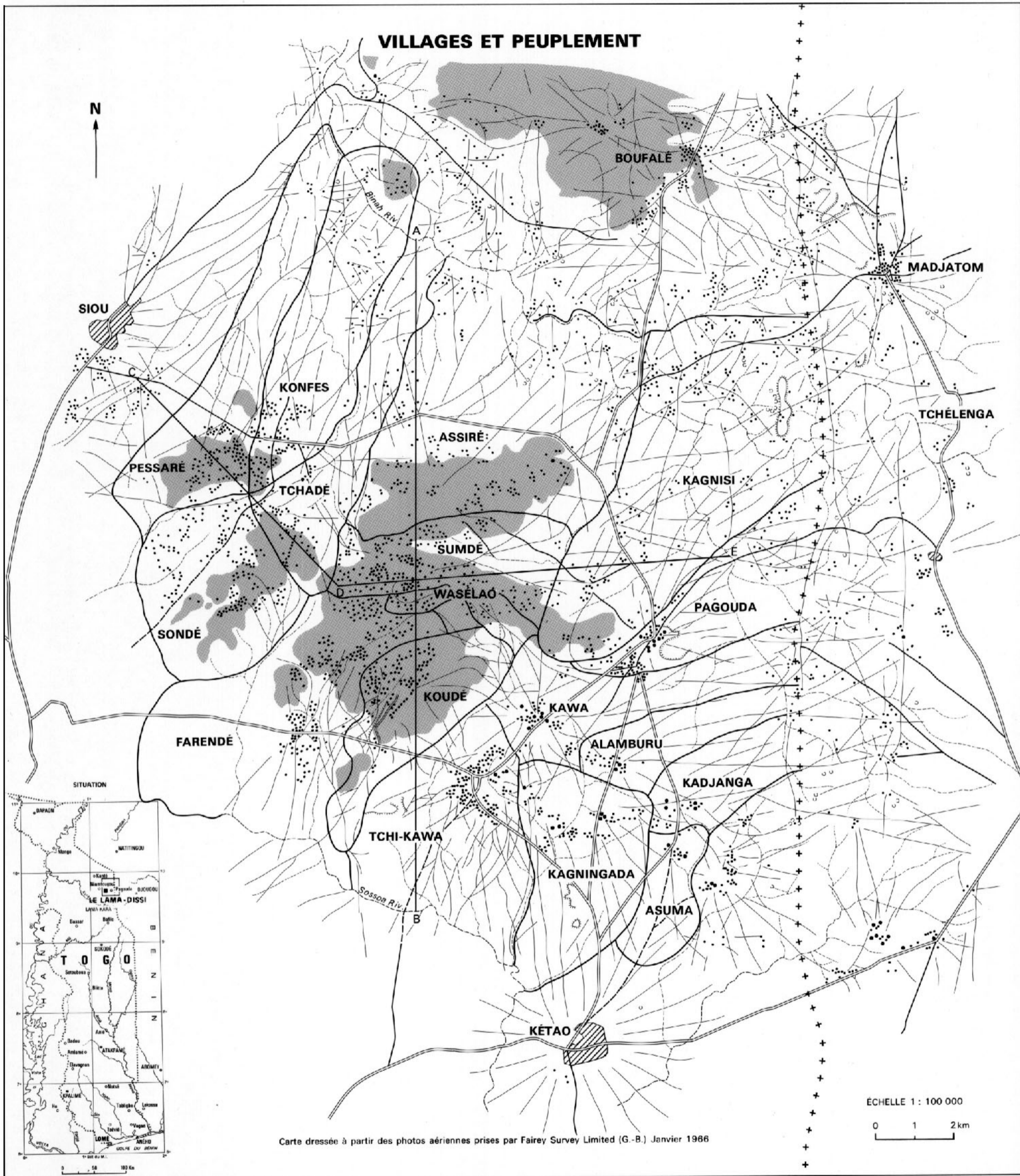


18

- 10 Paysan se rendant au champ.
- 11 Préparation de buttes d'ignames.
- 12 Houe kabyé.
- 13 Cage à poules.
- 14 Bâton à fouir.
- 15,16,17,18 Paysans kabyé

Achévé d'imprimer
sur les presses de COPÉDITH
7, rue des Ardennes 75019 PARIS
Dépôt légal n° 3567
1^{er} trimestre 1982

LE LAMA-DISSI



Imp. H. DRIDÉ - N° Imprimeur 75.087 - Imprimé en France - Dépôt légal - 3^e Trimestre - Année 1982

© O.R.S.T.O.M. 1981

01666

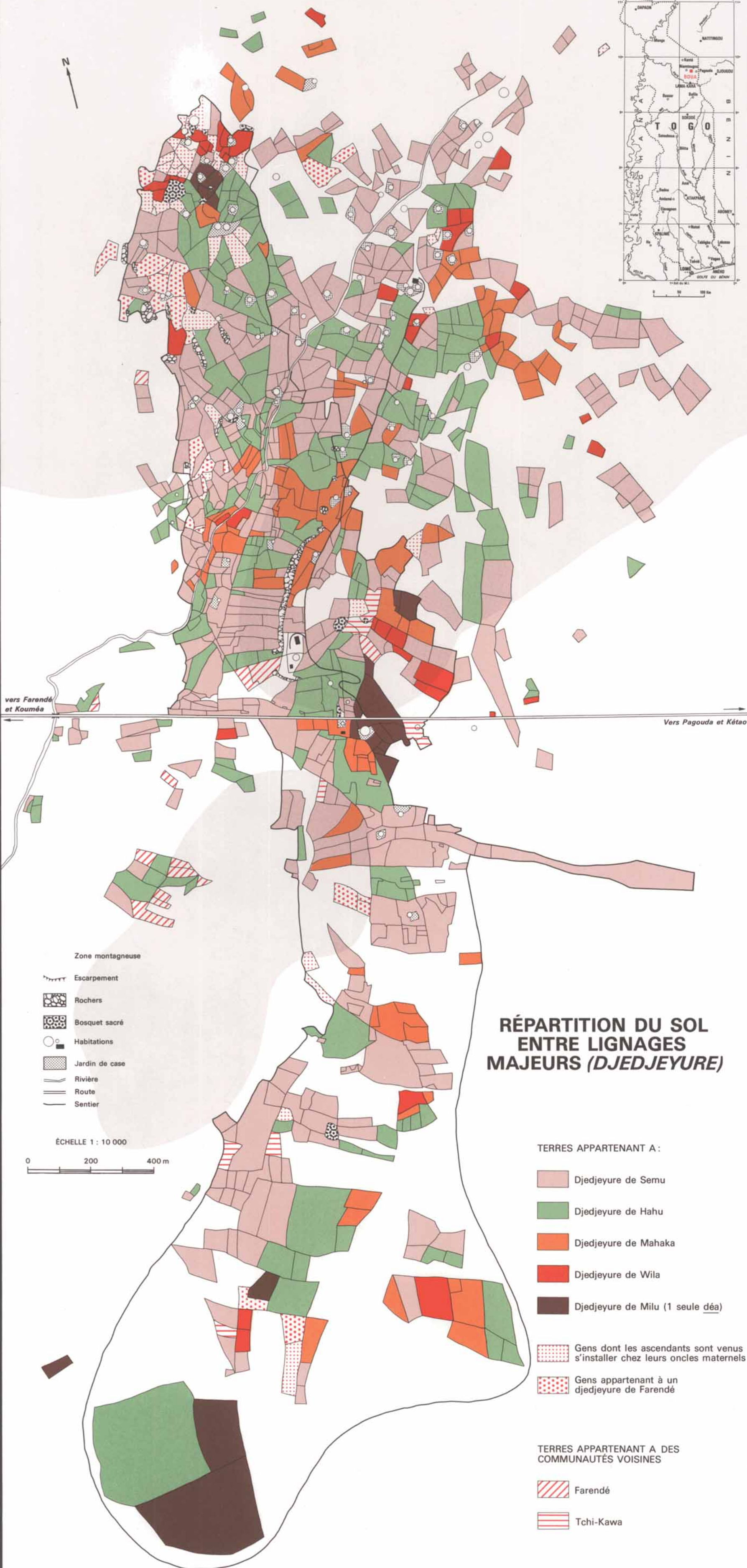
SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'O.R.S.T.O.M. - J. Amouzouvi

- Zone montagneuse
- Escarpement
- Rivière et Ruisseau
- Route carrossable
- Piste carrossable
- Ancienne route
- Sentier
- Frontière
- Tracés des profils topographiques correspondant à la figure n° 3
- Agglomération
- Concessions kabyè
- Concessions peul
- KOUDÉ** Nom de village
- Limite de village

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET

SITUATION



RÉPARTITION DU SOL ENTRE LIGNAGES MAJEURS (DJEDJEYURE)

TERRES APPARTENANT A :

- Djedjeyure de Semu
- Djedjeyure de Hahu
- Djedjeyure de Mahaka
- Djedjeyure de Wila
- Djedjeyure de Milu (1 seule déa)

- Gens dont les ascendants sont venus s'installer chez leurs oncles maternels
- Gens appartenant à un djedjeyure de Farendé

TERRES APPARTENANT A DES
COMMUNAUTÉS VOISINES

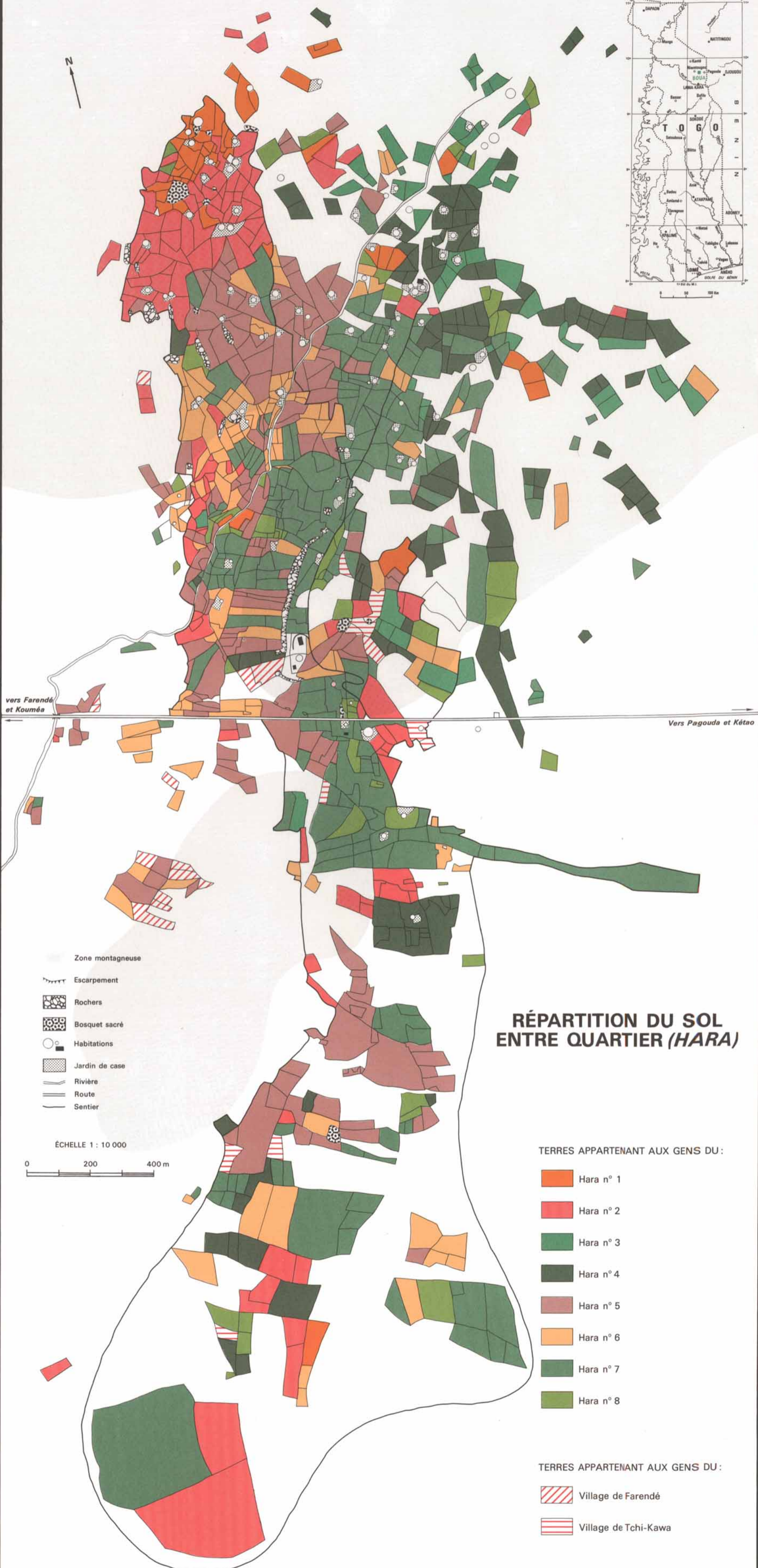
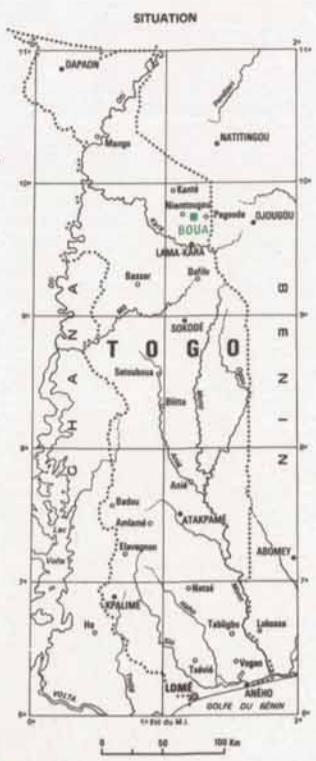
- Farendé
- Tchi-Kawa

01667

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

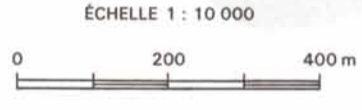
BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET



vers Farendé et Kouméa Vers Pagouda et Kétoa

- Zone montagneuse
- Escarpelement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier



RÉPARTITION DU SOL ENTRE QUARTIER (HARA)

TERRES APPARTENANT AUX GENS DU :

- Hara n° 1
- Hara n° 2
- Hara n° 3
- Hara n° 4
- Hara n° 5
- Hara n° 6
- Hara n° 7
- Hara n° 8

TERRES APPARTENANT AUX GENS DU :

- Village de Farendé
- Village de Tchi-Kawa

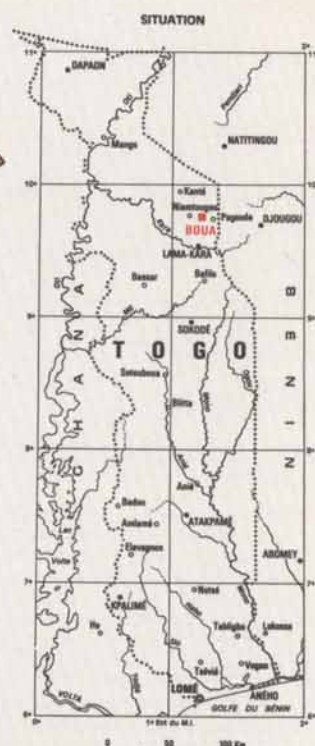
N. B. - La numérotation des hara correspond à celle de la figure n° 9

01668

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET

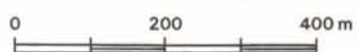


vers Farandé
et Koumés

Vers Pagouda et Kétao

- Zone montagneuse
- Escarpement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier

ÉCHELLE 1 : 10 000



MODES DE TENURE DES TERRES

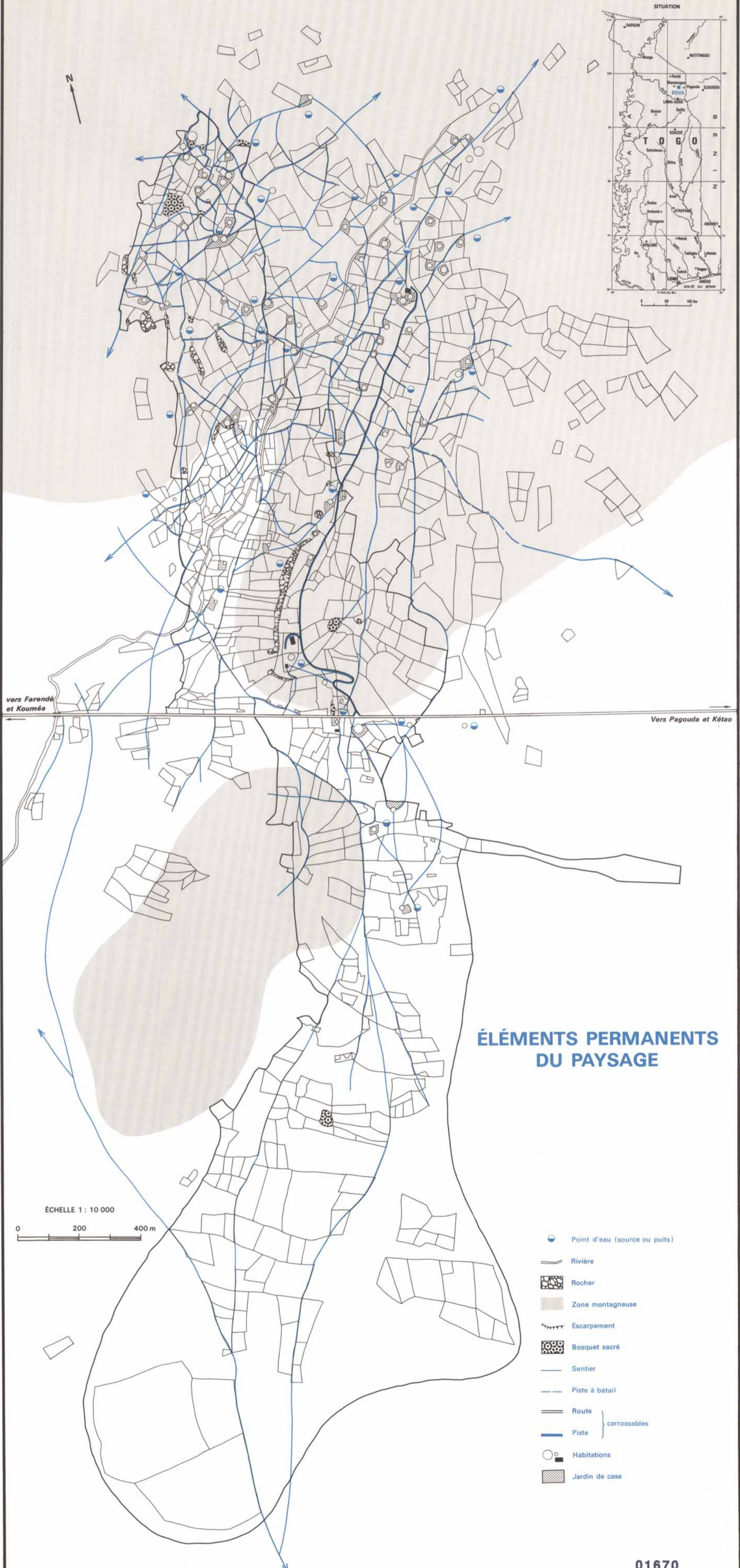
- Terre en faire valoir direct
- Terre confiée à un jeune par son père
- Terre empruntée
- Terre échangée
- Terre prise en gage

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

Imp. H. ORRÉ - N° Imp. 75.887 - Imprimé en France - Ouhé Mègè - 3^e trimestre - Année 1982

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET



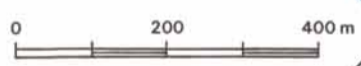
vors Farendé
et Kourméa

Vers Pagouda et Kétao

ÉLÉMENTS PERMANENTS DU PAYSAGE

- Point d'eau (source ou puits)
- Rivière
- Rocher
- Zone montagneuse
- Escarpement
- Bosquet sacré
- Sentier
- Piste à bétail
- Route
- Piste } carrossables
- Habitations
- Jardin de case

ÉCHELLE 1 : 10 000



01670

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

Im. H. GILDE - N° Imp. 75.887 - Imprimé en France - Dactyl. Mgli. - 3^e Trimestre - Année 1982

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET

SITUATION



vers Farendé
et Koumè

Vers Pagouda et Kétao

Zone montagneuse

- Escarpement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier

ÉCHELLE 1 : 10 000



SOLS

- Sol peu évolué, d'érosion
- Sol ferrallitique, moyennement saturé, induré, sur amphibolite
- Sol ferrallitique, sur cuirasse ferrugineuse
- Vertisol
- Sol hydromorphe

Etabli par A. Le Cocq

01671

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET

SITUATION

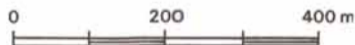


vers Faredé
et Kouméa

Vers Pagouda et Kétoa

- Zone montagneuse
- Escarpement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier

ÉCHELLE 1 : 10 000



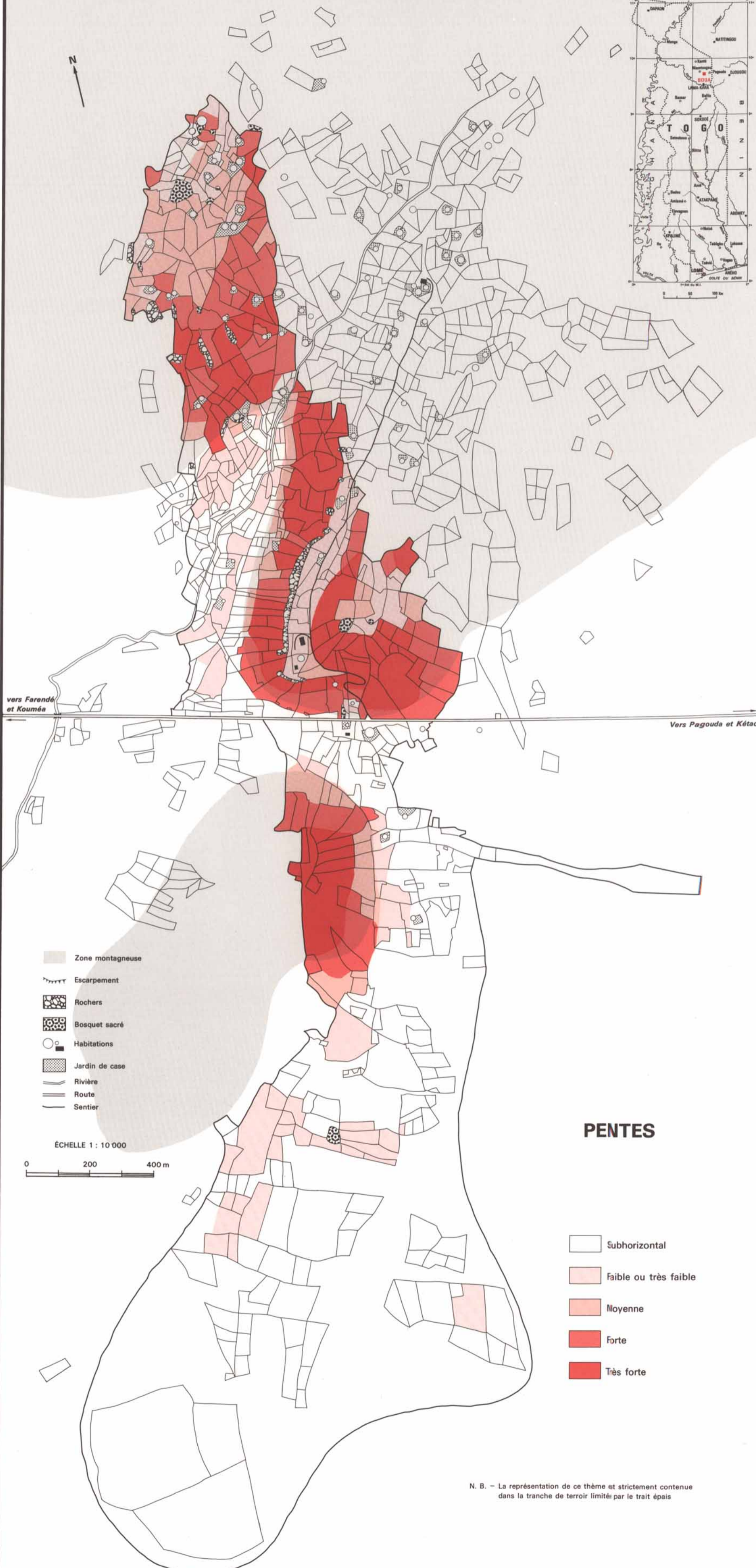
TERRES KABYÈ

- Terre rouge
- Terre noire
- Terre à graviers
- Terre sableuse

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET



PENTES

- Subhorizontal
- Faible ou très faible
- Moyenne
- Forte
- Très forte

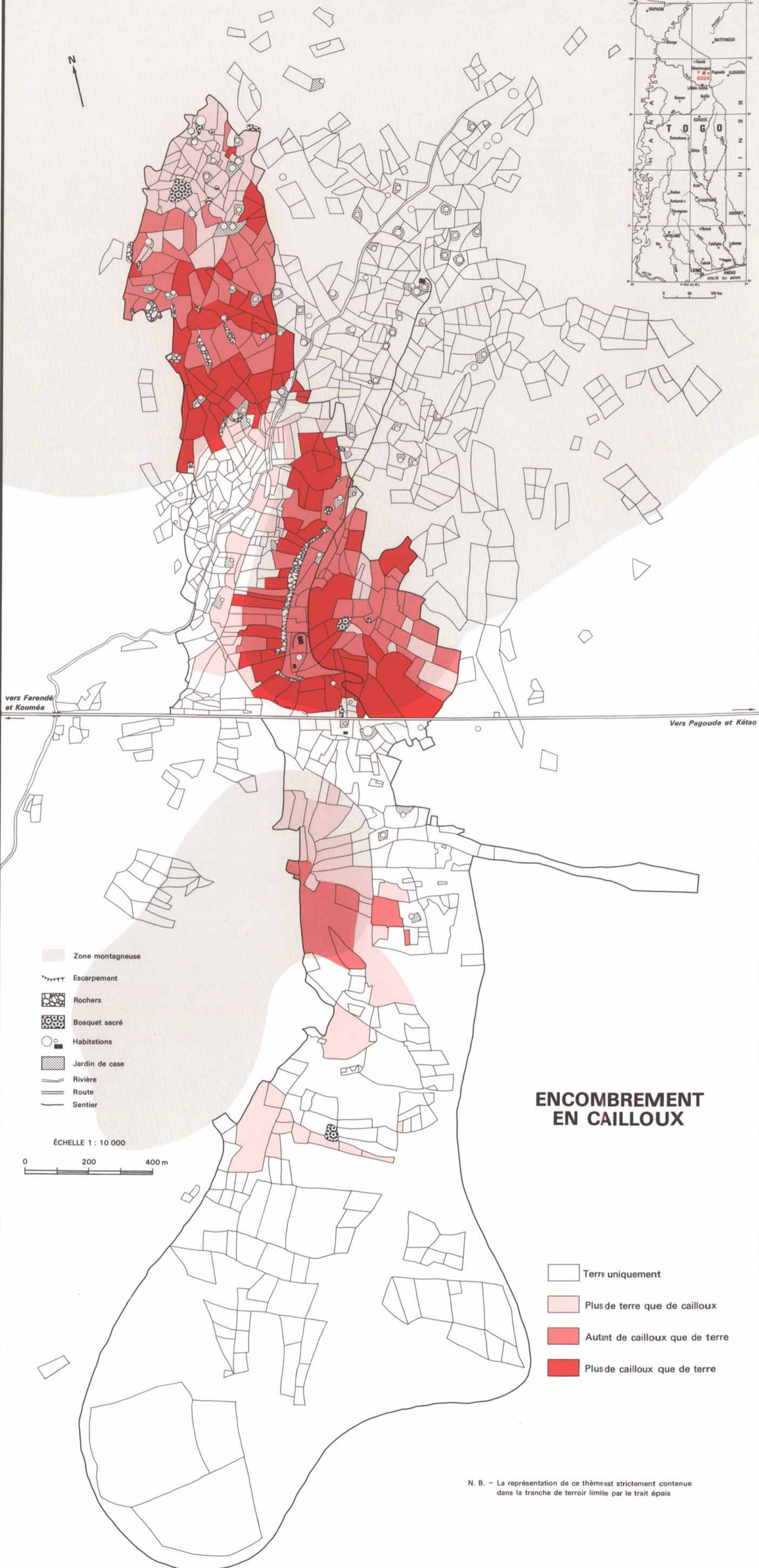
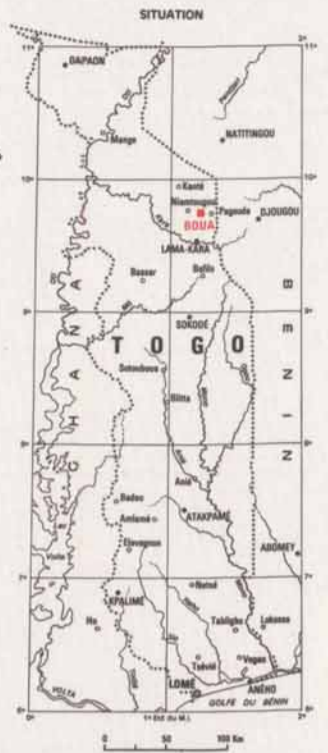
N. B. - La représentation de ce thème est strictement contenue dans la tranche de terroir limitée par le trait épais

01673

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET



ENCOMBREMENT EN CAILLOUX

- Terre uniquement
- Plus de terre que de cailloux
- Autant de cailloux que de terre
- Plus de cailloux que de terre

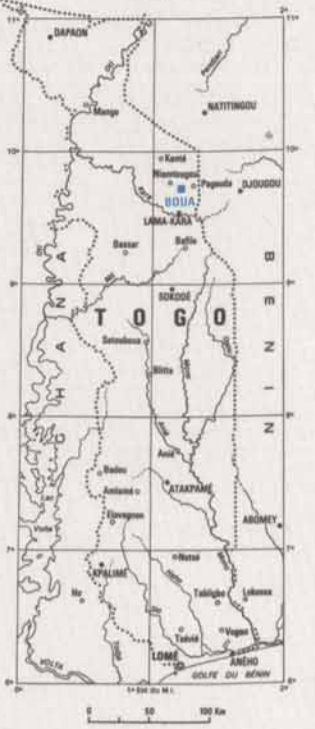
N. B. - La représentation de ce thème est strictement contenue dans la tranche de terroir limitée par le trait épais

01674

BOUA (VILLAGE DE KOUDE)

par C. SAUVAGET

SITUATION

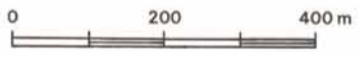


vers Farendé
et Kouméa

Vers Pagouda et Kéto

- Zone montagneuse
- Escarpement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier

ÉCHELLE 1 : 10 000



AMÉNAGEMENT DES PENTES, DRAINAGE

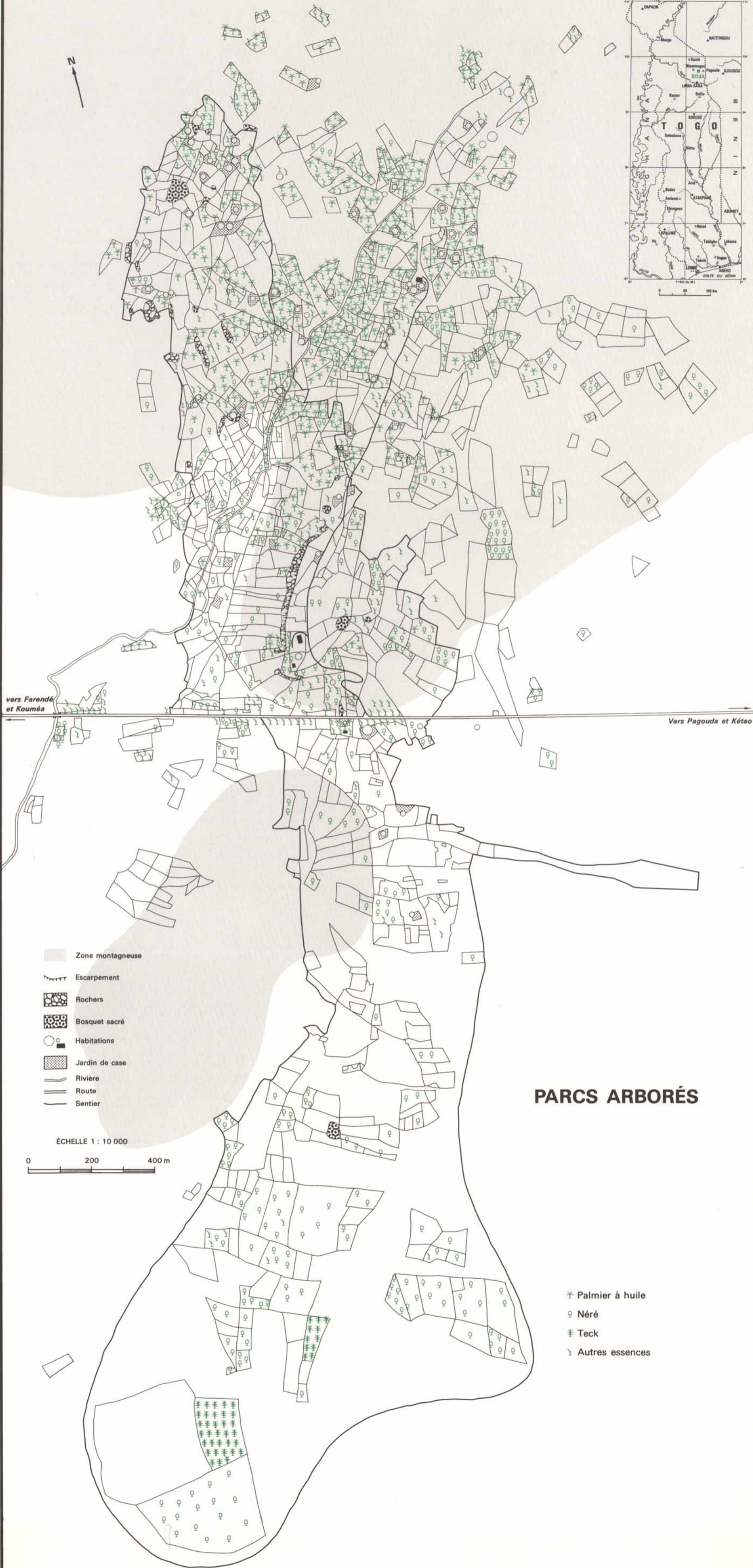
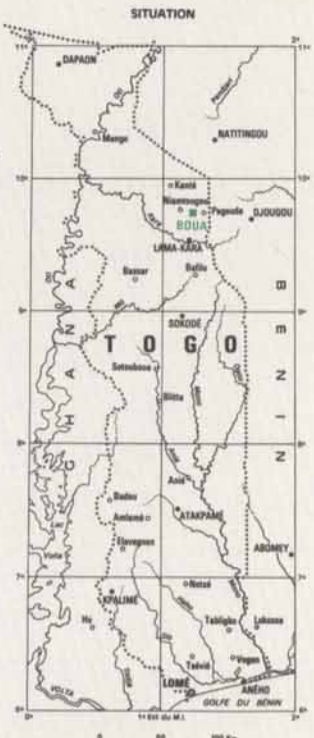
- Banquettes
- Cours d'eau permanent
ou temporaire
- Drain ou Sentier
drainant les eaux

N. B. - La représentation de ce thème est strictement contenue
dans la tranche de terroir limitée par le trait épais

01675

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET

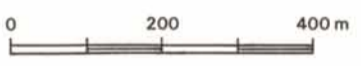


vers Farendé
et Kouméa

Vers Pagouda et Kétao

- Zone montagneuse
- Escarpement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier

ÉCHELLE 1 : 10 000



PARCS ARBORÉS

- Palmier à huile
- Néré
- Teck
- Autres essences

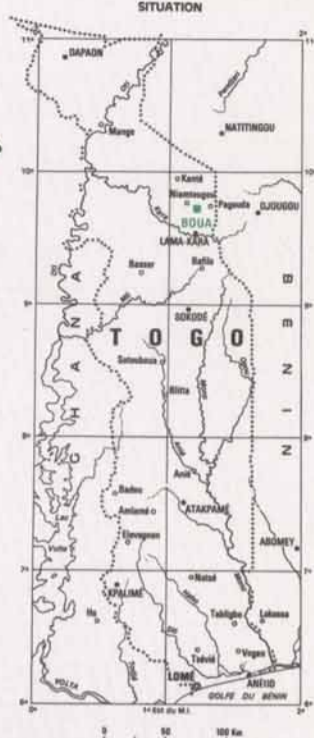
N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

01676

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET

SITUATION

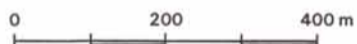


vers Farendé
et Koumés

Vers Pagouda et Kétoa

- Zone montagneuse
- Escarpement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier

ÉCHELLE 1 : 10 000



MODES DE CULTURE

- Culture continue
- Culture avec jachère
- Sans information

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

01677

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET

SITUATION

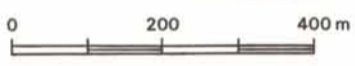


vers Farendé
et Kouméa

Vers Pagouda et Kétao

- Zone montagneuse
- Escarpement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier

ÉCHELLE 1 : 10 000



SORGHO, IGNAME, ARACHIDE

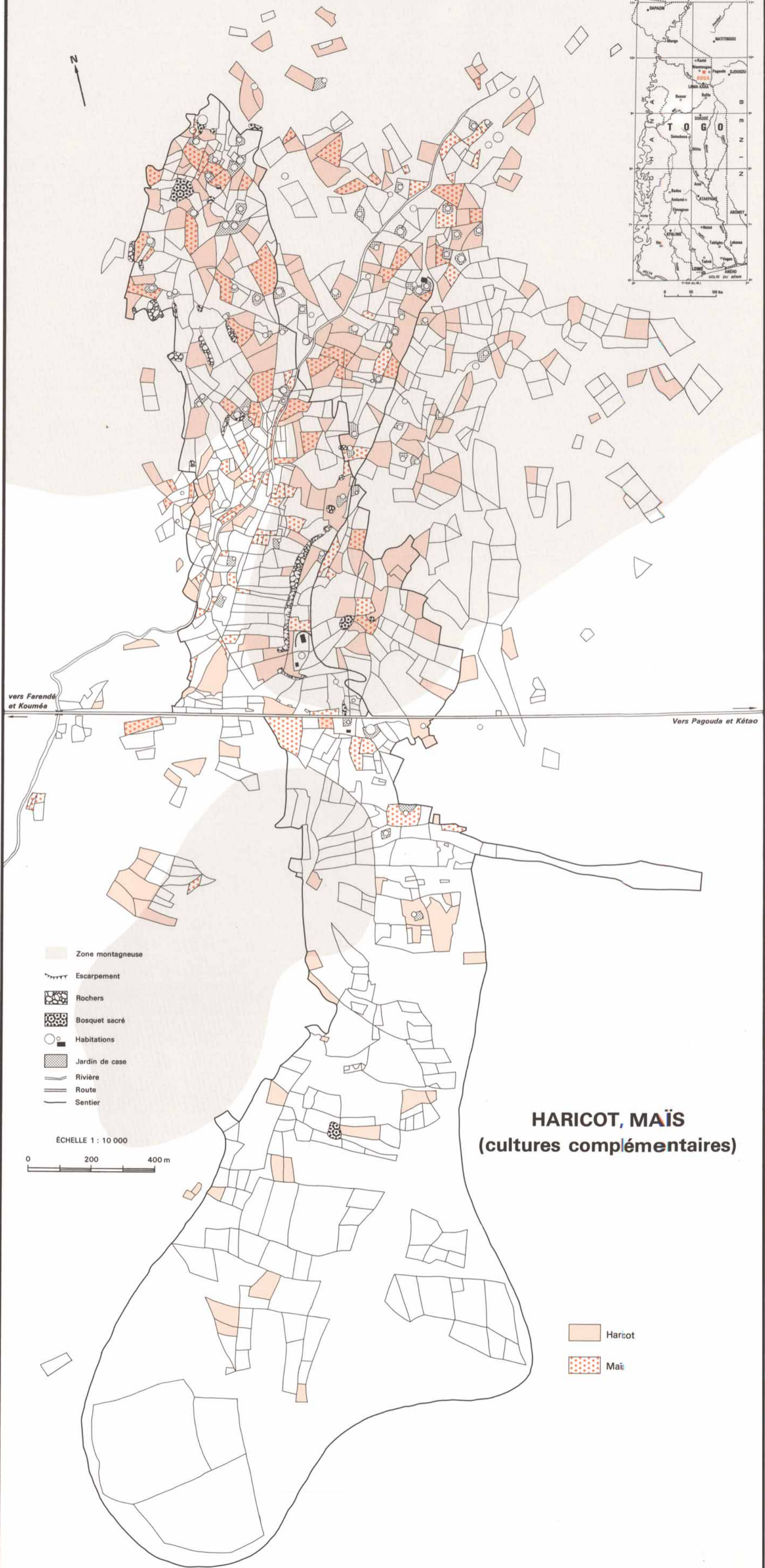
- Sorgho
- Igname
- Arachide

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.

BOUA (VILLAGE DE KOUDÉ)

par C. SAUVAGET

SITUATION

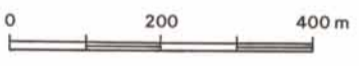


vers Farendé
et Kouméa

Vers Pagouda et Kétao

- Zone montagneuse
- Escarpement
- Rochers
- Bosquet sacré
- Habitations
- Jardin de case
- Rivière
- Route
- Sentier

ÉCHELLE 1 : 10 000



HARICOT, MAÏS
(cultures complémentaires)

- Haricot
- Maïs

N. B. - Dans la tranche de terroir limitée par un trait épais, les parcelles de Boua ont toutes été représentées.